



HAL
open science

La communication : outil et reflet de la transformation de notre rapport à l'environnement : comment mieux dire pour mieux faire

Jeanne Tirel

► To cite this version:

Jeanne Tirel. La communication : outil et reflet de la transformation de notre rapport à l'environnement : comment mieux dire pour mieux faire. Sciences de l'information et de la communication. 2021. dumas-03684496

HAL Id: dumas-03684496

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03684496>

Submitted on 1 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire de Master 2

Mention : Information et communication

Spécialité : Communication Entreprises et institutions

Option : Entreprises, institutions et corporate

La communication : outil et reflet de la transformation de notre rapport à l'environnement Comment mieux dire pour mieux faire

Responsable de la mention information et communication
Professeure Karine Berthelot-Guiet

Tuteur universitaire : Yuwen Zhang

Nom, prénom : TIREL Jeanne

Promotion : 2019-2020

Soutenu le : 04/03/2021

Mention du mémoire : Très bien

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
Contexte de recherche	4
Objet d'étude	6
Problématique et hypothèses	7
Corpus et méthodologie	9
I. La place et le rôle paradoxaux de l'environnement dans les discours médiatique et politique	14
1. Une instrumentalisation du risque environnemental, au détriment de sa compréhension et de la crédibilité du discours médiatique	14
1.1. L'événementialisation de la catastrophe de Lubrizol	14
1.2. La minimisation du risque environnemental	21
2. Une instrumentalisation du risque environnemental dans le discours politique, au détriment de sa gestion et de l'action politique elle-même	31
2.1. Rassurer la population pour mieux la protéger	31
2.2. Un discours qui ne fait plus sens	34
Conclusion partielle	38
II. La place et le rôle de l'environnement dans les discours médiatique et politique, au cœur des limites de notre modèle de société	39
1. Un changement de culture communicationnelle nécessaire pour une meilleure prise en compte de l'environnement par les discours politique et médiatique	39
1.1. Crise sociale, crise politique, crise environnementale : un tout indissociable	39
1.2. Des réponses communicationnelles à la crise politique et sociale, au bénéfice de la crise environnementale	44
2. Les limites structurelles et idéologiques à la prise en compte de l'environnement par les discours médiatique et politique	52
2.1. Un système politico-économique dans l'impasse	52
2.2. Environnement et économie : l'impossible conciliation	58
Conclusion partielle	65

III. La place et le rôle de l’environnement dans nos discours, outil et miroir d’un nécessaire renouvellement de notre modèle de société	66
1. Repenser notre rapport à l’environnement, c’est d’abord mettre en question ce qui fonde notre société	66
1.1. L’environnement au cœur des préoccupations et d’une volonté d’agir partagée	66
1.2. Un quotidien marqué par des impératifs culturels contradictoires	70
2. Repenser notre rapport à l’environnement, pour proposer de nouveaux horizons à notre société	73
2.1. Une conciliation possible et nécessaire de nos modèles politiques, économiques, sociaux et environnementaux au bénéfice de tous et de chacun	73
2.2. La communication, outil et miroir du renouvellement de notre rapport à l’environnement, au cœur d’un modèle de société désirable	77
Conclusion partielle	84
CONCLUSION	85
BIBLIOGRAPHIE	95
ANNEXES	98
Notre corpus	99
Annexe 1 : analyse photographique - partie 1	102
Annexe 2 : analyse photographique - partie 2	105
Annexe 3 : Sondage “Incendie de Lubrizol : pensez-vous connaître la vérité sur les risques pour votre santé ?”	107
Annexe 4 : transcription de la vidéo “Lubrizol, la défiance”, <i>Décodeurs</i> , octobre 2019	108
Annexe 5 : transcription de la vidéo “Enquête sur Lubrizol après la catastrophe”, <i>France 3 Normandie</i> , octobre 2019	112
Annexe 6 : transcription de l’interview de François Ruffin, invité de l’émission “L’invité de 8h20 : Le Grand Entretien”, <i>France Inter</i> , juin 2020	118
Annexe 7 : transcription de l’interview de Sébastien Bohler par Dominique Bourg, réalisée par la Fondation Veolia, <i>Youtube</i> , 2019	129
Annexe 8 : transcription de l’interview de François Sureau, invité de l’émission “L’invité de 8h20 : Le Grand Entretien”, <i>France Inter</i> , avril 2020	137
RÉSUMÉ	151

INTRODUCTION

Contexte de recherche

Ce mémoire a pour origine un constat simple : nous ne sommes pas en mesure aujourd'hui, en tant que sociétés humaines, de répondre à la crise environnementale que nous connaissons et qui va s'accélérer et s'aggraver dans les dix prochaines années. C'est l'habitabilité même de la planète et la survie de l'espèce humaine qui est en jeu. En effet, nous savons que sur les neuf limites planétaires à ne pas franchir sous peine de perturber gravement et durablement les équilibres fondamentaux de la planète, identifiées par Johan Rockström, du Stockholm Resilience Centre, et Will Steffen, de l'Université nationale australienne, trois ont déjà été dépassées à l'heure actuelle : celles qui tiennent au climat, à la biodiversité et aux cycles de l'azote et du phosphore¹. D'autres encore menacent de l'être prochainement sous l'influence des activités humaines et la tendance s'accélère. En mai 2020, une étude publiée dans la revue scientifique *Sciences Advances*² rendait notamment compte de l'atteinte dans certains endroits de la planète, pour la première fois dans l'histoire des mesures météorologiques, de conditions de température et d'humidité que le corps humain est incapable de supporter. Or, les climatologues ne prévoyaient l'émergence de telles conditions de vie sur Terre, dues au dérèglement climatique, qu'à partir de 2050³. Ces phénomènes interconnectés sont ainsi le signal d'une rupture d'un équilibre fondamental entre les humains et la planète qu'ils habitent. Notre époque, celle du changement radical de la relation des Hommes à l'environnement, a d'ailleurs désormais un nom : l'Anthropocène⁴.

¹ GEMENNE François, RANKOVIC Aleksandar, *Atlas de l'anthropocène*, Sciences Po Les Presses, 2019.

² RAYMOND Colin, MATTHEWS Tom, HORTON Radley, "The emergence of heat and humidity too severe for human tolerance", *Science Advances*, 2020, Vol. 6, no. 19.

³ LUCCHESI Vincent, "Climat : des températures invivables pour l'homme atteintes plus tôt que prévu", *Usbek & Rica*, 2020.

⁴ L'âge géologique durant lequel l'Homme est la première cause de changement planétaire permanent.

Cependant, si l'époque que nous connaissons implique une transformation fondamentale de nos sociétés pour s'y adapter, nous observons dans les discours politique et médiatique une priorisation systématique des enjeux économiques et politiques face aux enjeux environnementaux et sociétaux. Comment, en effet, notre société pourrait-elle appréhender et donner la priorité à quelque chose d'aussi vaste, polymorphe et mouvant que la crise environnementale dont les enjeux sont à la fois liés au climat, à la biodiversité, à des équilibres physiques et chimiques complexes selon une temporalité difficilement mesurable, face au risque de chômage de masse, de croissance des inégalités sociales et de crise politique impactant directement la vie des citoyens ? Notre société repose ainsi sur la séparation des enjeux de court et long terme et donc de l'opposition voire de la contradiction des différentes réponses proposées pour y faire face. Or, cette approche par silo des problématiques et de leurs réponses contribuent à pérenniser un modèle de société à l'origine de la crise environnementale. Ne pas donner la priorité à la transformation de nos modèles de production, de consommation, de gouvernance et de vie au nom de la pérennité de notre société accélère sa déstabilisation et accroît le risque de crises à répétition. C'est ce paradoxe qui nous a, pour partie, encouragés à étudier les Sciences de l'Information et de la Communication au CELSA Sorbonne Université. Nous avons souhaité en effet comprendre les enjeux de la dissonance entre la place et le rôle de l'environnement dans les discours politique et médiatique actuels et l'importance de mener des actions rapides et coordonnées pour faire face à l'urgence de la crise environnementale. L'objectif est de repenser la place et le rôle de l'environnement dans le discours politique et médiatique pour mieux encourager, favoriser et accompagner l'action environnementale.

Objet d'étude

Nous constatons dès lors l'importance du rôle et de la place de l'environnement dans le discours politique en ce qu'il motive, oriente et donne du sens à l'action du décideur politique, qui s'engage dans l'accomplissement de cette action dans le cadre de son projet et en porte la responsabilité⁵. La place et le rôle de l'environnement dans ce discours sont ainsi essentiels en ce qu'ils déterminent l'ambition donnée à l'action environnementale à l'échelle locale comme nationale. De même, le rôle et la place de l'environnement dans le discours médiatique est essentielle en ce qu'il permet, notamment selon l'analyse de A. de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique*⁶, de réunir les citoyens et de les mobiliser autour d'affaires communes pour susciter un changement social fondé sur la volonté d'assurer à tous (et toutes) l'égalité de conditions. Le discours médiatique est ainsi un discours de mobilisation par l'attention donnée à tel ou tel sujet autour d'un objectif commun. Dans un contexte de crise environnementale, ce pouvoir de mobilisation est majeur pour engager et accompagner la transformation de la société. Le discours médiatique doit également permettre d'éclairer les individus et de les émanciper par le débat politique, c'est-à-dire par la discussion collective autour de l'organisation de la société. Il permet en cela de débattre collectivement des enjeux économiques, politiques, et sociétaux de la crise environnementale afin de favoriser et encourager leur compréhension et la prise de décision éclairée des citoyens. Le discours médiatique est donc à la fois le reflet de notre rapport à l'environnement par la mise en lumière des différents points de vue coexistant au sein de la société sur ces problématiques mais également un levier de construction de ce rapport par la mise en débat de ces problématiques, leur retranscription et leur diffusion selon différents canaux (presse papier/digitale, réseaux sociaux, ...).

L'influence de la place et du rôle de l'environnement dans le discours politique et médiatique sur la compréhension et la mise en œuvre d'une action environnementale pertinente et efficace est ainsi au cœur de notre objet d'étude.

⁵ CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Lambert-Lucas, 2014.

⁶ publié en deux livres, le premier en 1835 et le deuxième en 1840.

Problématique et hypothèses

Nous notons toutefois que, si aujourd'hui les discours politique et médiatique donnent la priorité aux enjeux économiques, il existe des solutions conciliant la soutenabilité économique qui vise à appréhender le bien-être à long terme, à la fois après la survenue de chocs et en temps normal⁷, et la protection de l'environnement. Ces solutions sont développées par un certain nombre d'auteurs qui nous ont particulièrement inspirés tels que Éloi Laurent⁸, Dominique Bourg⁹, Emmanuel Delannoy¹⁰, ou encore Pablo Servigne¹¹. Ces auteurs repensent la place et le rôle de l'environnement dans nos systèmes économiques, politiques et sociaux pour encourager un nouveau modèle de société, dont les valeurs et principes se voient réorienter. Cependant, ces solutions ne sont pas portées par un discours commun permettant de partager clairement et largement leurs fondements idéologiques. Leur écho est d'ailleurs relativement faible auprès des décideurs politiques et des médias.

La question qui se pose alors est celle de la définition de la place et du rôle de l'environnement dans le discours pour engager et accompagner la transformation de notre société, notamment au travers du discours politique et médiatique.

Autrement dit, dans quelle mesure la place et le rôle de l'environnement dans les discours politique et médiatique sont-ils révélateurs des limites de notre modèle de société et l'outil de son renouvellement ?

⁷ LAURENT Eloi, *Sortir de la croissance*, Les Liens qui Libèrent, 2019.

⁸ E. Laurent est économiste et chercheur spécialiste en développement durable. Il est l'auteur notamment de *Sortir de la croissance* (Les Liens qui Libèrent, 2019) et de *Et si la santé guidait le monde ?* (Les Liens qui Libèrent, 2020).

⁹ D. Bourg est philosophe spécialiste des questions d'éthique du développement durable, de construction sociale des risques, du principe de précaution, d'économie de fonctionnalité et de démocratie participative. Il est l'auteur, entre autres, du *Dictionnaire de la pensée écologique* (Puf, 2015), de *Le marché contre l'humanité* (Puf, 2019) et de *Retour sur Terre* (Puf, 2020).

¹⁰ E. Delannoy est auteur et entrepreneur. Il propose une nouvelle éthique des rapports entre vivants humains et non humains ainsi que de nouveaux modèles micro et macro-économiques tenant compte des limites physiques de la biosphère. Il est notamment l'auteur de *Permaéconomie* (Wildproject, 2016) et de *L'économie expliquée aux humains* (Wildproject, 2020).

¹¹ P. Servigne est auteur et chercheur autour des questions de transition écologique, d'agroécologie, de collapsologie et de résilience collective. Il est co-auteur d'ouvrages tels que *Comment tout peut s'effondrer* (Seuil, 2015), *L'entraide, l'autre loi de la jungle* (Les Liens qui Libèrent, 2017) ou encore *Une autre fin du monde est possible* (Seuil, 2018).

Afin de répondre à cette problématique, nous formulons trois hypothèses qui traversent l'ensemble de notre réflexion.

Notre première hypothèse questionne *la place et le rôle secondaires de l'environnement* dans le discours politique et médiatique aujourd'hui vis-à-vis d'autres enjeux, notamment économiques, politiques et sociaux. La priorité donnée à ces derniers est, selon nous, due à des logiques rhétoriques respectives au discours médiatique et au discours politique. Cependant, nous ne nous intéressons pas seulement à l'analyse des logiques rhétoriques sous-tendant la place et le rôle secondaires de l'environnement dans ces discours. Nous chercherons également à vérifier en quoi cette analyse met en lumière *la contradiction profonde* entre les logiques rhétoriques qui animent les discours médiatique et politique et les objectifs principaux propres à ces discours, ceci au détriment même des réponses aux enjeux économiques, politiques, sociaux et environnementaux auxquels ils se rapportent.

Notre deuxième hypothèse est celle de l'existence d'une *idéologie sous-jacente*, commune aux discours médiatique et politique, comme justification de la place et du rôle systématiquement secondaires donnés à l'environnement. Cette hypothèse se fonde sur une certaine vision du discours et de son influence sur le monde. En effet, à l'instar de Roselyne Ringoot dans *Analyser le discours de presse* publié en 2014¹², nous considérons que le discours oeuvre à notre représentation du monde et que toute énonciation constitue à la fois un acte visant à modifier une situation et une forme d'action sur autrui. Ainsi, le discours politique n'est pas neutre : il permet aux responsables politiques d'exprimer des explications qui justifient leurs décisions et, par-là, leurs actions. Le discours médiatique, parce qu'il permet la circulation organisée des discours et des opinions, participe à la diffusion de ces explications, à la justification des décisions et à la représentation du monde qu'elles portent. La place et le rôle secondaire de l'environnement dans les discours médiatique et politique témoignent donc, selon nous, d'une certaine représentation du monde dont la communication est à la fois le reflet et l'outil.

Notre troisième hypothèse procède directement des deux premières. Nous posons ainsi que la communication, c'est-à-dire l'action et la façon même de communiquer, est à la fois le reflet et l'outil de notre représentation du monde et que celle-ci est problématique : elle ne reflète pas la réalité des enjeux auxquels nous

¹² RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*, Armand Colin, 2014.

devons dès aujourd'hui faire face et ne permet donc pas d'y répondre. Nous supposons alors qu'il est possible de *changer notre rapport à l'environnement* par celui de la place et du rôle de l'environnement dans les discours médiatique et politique mais aussi, plus largement, dans nos manières même de communiquer. Nous pensons ainsi que la communication au sens large, c'est-à-dire au travers de notre façon de parler la nature, de notre rapport à elle en tant qu'individu et société mais aussi du rapport entre économie et nature, etc., peut se faire le reflet et l'outil d'une vision renouvelée de notre rapport à l'environnement, au bénéfice de l'environnement lui-même mais également de l'économie, de la politique et de la société dans son ensemble.

Corpus et méthodologie

Afin d'explorer ces différentes hypothèses, nous avons constitué un corpus d'articles de presse en ligne consacrés à l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, classée Seveso seuil haut, présentant donc un risque majeur lié à la quantité totale de matières dangereuses sur son site, dans la nuit du 25 au 26 septembre 2019. Nous faisons, en effet, reposer notre analyse et notre réflexion sur un exemple concret. Nous avons choisi le cas de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen pour diverses raisons. Tout d'abord, il s'agit d'une catastrophe, c'est-à-dire d'un événement brutal de grande proportion dont les conséquences sont considérées comme graves voire irréparables. Les répercussions de cette catastrophe sont à la fois environnementales, économiques, politiques et sociales cristallisées par le contexte dans lequel elle survient. En effet, en septembre 2019, nous sommes à moins d'un an du mouvement social des Gilets Jaunes débuté en novembre 2018 et actif jusqu'au printemps 2019, qui a profondément marqué les esprits et le pays tout entier. Ce mouvement illustre la difficulté aujourd'hui - et ravivée par la catastrophe - de notre société à répondre dans un même temps à des enjeux écologiques, économiques et de justice sociale, c'est-à-dire d'égalité des droits et de solidarité collective permettant une distribution juste et équitable des richesses, qu'elles soient matérielles ou symboliques. De plus, la catastrophe de l'usine Lubrizol survient à peine six mois avant les élections municipales, dans un contexte d'augmentation du

vote écologiste et de fragilisation de l'ancrage local du parti présidentiel. L'usine Lubrizol concernée étant classée Seveso seuil haut, la catastrophe prend ainsi rapidement une dimension politique au travers de la question de la gestion par les autorités publiques de la sécurité sanitaire et environnementale de la population. Enfin, l'incendie survient au sein d'une usine du Groupe Lubrizol considéré comme un gros employeur dans la région de Rouen. La catastrophe prend donc également rapidement une dimension économique importante. Elle illustre ainsi, à petite échelle, les enjeux auxquels doit faire face notre société dans un contexte d'atteintes humaines toujours plus fortes à l'environnement. L'étude des discours médiatique et politique sur ces répercussions nous permet d'analyser la hiérarchisation des enjeux réalisée, c'est-à-dire la place et le rôle de l'environnement dans ces discours ainsi que leurs relations avec les actions menées en réponse à la catastrophe. De plus, le contexte de crise exacerbe les discours par l'accélération temporelle qu'elle induit : il faut communiquer et agir vite. Nous pouvons ainsi faire un parallèle entre le traitement communicationnel de la catastrophe de l'usine Lubrizol et celui de l'urgence environnementale, qui appelle également à des actions rapides et coordonnées, afin d'en généraliser les enseignements.

Nous considérons ainsi cette catastrophe comme une crise que nous définissons, à l'instar de Christophe Roux-Dufort, telle "un processus qui, sous l'effet d'un événement déclencheur, met en éveil une série de dysfonctionnement"¹³ dont nous analysons la cause profonde au travers de la place et du rôle de l'environnement dans les discours médiatique et politique. Toutefois, cette crise cristallise à la fois un risque de déstabilisation sociétale mais également une opportunité de changer de façons de faire et de penser. Au travers du cas de Lubrizol, nous étudions ainsi les freins et les opportunités de faire évoluer la Communication dans l'objectif de mieux anticiper les réponses apportées aux catastrophes, quelle que soit leur nature, mais également à l'urgence environnementale sur le long terme.

¹³ ROUX-DUFORT Christophe, *La Gestion de Crise. Un enjeu stratégique pour les organisations*, Bruxelles, De Boeck Université, 1999.

Suite à ce choix d'étude de cas, nous avons composé un corpus. Ce dernier comprend :

- vingt-et-un articles de presse en ligne,
- et une vidéo réalisée par *France 3 Normandie*, diffusée sur la plateforme Youtube.

Tous ont été mis en ligne entre le 10 juillet 2016 et le 12 mars 2020. La périodicité du corpus nous a permis de prendre en compte le contexte économique, politique et social dans lequel s'inscrit la catastrophe de l'usine Lubrizol en septembre 2019 ainsi que ses répercussions à moyen-long terme. De plus, nous avons sélectionné ces articles de presse afin :

- d'étudier le discours de médias que nous qualifions de *mainstream*, c'est-à-dire de grands médias de masse en France qui mobilisent un grand nombre de personnes et qui reflètent et façonnent les courants de pensées dominants,
- d'étudier le discours de médias facilement accessible en ligne : quatorze des vingt-et-un articles que nous avons choisis sont disponibles gratuitement,
- d'étudier une couverture médiatique large de l'événement, c'est pourquoi nous avons mêlé journaux régionaux, nationaux mais également ouverts au regard de l'international,
- et, enfin, de bénéficier d'une diversité de points de vue, exprimés par les journalistes eux-mêmes mais également par leurs sources d'information au travers de citations ou d'une tribune, afin d'obtenir une vision la plus objective et exhaustive possible de l'événement et de ses conséquences.

L'analyse de ce corpus nous a ainsi permis d'élaborer nos deux premières hypothèses. Nous y avons en effet étudié en détail la place et le rôle de l'environnement dans les discours médiatique et politique, ce qui nous a mené à approfondir la question de la responsabilité des médias et de la parole politique dans la prise en compte des enjeux environnementaux et des solutions à y apporter. Cependant, la nature idéologique du traitement de l'environnement dans ces discours nous a poussé à interroger le rôle de la Communication dans la construction de nouveaux imaginaires favorisant des comportements éco-responsables et, par-là, l'émergence d'une société capable de faire face aux défis environnementaux qui la menacent.

Ainsi, pour approfondir cette question au cœur de notre troisième hypothèse, nous avons complété notre corpus :

- d'ouvrages scientifiques, économiques, politiques et philosophiques, qui constituent notre bibliographie,
- d'interviews radiophoniques, de vidéos, d'études sociologiques et d'articles de presse en ligne, qui constituent notre corpus complémentaire.

Cette bibliographie et ce corpus complémentaire pluridisciplinaires nous semblent essentiels dans le cadre de l'étude de la place et du rôle de l'environnement dans l'émergence de nouvelles dynamiques de Communication concernant les relations de l'humanité avec son environnement social et naturel ainsi que la transition de l'humanité vers un nouveau type de société. Nous soutenons, en effet, à l'instar des *Recherches en communication environnementale* menées par A. Catellani, C. P. Espuny, P. M. Lavu et B. J. Vigouroux, publié en 2019, que les travaux menés actuellement en communication environnementale sont "essentiels pour permettre la transition écologique". Pour cela, il apparaît nécessaire de mettre en relation des chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication comme d'autres disciplines ainsi que d'autres acteurs sociétaux afin de créer un "collectif" opérant concrètement "pour activer les scénarios les plus positifs pour la vie sur terre."

Notre réflexion tout au long de ce mémoire s'inscrit donc dans la continuité des recherches en communication environnementale, tout en dépassant ses frontières, et souhaite apporter un éclairage complémentaire et constructif aux travaux passés comme à venir.

Nous rendons compte, par l'écriture et l'organisation de nos parties, du cheminement réflexif qui fut le nôtre au cours de ce travail et de l'ouverture vers de nouveaux possibles auxquels elle nous a conduit.

Notre mémoire s'ouvre ainsi sur l'analyse de l'instrumentalisation de la place et du rôle de l'environnement dans les discours médiatique et politique suite à l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen en septembre 2019. Cette première partie est celle d'un constat majeur nous ayant mené à l'élaboration de notre objet de recherche et à la formulation de notre problématique.

Notre deuxième partie est celle de l'analyse des conséquences politiques, économiques, sociales et environnementales de l'instrumentalisation de la place et du rôle de l'environnement dans les discours médiatique et politique pendant et suite

à la catastrophe de Lubrizol. Les conclusions de cette analyse nous amènent à interroger les limites structurelles et idéologiques de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les discours et les propositions d'actions des responsables politiques en particulier.

Enfin, la troisième partie de notre mémoire s'attache à dépasser les contradictions et les paradoxes au cœur de notre rapport individuel et collectif à l'environnement au travers d'une recherche transdisciplinaire. Il s'agit alors de mettre en lumière le rôle spécifique de la Communication dans la transformation nécessaire de notre société face à l'urgence environnementale, au travers de nouvelles dynamiques communicationnelles à l'œuvre aujourd'hui comme à inventer.

I. La place et le rôle paradoxaux de l'environnement dans les discours médiatique et politique

Nous cherchons ici à démontrer la place secondaire de l'environnement ainsi que son rôle instrumental dans les discours médiatique et politique sur l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen en septembre 2019. L'enjeu de cette démonstration est de mettre en lumière les logiques rhétoriques propres aux discours médiatique et politique à l'origine de la place secondaire comme de l'instrumentalisation de l'environnement dans ces discours. La question qui se pose alors est celle de la cohérence de ces logiques rhétoriques avec les objectifs premiers de ces discours, de leur crédibilité et de leur légitimité et, plus généralement, de la capacité des autorités publiques à répondre aux enjeux environnementaux mais également sociaux, politiques et économiques de la catastrophe.

1. Une instrumentalisation du risque environnemental, au détriment de sa compréhension et de la crédibilité du discours médiatique

1.1. L'événementialisation de la catastrophe de Lubrizol

Nous constatons tout d'abord une instrumentalisation de la catastrophe de Lubrizol au travers de son événementialisation par le discours médiatique. L'événementialisation de la catastrophe de Lubrizol apparaît dans un premier temps par son sous-rubricage spécifique au sein de certains journaux d'information. Le journal *Le Monde* par exemple, dispose d'une sous-rubrique "Incendie de l'usine de Lubrizol à Rouen" au sein de ses rubriques "Planète", "Politique" et "Opinions". Sur le site internet de *Franceinfo*, une sous-rubrique "Incendie de Lubrizol à Rouen" a également été créée dans la rubrique "Faits divers". De même, un "Dossier : Incendie à l'usine Lubrizol à Rouen" a été créé sur le site internet de *France Bleu*. Nous constatons ainsi une volonté d'événementialiser la catastrophe et de permettre un accès rapide aux nouvelles informations la concernant, un traitement médiatique pérenne et une valorisation de ces informations dans l'espace public par rapport à l'ensemble des faits sélectionnés. Cependant, la diversité des rubriques dans lesquelles sont classés les articles de presse traitant de la catastrophe de l'usine

Lubrizol met en évidence la multiplicité des conséquences d'un tel événement sur la vie économique, sociale et politique des populations principalement touchées comme du pays plus largement. En effet, ces articles peuvent être classés dans :

- "Faits divers - Justice" (*France Bleu*),
- "Eco/conso" ou "Santé" (*Franceinfo*),
- "Environnement" ou "Politique" (*Courrier International*),
- "Société" (*Le Parisien*),
- ou encore "Planète" ou "Opinions" (*Le Monde*).

Cette multiplicité des rubriques met en lumière la diversité des angles d'approches des discours sur la catastrophe. Nous noterons ici que la catastrophe n'est jamais strictement définie comme industrielle, économique, environnementale ou sanitaire par exemple. Les articles du corpus ne l'évoquent qu'en termes de "catastrophe" ou "d'incendie" sans précision, ce qui souligne son caractère multiforme et la difficulté à traiter les nombreux enjeux de l'événement dans le discours médiatique.

L'événement créé est alors catégorisé au travers de titres relativement courts privilégiant la curiosité et l'émotion du lecteur. Chronologiquement, les titres d'articles font d'abord référence à la "catastrophe", à "l'incendie" et aux réactions engendrées ou supposées telles que la "défiance" (*Le Monde*¹⁴, 26/10/19), "les inquiétudes" (*Courrier International*¹⁵, 28/09/19) ou encore le "sentiment d'abandon" (*Courrier International*¹⁶, 3/10/2019) des habitants. Nous notons que le champ lexical des titres des articles de notre corpus, daté de l'année 2019 c'est-à-dire parus dans les 3 mois qui ont suivi la catastrophe, est celui de l'anxiété. Ces titres génèrent une peur des répercussions de la catastrophe à la fois concernant l'environnement et la santé mais également la stabilité sociale. En effet, le titre de l'article du *Monde*¹⁷ daté du 21/11/19 évoque par exemple une "version inappropriée de la démocratie" dans le dispositif actuel de gestion de crise. Cette utilisation de la peur par les journaux

¹⁴ LESAGE Simon, "Incendie de Lubrizol : aux origines de la défiance", *Le Monde*, 2019.

¹⁵ FISNE Audrey, "Vu de l'étranger. Après l'incendie à Rouen, les inquiétudes des habitants et le souvenir d'AZF", *Courrier international*, 2019.

¹⁶ FISNE Audrey, "Vu de l'étranger. À Rouen, l'incendie de Lubrizol attise le sentiment d'abandon", *Courrier international*, 2019.

¹⁷ Tribune, "Lubrizol : "Le dispositif actuel de gestion de crise est basé sur une version inappropriée de la démocratie"", *Le Monde*, 2019.

relèvent d'une logique marchande : la peur, l'émotion en général, fait vendre. Le modèle économique des médias a "transformé [dès le XXe siècle] le public en audience quantifiable en part de marché"¹⁸ et, par là, le discours journalistique lui-même.

A partir de décembre 2019 - janvier 2020, la catastrophe prend une dimension politico-économique dans les journaux. La parole est donnée à la population qui réclament "plus de moyens pour la justice" (*Franceinfo*¹⁹, 3/12/19) et parle d'un "manque de bon sens" (*Franceinfo*²⁰, 10/12/19) quant à la réouverture partielle de Lubrizol envisagée par le Préfet pour des raisons de sauvegarde des emplois sur le site. Enfin, à partir de janvier 2020, cette dimension politico-économique de la catastrophe est évoquée en ce qu'elle pourrait influencer les municipales de mars 2020, comme le soulignent entre autres les titres : "Municipales : un effet Lubrizol à Rouen ?"²¹ et "L'écologie est devenue un enjeu majeur des municipales"²². L'importance de l'événement est mise en scène au travers des conséquences à la fois sociales, économiques et politiques qu'il pourrait avoir pour les habitants de Rouen comme pour le pays, les municipales représentant notamment un enjeu de politique nationale stratégique.

Nous remarquons également qu'il n'est fait mention dans les titres des articles du corpus de l'environnement ou de l'écologie que sous la forme de phrases "choc" voire provocatrices telles que : "Il est plus rentable de détruire l'environnement que de respecter la loi" (*Franceinfo*²³ 3/12/19) ou encore "La France à la traîne en matière d'écologie" (*Courrier International*²⁴, 25/10/19). Ce qui souligne une certaine instrumentalisation du sujet dans l'objectif de susciter la curiosité et donc le clic de l'internaute sur le lien de l'article.

¹⁸ RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*, Armand Colin, 2014.

¹⁹ Tribune, "Il est plus rentable de détruire l'environnement que de respecter la loi" : des associations et des juristes réclament plus de moyens pour la justice", *Franceinfo*, 2019.

²⁰ "Réouverture partielle de Lubrizol : "On a perdu la tête, cela manque de bon sens", déplore l'Association des sinistrés", *Franceinfo*, 2019.

²¹ "Municipales : un effet Lubrizol à Rouen ?", *Franceinfo*, 2020.

²² FISNE Audrey, "Vu de l'étranger. L'écologie est devenue un enjeu majeur des municipales", *Courrier international*, 2019.

²³ Tribune, "Il est plus rentable de détruire l'environnement que de respecter la loi" : des associations et des juristes réclament plus de moyens pour la justice", *Franceinfo*, 2019.

²⁴ ALTWEGG Jürg, "Vu de l'étranger. L'écologie est devenue un enjeu majeur des municipales", *Courrier international*, 2019.

L'événementialisation de la catastrophe de Rouen passe également par sa mise en scène et sa mise en parallèle avec la catastrophe de Seveso. Celles-ci sont décrites dans leurs aspects les plus sensoriels. Les journalistes tendent à faire voir et ressentir la gravité des événements au lecteur, quitte à susciter inquiétude et défiance.

L'article de *France Bleu*²⁵, daté du 26/11/19, évoque "9000 tonnes de produits chimiques [parties] en fumée". Un "immense panache de fumée noire [qui] se forme au-dessus de l'agglomération et même au-delà" et de "mauvaises odeurs" qui "inquiètent" les habitants. L'article évoque également les "temps forts" qui ont marqué "l'actualité" que représente la catastrophe. L'article est relativement court et formé de phrases courtes rythmant la narration des événements. Le ton et le rythme de l'article contribuent à la création d'une ambiance relativement anxiogène.

Dans l'article de *Franceinfo*²⁶, daté du 18/10/19, l'incendie de l'usine de Lubrizol a pour "arrière-plan, le drame de Seveso". Les termes "arrière-plan" et "drame" évoquent ici à la fois le domaine de la photographie, du cinéma et du théâtre. L'événement est mis en scène par le journaliste.

Notons ici l'importance des éléments accompagnant les articles de notre corpus dans cette mise en scène. Nous remarquons que dans notre corpus, seul un article n'est pas illustré d'une photo ou d'un dessin ni accompagné d'une vidéo ou d'un enregistrement audio. Il s'agit de l'article du *Monde* daté du 18/01/2020, "Municipales : à Rouen, l'écologiste Bérégovoy mise sur l'après-Lubrizol". C'est un article politique dans lequel la catastrophe est présentée comme partie intégrante de la stratégie politique du candidat écologiste à Rouen. Nous pouvons interpréter le manque d'illustration comme une façon de crédibiliser l'article qui veut proposer une analyse politique. Cependant, les autres articles de notre corpus sont illustrés ou accompagnés d'une photo (voir ci-dessous), d'une vidéo ou d'un enregistrement audio, voire de plusieurs à la fois. Les photos utilisées illustrent ou cherchent à compléter le sujet principal des articles et contribuent à renforcer l'effet recherché sur le lecteur.

²⁵ TURPIN Eric, ARRIGONI Germain, "Un an après l'incendie à l'usine Lubrizol à Rouen : chronologie d'une catastrophe", *France Bleu Normandie* (Seine-Maritime - Eure), 2019.

²⁶ "Le bilan de la catastrophe italienne de Seveso doit-il inquiéter les Rouennais ?", *Franceinfo*, 2019.



Incendie de l'usine Lubrizol à Rouen (Seine-Maritime), 26 septembre 2019. © Radio France - Alexandre Bioret²⁷

En effet, nous remarquons que :

- les articles évoquant l'incendie en lui-même, sa chronologie, sa gestion et ses conséquences sont illustrés par des images de la fumée noire au-dessus de Rouen, rappelant le caractère impressionnant voire traumatisant de la catastrophe ; elles le spectacularisent, c'est-à-dire qu'elles exposent à la vue des lecteurs l'incendie pour accroître les réactions déjà suscitées par l'article (annexe 1),
- les articles évoquant les réactions de la population suite à l'incendie ainsi qu'aux décisions des autorités publiques d'autoriser la réouverture du site sont illustrés par des images sombres, suggérant une atmosphère d'inquiétude, de mystère et de confidentialité (annexe 2).

Cependant, nous souhaitons ici souligner que les vidéos qui accompagnent les articles n'apportent pas plus d'informations sur le sujet abordé. Les articles en sont un résumé, parfois la quasi retranscription, sans apporter d'analyses complémentaires. La multiplicité des supports d'informations ne permet pas d'en savoir plus sur l'événement mais permet aux publics de choisir une façon d'obtenir l'information. La multiplicité de ces supports permet également de transmettre rapidement l'information par écrit si le public ne prend pas le temps de regarder la vidéo, plus longue que le temps de lecture dans la plupart des cas. Il s'agit alors plus de donner le choix au lecteur quant au moyen d'obtenir l'information, et donc d'accroître les chances de capter son attention, que de le faire bénéficier

²⁷ TURPIN Eric, ARRIGONI Germain, "Un an après l'incendie à l'usine Lubrizol à Rouen : chronologie d'une catastrophe", *France Bleu Normandie* (Seine-Maritime - Eure), 2019.

d'informations complémentaires grâce à ses différents supports. L'article, les photos, vidéos et enregistrements audio constituent un cadre, une scène qui capte l'attention du lecteur tout en cherchant à crédibiliser l'information par sa répétition : l'article crédibilise la vidéo/l'enregistrement audio en l'accompagnant et le retranscrivant, la vidéo/l'enregistrement audio justifie la présence de l'article, quand la photo met en images les propos tenus par l'article.

La mise en scène de l'événement passe ainsi par des images vidéos ou photos mais également, dans les différents articles, par la mobilisation de l'imaginaire du lecteur. De même, l'article du *Parisien*²⁸, daté du 10/07/16, caractérise "Seveso, petite bourgade italienne de Lombardie" comme le "théâtre d'un drame". Le journaliste fait appel à l'imagination du lecteur et suscite son émotion, le drame laissant supposer une situation grave, tragique, présentant un caractère violent voire mortel. L'article fait entendre le "sifflement" de la pression des réacteurs de l'usine de produits chimiques, il fait voir le "nuage blanc, très dense [qui] se propage au dehors du bâtiment, en direction du sud". Tout est fait ici pour stimuler l'imagination du lecteur, lui faire vivre la catastrophe comme s'il y était, comme si le journaliste décrivait ce qu'il avait vu et entendu ce jour de 1976. Le lecteur ressent alors également l'inquiétude et l'angoisse associées à l'événement. La catastrophe est décrite à chacune de ses étapes : le début de la fuite, son extinction, les actions de Clemente Barni, "le responsable adjoint de la production", pour prévenir les autorités de santé locales, l'alerte à la population, les premiers signes d'intoxication sur les animaux puis les humains, la rétention d'information par l'usine Icmesa et le scandale dans les journaux en juillet. La parole est donnée à des habitants qui racontent leur "colère" et leur désarroi face au manque d'information de la part des autorités locales. Le bilan de la catastrophe est dit "impressionnant". L'article est une narration scénarisée de la catastrophe et de ses conséquences directes. Il se termine par le retour des habitants sur la "zone interdite, en dépit du danger" et sur les "effets [avérés] de la contamination sur la reproduction". L'article laisse ainsi planer un climat d'inquiétude malgré les condamnations des quatre "co-accusés" et la directive Seveso adoptées par les "membres de la Communauté européenne" : "les études épidémiologiques ont fait état d'une hausse du nombre de leucémies, de diabète et de maladie du foie à Seveso, mais les avis divergent sur le lien entre ces évolutions

²⁸ LOMBART Gaël, "Il y a 40 ans, la catastrophe de Seveso contamine toute une région en Italie", *Le Parisien*, 2016.

et le nuage de dioxine”. Les conséquences environnementales et sanitaires à Seveso restent ainsi encore peu connues 40 ans après la catastrophe.

Dans l'article de *Franceinfo*²⁹, daté du 27/02/20, l'incendie est dit "impressionnant" et décrit comme un "drame environnemental". Nous notons que l'expression "drame environnemental" n'est utilisée qu'une unique fois dans l'article ainsi que dans l'intégralité de notre corpus. Si "la fumée et l'odeur ont enfin quitté le ciel de Rouen (Seine-Maritime), cela n'empêche pas la catastrophe de Lubrizol d'être encore dans toutes les têtes". Ici, l'article souligne le caractère marquant de la catastrophe dont l'invisibilité post-incendie ne signifie pas l'oubli. S'il n'y a plus de fumée, la peur et l'inquiétude persistent donc.

Ainsi, l'événementialisation de la catastrophe a d'abord pour objectif d'attirer l'attention du lecteur en lui faisant vivre pleinement la catastrophe elle-même. Pour lui faire vivre la catastrophe, le discours médiatique s'appuie sur les principales émotions suscitées par l'événement. Or ici, c'est la peur et l'inquiétude qui prédominent. De plus, les informations transmises plus que d'équilibrer les réactions suscitées, viennent les renforcer, au détriment d'une compréhension objective de l'événement, ici pourtant d'une catastrophe présentant un risque sanitaire et environnemental non négligeable.

Nous pouvons donc poser la question de la responsabilité de l'instance médiatique dans pareille situation. En effet, à l'instar de Sophie Moirand dans *Construction de l'événement dans la presse entre sémantique discursive, hétérogénéités énonciatives et inscription de l'émotion*³⁰, nous souhaitons interroger

"l'éthique de responsabilité qui impliquerait qu'on n'a pas le droit de se désintéresser de la conséquence de ses actes de parole, donc de l'acte de nommer, et de ce que le mot signifie dans les propos qu'on tient, lorsque la place qu'on occupe leur donne de l'importance..."

²⁹ "Municipales : un effet Lubrizol à Rouen ?", *Franceinfo*, 2020.

³⁰ MOIRAND Sophie, "La construction de l'événement dans la presse entre sémantique discursive, hétérogénéités énonciatives et inscription de l'émotion" Postface 2016 (version française, mars 2016) à la traduction en espagnol de l'ouvrage de Sophie Moirand "Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre" (PUF, Paris, 2007, 2008, 2011, 2015, traduit en arabe au Liban en 2009). Buenos Aires, Prometeo, 2017

Quel devrait être ainsi le rôle de l'instance médiatique dans le traitement journalistique d'une catastrophe mettant en danger les êtres humains et l'environnement ? Le modèle économique des instances médiatiques justifient-ils l'amplification et la diffusion d'émotions et de réactions susceptibles de créer des troubles socio-politiques au détriment de la compréhension des faits et de leurs véritables enjeux ?

Ainsi, l'événementialisation de la catastrophe de Lubrizol pose la question du rôle et de l'éthique des instances médiatiques dans le traitement communicationnel de l'environnement et de ses conséquences politiques et sociales. Les instances médiatiques n'ont-elles pas pour rôle la transmission d'informations permettant aux citoyens de prendre la mesure des faits et de leurs enjeux et ainsi pouvoir se construire une opinion et juger des actions menées pour répondre à ces enjeux ?

1.2. La minimisation du risque environnemental

Nous constatons, paradoxalement, que si les articles suscitent la peur et l'inquiétude du lecteur pour attirer son attention, une minimisation quasi-systématique des conséquences environnementales et sanitaires de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen est effectuée dans les corps de textes des articles. Cette minimisation se traduit par l'utilisation volontaire de l'implicite dans l'écriture des articles mais également par des procédés de mise en contradiction des différents éléments d'information au sein même des articles. Le parallèle fait avec la catastrophe de Seveso en 1976, dont les conséquences environnementales et sanitaires ont été plus importantes que celles de l'incendie de Lubrizol, permet également la minimisation de celles pouvant être constatées à Rouen. En effet, comme le souligne Roselyne Ringoot dans *Analyser le discours de presse*, "l'inscription de l'événement dans un réseau d'événements passés permet d'établir des scénarios possibles pour le futur"³¹. Ici, l'inscription de la catastrophe de Lubrizol à Rouen dans un réseau de catastrophes passées telles que celles de Seveso en 1976 et AZF en 2001 (*Courrier International*³², 28/09/19) permet de nourrir des

³¹ RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*, Armand Colin, 2014.

³² FISNE Audrey, "Vu de l'étranger. Après l'incendie à Rouen, les inquiétudes des habitants et le souvenir d'AZF", *Courrier international*, 2019.

scénarios quant à son influence sur la vie sociale, politique et économique du pays et d'en relativiser les conséquences environnementales et sanitaires. Cela contribue également à banaliser la catastrophe par son inscription dans une succession d'accidents industriels.

Enfin, une différence de traitement des éléments d'information concernant ces deux catastrophes est également constatée. Seul un recoupement d'informations entre un grand nombre d'articles de presse permet d'avoir une vision relativement globale des deux catastrophes. Cet éparpillement des informations ne permet donc pas aux lecteurs de prendre la mesure des événements survenus à Rouen, de leur importance vis-à-vis des catastrophes passées ni de leurs conséquences pour les populations et l'environnement sur le court, moyen et long terme.

Ainsi, la minimisation de la catastrophe passe par l'utilisation de l'implicite dans la description même de la catastrophe et de ses répercussions. Ceci permet au journaliste de ne relater que les faits sans s'avancer en conjecture. Par exemple, dans l'article de *France Bleu*³³ datant du 26/11/2019, le lien entre “[l']immense panache de fumée noire” et l'inquiétude des “habitants [qui] se plaignent des mauvaises odeurs” n'est pas clairement exprimé par le journaliste mais suggéré par la succession de ces deux éléments d'information. De plus, si les habitants “s'inquiètent des conséquences sur la santé et l'environnement”, le journaliste ne précise pas leurs motivations ni les risques potentiels effectifs de l'incendie. Rien ne vient donc légitimer l'inquiétude des habitants. Nous remarquons également que seule l'inquiétude “des habitants” est mentionnée, quid des agriculteurs, des autorités locales, des pompiers ayant contribué à éteindre l'incendie ? Ceci interroge l'importance que doit donner le lecteur à l'inquiétude ressentie, fondée sur des mauvaises odeurs et la fumée noire visible dans le ciel de Rouen.

D'autres part, la minimisation des risques environnementaux et sanitaires est rendue possible par le parallèle fait avec la catastrophe de Seveso, en 1976, en Italie. L'article de *Franceinfo*³⁴, daté du 18/10/2019, nous permet d'analyser ce procédé. Le journaliste y narre la catastrophe de Seveso de 1976, ayant pour conséquence la libération dans l'atmosphère de TCDD, “l'une des dioxines les plus

³³ TURPIN Eric, ARRIGONI Germain, “Un an après l'incendie à l'usine Lubrizol à Rouen : chronologie d'une catastrophe”, *France Bleu Normandie* (Seine-Maritime - Eure), 2019.

³⁴ “Le bilan de la catastrophe italienne de Seveso doit-il inquiéter les Rouennais ?”, *Franceinfo*, 2019.

toxiques pour l'homme et la seule considérée comme cancérigène". Or, bien que les dioxines soient "des composés chimiques appartenant à des produits très dangereux", l'inquiétude des "Rouennais et des habitants des zones potentiellement contaminées" est rapidement délégitimée par la minimisation même des conséquences de la dioxine à Seveso que l'on associe "à la mort, au cancer, un peu comme Tchernobyl, ce qui n'est pas le cas" selon le journaliste. De même les conséquences environnementales sont minimisées par la construction du paragraphe qui les évoque : le journaliste rappelle dans un premier temps qu'aucune "victime humaine n'est à déplorer en Italie", le présent de l'indicatif créant le parallèle avec la catastrophe de Rouen dans l'esprit du lecteur, puis la nécessité de "décontamination totale du site et la mort de plusieurs dizaines de milliers d'animaux sauvages" pour enfin finir sur le constat d'aucune "mortalité supplémentaire liée au cancer". La confusion entre victime humaine et animale minimise l'importance de pareille information et tant à réduire l'inquiétude qu'elle pourrait susciter : qu'est-ce qui a tué ces animaux ? Ce qui tue les animaux ne tue pas les Hommes ? Le journaliste évoque toutefois "l'augmentation des cancers lymphatiques hématopoïétiques chez les femmes" mais précise qu'elle est "statistiquement peu significative". Aucune information n'est donnée sur la gravité de ce type de cancer, sur les études permettant de constater l'augmentation de ces cancers ni sur celles permettant de constater cette faiblesse statistique. Rien n'est dit sur les sources utilisées par le journaliste. Le lecteur doit donc le croire et faire peu de cas des conséquences sanitaires de la catastrophe. Nous retrouvons cette minimisation de la contamination sur la santé dans l'article de *Public Sénat*³⁵, daté du 12/12/19, où est évoquée une "légère augmentation des tumeurs dans la zone hépatobiliaire et du système lymphatique", sans aucune précision sur la gravité de pareilles tumeurs. L'adjectif "légère" tant à minimiser l'augmentation des cas. De plus, l'article mentionne "une hausse de certains types de cancer" sans précision. Le lecteur peut alors se demander si la hausse des cancers correspond à l'augmentation des tumeurs ou si ce sont deux types distincts d'effets sur la santé humaine dus à la contamination aux produits chimiques de l'usine d'Icmesa. La minimisation de ces effets passent également par l'omission d'explications claires et précises à destination de tout lecteur. Le journaliste parle également "[d']interprétation après

³⁵ VILCHEZ Pauline, SAUVAGE Flora, "Catastrophe de Seveso : prise de conscience des risques industriels", *Public Sénat*, 2019.

l'enquête épidémiologique" or on ne sait pas qui est l'auteur de cette "interprétation" ni pourquoi celle-ci est nécessaire. Les résultats scientifiques de l'enquête ne suffisent-ils pas à comprendre la situation sanitaire ? Le lecteur ne peut-il pas comprendre les résultats lui-même ? "Interpréter" est d'abord l'action de traduire or cette action implique que le sens de ce qui est traduit passe par le filtre d'une subjectivité ; le sens est donc en partie déformé. Le lecteur, n'ayant pas accès à cette "enquête épidémiologique", se voit donc, d'une certaine manière, obligé de faire confiance à cette subjectivité qu'on lui impose. Or le journaliste continue à minimiser les risques sanitaires de l'exposition au chlore suite à la catastrophe de Seveso : s'il y a du chlore, dans les dioxines, 20% chez les 214 enfants âgés de 3 à 14 ans qui se sont retrouvés sous le nuage, et 48% chez les voisins immédiats de l'usine", c'est "à peine 0,6%" de la population. L'adjectif "à peine" tend à signifier le faible impact de l'exposition au chlore sur la population, sans pour autant indiquer la gravité de cette exposition pour les personnes touchées ni les études ayant permis de calculer ces pourcentages de contamination. L'exemple du "président ukrainien" minimise encore les effets de l'exposition car bien qu'il ait eu le "faciès boursoufflé de boutons, une allure abattue, un teint blême trahissant un mauvais fonctionnement du foie" - dont on ne sait pas s'il est lié à l'exposition au chlore - "cela passe après une hospitalisation". Rien n'est dit sur les conditions de cette hospitalisation ni sur les conséquences sur le long terme de l'exposition au chlore. Finalement, le journaliste conclut qu'il n'y a eu "aucun cas déclaré à Rouen" ; le lecteur comprend donc qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Par ailleurs, rien n'est dit quant à la libération de produits chimiques à Rouen et sur leur composition.

Dans le même article de *Public Sénat*³⁶ sont ensuite évoquées les conséquences de la catastrophe de Seveso sur la reproduction plusieurs années après. En effet, "les effets de la contamination sur la reproduction sont avérés avec une baisse importante de la fertilité". Si le journaliste met en lumière l'importance de la découverte en ce que c'est "la première fois qu'on a démontré qu'un produit (perturbateur endocrinien), pouvait bouleverser une descendance", il continue de minimiser ses potentielles implications sur la santé humaine. En effet, bien que la "corrélation" entre la baisse de fertilité et "le niveau de contamination à la TCDD" soit avérée, le journaliste utilise l'adverbe "potentiellement" pour évoquer l'influence des

³⁶ Ibidem.

perturbateurs endocriniens sur le “système hormonal”. L’effet de la dioxine est donc ici réduit à un changement de sexe potentiel des enfants nés de parents ayant été contaminés par la dioxine. Pourtant, nous apprenons grâce à l’article du *Parisien*³⁷ du 10/07/2016 que des “avortements thérapeutiques” ont dû être effectués suite à la catastrophe de Seveso, dans un pays “très catholique” où “cette pratique est encore interdite en temps normal”. Si de telles mesures ont été prises suite à la catastrophe de Seveso, contre les normes juridiques, éthiques et morales du pays à cette époque-là, nous pouvons interroger la réelle dangerosité des produits chimiques auxquels ont été exposés les habitants et habitantes de Seveso. Rappelons que la dioxine est considérée comme “très dangereuse” et “toxique”. Si cela peut modifier le système hormonal des êtres humains, qu’en est-il des autres risques sur notre santé, sur celle des animaux et de l’environnement au sens large ? L’étude scientifique a été portée par le professeur Mocarelli, suite à une initiative qui apparaît comme tout à fait personnelle. Qu’en est-il d’une étude à plus large échelle sur les effets de la contamination à la dioxine sur le long terme ? Rien n’est dit à ce sujet. Le discours journalistique ici tend à focaliser l’attention sur des conséquences peu importantes sur la santé humaine, sans proposer d’analyse des conditions de réalisation de l’enquête scientifique ni de potentielles autres répercussions de la dioxine sur la santé humaine et sur l’environnement malgré, rappelons-le, la mort de milliers d’animaux, l’augmentation des cas de cancers chez les femmes suite à la catastrophe de Seveso et d’avortements thérapeutiques pourtant illégaux à l’époque. L’objectif peut être de rassurer le lecteur par la focalisation de son attention sur un phénomène suffisamment étrange pour susciter sa distraction vis-à-vis d’autres éléments plus inquiétants fournis par l’article lui-même mais peu développés. Enfin, malgré le caractère avéré de la toxicité de la dioxine et de son influence sur le corps humain, le journaliste estime qu’un “taux de dioxines dans l’air rouennais quatre fois supérieur à ce qui est considéré comme toxique [...] ne veut rien dire tant qu’on n’a pas mesuré les effets sur les gens”. Notons “[qu’]aucun suivi n’a encore démarré” à Rouen. L’article se termine ainsi sur une contradiction logique et sur un constat implicite : ce qui n’est pas mesuré n’existe pas, ce dont on ne parle pas n’existe pas.

³⁷ LOMBART Gaël, “Il y a 40 ans, la catastrophe de Seveso contamine toute une région en Italie”, *Le Parisien*, 2016.

Nous constatons ainsi à la fois un souci d'informer sur les faits survenus à Seveso, en écho à la catastrophe de Rouen, mais également une volonté de rassurer ou du moins de ne pas inquiéter le lecteur sur les risques encourus par la population rouennaise. Cela passe ici par la minimisation des conséquences sanitaires et environnementales du discours journalistique sur les effets des catastrophes de Seveso et, par ricochet, de celle de Rouen mais également par la faiblesse des moyens mis en œuvre pour les étudier.

De plus, un discours contradictoire est produit par le traitement médiatique global des catastrophes de Seveso et de Rouen. En effet, si nous avons constaté une minimisation de l'importance des effets de la dioxine sur la santé et l'environnement dans l'article de *Franceinfo*³⁸ du 18/10/19, l'article du *Parisien*³⁹ daté du 10/07/16 décrit la dioxine comme "un puissant poison utilisé dans la production de pesticide" et non de "médicaments" comme indiqué par l'article précédemment évoqué. Nous apprenons également que la dioxine entre "dans la composition du fameux "agent orange" massivement épandu par l'armée américaine au Vietnam...". Cette référence fait appel à la mémoire collective : les conséquences sanitaires de la guerre au Vietnam dues à l'utilisation de "l'agent orange" sont étudiées à l'école et ont marqué la population par leur gravité sur la santé humaine notamment. L'impact de cette référence sur l'imaginaire du lecteur va bien au-delà de celui provoqué par d'autres articles mentionnant la dioxine et crée une confusion. Si la dioxine est si dangereuse, pourquoi tous les articles ne font-ils pas référence à la gravité de l'exposition des populations à cette molécule ? Ainsi, quand l'article de *Franceinfo* minimise les effets de la dioxine sur la peau, l'article du *Parisien* fait référence à "430 personnes [souffrant] de lésions apparentes, en majorité des enfants" dont "193 sont atteintes de chloracné, une altération grave de la peau dont beaucoup garderont des séquelles".

La contradiction au sein et entre ces articles de médias *mainstream* génère une confusion dans la compréhension des faits par le lecteur et contribue à mettre en doute les éléments d'information concernant la catastrophe plus récente de Rouen. Ainsi, si la minimisation des conséquences environnementales et sanitaires passe

³⁸ "Le bilan de la catastrophe italienne de Seveso doit-il inquiéter les Rouennais ?", *Franceinfo*, 2019.

³⁹ LOMBART Gaël, "Il y a 40 ans, la catastrophe de Seveso contamine toute une région en Italie", *Le Parisien*, 2016.

par des procédés d'écriture journalistique, elle passe également par l'omission d'éléments fondamentaux dans la compréhension des événements et de leurs enjeux. Enfin, ce manque de cohérence entre les articles et le manque d'éléments d'analyse des catastrophes et de leurs conséquences créent un effet contre-productif car, plutôt que de rassurer, les médias nourrissent l'inquiétude et la confusion quant à l'interprétation des informations transmises.

Il nous paraît important ici de signaler que seul l'article du *Courrier International*⁴⁰ du 28/09/19, sur les vingt dont est composé le corpus choisi, met en question la minimisation de la crise par les autorités publiques. En effet, un sous-titre de l'article est "La crise minimisée ?". Le paradoxe entre la fin de l'incendie et l'accroissement de "l'inquiétude" est souligné, mettant en évidence "les doutes des riverains en matière de pollution de l'air et de l'eau". Ainsi, ce n'est pas parce que la catastrophe n'est plus visible qu'elle doit être minimisée voire niée. D'autant que l'article, contrairement aux autres, révèle que "51 personnes ont consulté un établissement de santé des environs et [que] cinq personnes ont été hospitalisées". Ces chiffres qui "interpellent" n'ont pourtant pas été mentionnés dans d'autres articles. De plus, nous ne connaissons pas les détails de ces cas : quelles sont les raisons des consultations et des hospitalisations ? Les personnes sont-elles dans un état jugé grave par les médecins ? Quels sont leur profil (personnes âgées, enfants, indifférents, ...) ? Le journal soulève un sujet d'inquiétude sans pour autant aider le lecteur à mieux appréhender la dangerosité potentielle de la situation, volontairement ou par manque d'informations. Or, nous pouvons faire remarquer que si les informations manquaient, il serait alors jugé plus transparent de le préciser dans l'article, comme cela est demandé d'ailleurs aux autorités elles-mêmes dans cette affaire. Enfin, l'article rapporte une conclusion du média "ABC" : "depuis le début de l'incendie, les autorités n'ont cessé de multiplier les tentatives d'apaisement pour "minimiser la crise"". Nous pouvons ici faire plusieurs remarques. Tout d'abord, le sujet de la minimisation de la crise est clairement énoncé. Cependant, la mise entre guillemets de "minimiser la crise" permet un détachement de l'article par rapport au propos, qui ne fait alors que rapporter cette conclusion, sans proposer d'analyse politique du sujet. Suite à cette conclusion, l'article du *Courrier international* évoque les propos d'Agnès Buzyn, ministre de la Santé au

⁴⁰ FISNE Audrey, "Vu de l'étranger. Après l'incendie à Rouen, les inquiétudes des habitants et le souvenir d'AZF", *Courrier international*, 2019.

moment de la catastrophe, et les “recommandations” des autorités vis-à-vis des “riverains et notamment concernant les agriculteurs”. Les propos de la ministre entrent en contradiction avec ceux de la préfecture. Si l’article ne commente pas ces propos, il confirme implicitement la tentative première “d’apaisement pour minimiser la crise” et les effets nocifs des produits dispersés dans l’air par la préfecture ainsi que la communication confuse autour des conséquences de l’incendie. Les autorités auraient ainsi souhaité apaiser pour minimiser et non minimiser pour apaiser. La volonté première des autorités publiques serait donc la minimisation de la catastrophe. Cela peut être considéré comme une accusation grave contre le gouvernement et décisive dans notre compréhension des enjeux politiques et économiques des conséquences environnementales et sanitaires de la catastrophe.

Ainsi, l’article évoque les conséquences environnementales et sanitaires sans analyse précise des faits. Il sous-entend également une stratégie de minimisation de ces conséquences de la part des autorités mais, ici encore, sans analyse adéquate. Nous n’avons qu’un rapport incomplet de faits et de conclusions sous-entendues. Le lecteur ne peut donc pas avoir une vision claire des risques de l’incendie ni des enjeux politiques de la catastrophe, sur le court comme sur le moyen terme. Ce constat nous paraît particulièrement important en ce que le journalisme ne contribue pas ici à donner aux citoyens les moyens de comprendre la situation ni de pouvoir se positionner par rapport à un pouvoir politique remis en question par son propre discours.

Nous constatons donc, tout d’abord, une contradiction propre au discours médiatique. Pour que les articles soient lus, il leur faut susciter la curiosité des lecteurs, quitte à générer par là leur inquiétude quant aux événements relatés. Cependant, nous constatons également que les répercussions environnementales et sanitaires sont minimisées quand elles sont évoquées et peuvent être tout à fait absentes des articles. Quand elles ne le sont pas, elles nourrissent l’inquiétude et le doute des lecteurs quant à la parole politique, renforçant alors la défiance pourtant dénoncée dans le discours médiatique. Cette minimisation des faits remet en question l’objectivité du discours médiatique. Or, l’objectivité, avec l’indépendance et le pluralisme, est un pilier de l’information, garant du rôle démocratique des médias

dans notre société. C'est la crédibilité et la légitimité même du discours médiatique qui sont en jeu ici.

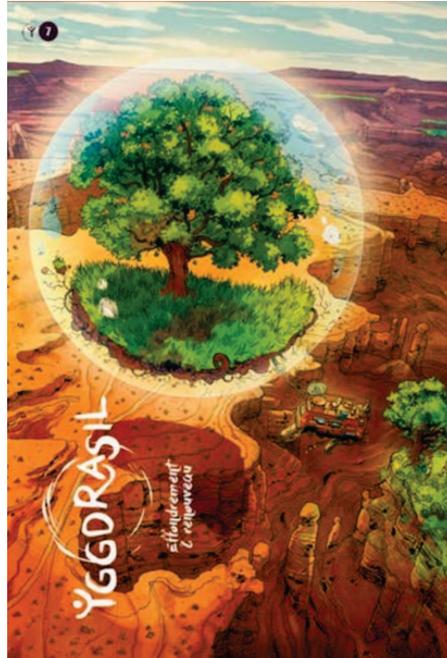
Par ailleurs, les articles parus à partir de décembre vont ensuite se focaliser sur la question de la reprise partielle de Lubrizol et sur l'influence de la catastrophe sur les municipales de mars 2020. Les conséquences environnementales et sanitaires ne sont plus évoquées en détail ou pour elles-mêmes. Le corpus d'articles de presse a été choisi afin d'être le plus représentatif possible des discours journalistiques sur la catastrophe sur la période étudiée. Nous notons ainsi que la priorité dans le discours médiatique est donnée à des considérations de court et moyen terme et que la question d'un suivi des conséquences sur l'environnement et la santé de la catastrophe ne fait pas l'objet d'enquête ou de mention particulière dans les articles sur la période étudiée. Si ce suivi est évoqué dans la presse, nous pouvons dire qu'il représente un sujet secondaire face aux enjeux politiques et économiques des catastrophes tant de Seveso que de Rouen.

Ainsi, l'environnement tient une place secondaire dans le discours médiatique en ce qu'il est minimisé voire ignoré, malgré une instrumentalisation occasionnelle au nom de logiques propres au modèle économique médiatique. Cependant, cette instrumentalisation et ce rapport à l'environnement se font au détriment même de la crédibilité et de la légitimité du discours médiatique au sein de notre société, et notamment des médias *mainstream*. En effet, nous constatons l'émergence de médias indépendants, non-subventionnés, dédiés aux enjeux environnementaux. Nous pouvons citer par exemple le magazine *Yggdrasil*⁴¹ qui traite en particulier des questions liées à l'effondrement et à la résilience de notre civilisation. Ce magazine est conçu comme un être vivant avec "une naissance, un développement et une mort"⁴² : seuls douze numéros seront édités et leurs bénéfices, s'ils en génèrent, seront reversés à des organisations pour "semmer d'autres graines". Ce magazine est le symbole d'une lutte contre la croissance par sa nature limitée, d'un engagement pour une transformation de nos sociétés par les thèmes abordés et dont l'existence est directement mise au service de cette transformation. Nous pouvons également citer d'autres médias alternatifs tels que le média en ligne *Reporterre, le quotidien de l'écologie*, qui traite des thématiques principalement environnementales et sociales

⁴¹ Yggdrasil est le nom de l'arbre-monde de la tradition nordique, un symbole que l'on retrouve dans toutes les cultures humaines.

⁴² "Le magazine - Yggdrasil, effondrement & renouveau", *Yggdrasil Magazine*, consulté sur : <https://yggdrasil-mag.com/yggdrasil-magazine>

ou encore la revue de journalisme *We demain*, autour de l'économie collaborative et des initiatives technologiques et environnementales, selon une approche prospective.



Yggdrasil, n°6, paru le 16 décembre 2020.

Ainsi, si différents médias abordent les thématiques environnementales, sociales et sociétales, pour elles-mêmes, ce sont souvent des médias spécialisés et touchant un public déjà sensible à ces problématiques. Nous souhaitons mettre en lumière la nécessité que les médias généralistes, aux audiences plus larges, s'emparent de ces sujets, dans une approche réflexive et constructive. C'est à la fois les thèmes et le discours médiatiques qui doivent évoluer. Cependant, nous tenons à souligner que cela implique de repenser le financement des médias afin de les libérer des logiques commerciales qui les amènent notamment aux discours contradictoires que nous avons mis en évidence précédemment. Cette réflexion est d'ailleurs déjà en cours⁴³.

⁴³ CAGE Julia, *L'information est un bien public, Refonder la propriété des médias*, Seuil, 2021.

2. Une instrumentalisation du risque environnemental dans le discours politique, au détriment de sa gestion et de l'action politique elle-même

2.1. Rassurer la population pour mieux la protéger

Quand le discours médiatique instrumentalise la catastrophe et ses conséquences environnementales et sanitaires pour des raisons économiques, le discours politique l'instrumentalise dans un objectif annoncé par les articles précédemment étudiés. En effet, nous avons vu que l'objectif du discours politique, dans la situation de crise qu'a entraînée l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, est avant tout d'apaiser la population par la minimisation des conséquences de la catastrophe. Nous allons ainsi, à présent, étudier la construction de ce discours, ses limites ainsi que son impact tant social que politique.

Dans l'article de *France Bleu*⁴⁴ daté du 26/11/19, le journaliste constate que "la parole politique ne parvient pas à rassurer la population". Analysons tout d'abord l'expression "parole politique". La "politique" est ce qui se réfère aux affaires de l'Etat et à sa conduite, c'est-à-dire à l'organisation de la société. Nous pouvons donc présumer ici que le journaliste désigne par l'expression "parole politique", la parole de l'Etat, la parole de l'autorité publique. Ainsi, nous constatons que l'objectif de la parole politique a d'abord été de "rassurer la population". Il s'est agi pour l'autorité publique, dans les premiers temps de la catastrophe de Rouen, d'essayer de tranquilliser et de redonner confiance à la population inquiète suite à l'incendie particulièrement "impressionnant" de l'usine Lubrizol. Une première interrogation se pose : pourquoi l'objectif prioritaire de l'Etat est-il de rassurer la population ? Ceci peut être considéré comme un choix de communication politique et donc questionné en termes de stratégie communicationnelle. Cette interrogation est d'autant plus légitime que le constat est fait de l'incapacité de la parole politique à effectivement rassurer la population. Si l'article ne propose pas d'analyse communicationnelle de cet échec, la vidéo du *Monde*⁴⁵, diffusée le 26/10/19, retrace "quelques interventions contradictoires du gouvernement sur les premiers jours suivant l'incendie" (annexe 4). En effet, dès le 26 septembre au matin - l'incendie ayant eu lieu dans la nuit du

⁴⁴ TURPIN Eric, ARRIGONI Germain, "Un an après l'incendie à l'usine Lubrizol à Rouen : chronologie d'une catastrophe", *France Bleu Normandie* (Seine-Maritime - Eure), 2019.

⁴⁵ LESAGE Simon, "Incendie de Lubrizol : aux origines de la défiance", *Le Monde*, 2019.

25 au 26 -, quelques heures après les faits, le Ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, annonça : "Il n'y a pas d'éléments qui permettent de penser que les fumées seraient dangereuses". Rappelons que plus de 9 500 tonnes de produits chimiques non identifiés venaient de partir en fumée. Le lendemain, Agnès Buzyn, Ministre de la santé, et Elisabeth Borne, Ministre de l'écologie se contredisent, bien que côte à côte au moment de leur prise de parole :

- Elisabeth Borne : "A ce stade, les mesures n'ont pas permis de voir des polluants préoccupants."
- Agnès Buzyn : "La ville est clairement polluée."

Le discours sur les conséquences environnementales et sanitaires est alors clairement contradictoire et imprécis. De plus, il laisse place à un certain nombre de questions quant aux "mesures" évoquées par la Ministre E. Borne : quelles sont-elles ? Peuvent-elles être pertinentes si tôt après l'incendie ? Qu'a-t-il été mesuré ? Comment ? Par qui ? Ces questions restent alors sans réponse claire.

Le 28 septembre, c'est au Préfet de Seine-Maritime, Pierre-André Durand, de s'exprimer. Il déclare l'absence de "toxicité aiguë" et que "nous sommes à un état habituel de la qualité de l'air à Rouen". Pourtant, le 1er octobre, il précise : "Cela ne veut pas dire que l'état habituel de l'air à Rouen est bon". La déclaration censée préciser les propos du Préfet souligne la difficulté de l'autorité publique à se prononcer sur la question du risque environnemental et sanitaire de l'incendie. Nous notons cependant que l'environnement n'est seulement évoqué dans le discours public qu'en ce qu'il pourrait contenir des substances toxiques pour la santé humaine, notamment l'air extérieur. Rien n'est dit sur l'impact de l'incendie sur les sols, l'eau ou les animaux d'élevage notamment, c'est-à-dire, sur l'environnement au sens large. Les autorités publiques font ainsi le choix de séparer le sujet de la santé de celui de l'environnement. Le risque est alors que, dans la gestion de la catastrophe, les paramètres environnementaux soient négligés voire ignorés au détriment même de la santé publique. Le choix de se prononcer malgré tout par une déclaration affirmative, qui se révélera confuse, en est une illustration. L'objectif est en priorité de rassurer la population sur les risques sanitaires encourus en restant à Rouen, à respirer l'air sous le nuage de fumée noire. Cependant, la confusion créée par la contradiction des différentes déclarations dans les médias et par le manque d'informations sur les conséquences environnementales de l'incendie a un effet contre-productif : n'est-il pas inquiétant que les autorités publiques ne soient pas

d'accord sur le niveau de danger encouru par la population ? Prennent-elles la mesure de ce danger ? Prennent-elles les mesures nécessaires appropriées à la protection de la population ?

Le doute quant à la capacité de l'Etat de protéger la population s'accompagne alors d'un doute sur la sincérité, la véracité même du discours gouvernemental sur les risques sanitaires de l'incendie. En effet, comme le montre la vidéo du *Monde*⁴⁶, le 30 septembre par exemple, le Premier Ministre Edouard Philippe prend lui-même la parole pour répondre à l'inquiétude de la population :

“Un certain nombre d'autres analyses doivent arriver au fur et à mesure qu'elles sont réalisées. Nous ne pouvons donner les résultats avant qu'elles soient terminées. Mais dès qu'elles seront réalisées, nous donnerons et nous communiquerons l'ensemble des résultats. [...] Je vous dis simplement ce que disent les analyses, qui m'expliquent qu'elles ne sont pas nocives et qu'elles sont gênantes, voilà”.

Le terme “gênantes” utilisé par le Premier Ministre pour décrire les fumées de l'incendie vient mettre en doute le caractère non-nocif de celles-ci. S'il n'y a pas de danger, d'où viendrait la gêne ? Si les analyses parlent déjà d'une gêne, ne peut-il pas y avoir de précisions sur les origines et les conséquences de cette gêne ? La population doit-elle se protéger ? De plus, ces propos entrent en contradiction avec la première partie de l'intervention d'Edouard Philippe, refusant de se prononcer sans en savoir davantage sur les résultats des analyses. Cette contradiction vient nourrir le sentiment que toutes les informations ne seraient pas transmises bien que disponibles car si l'on ne sait pas, à ce moment-là, publiquement ce qui a brûlé précisément, comment les analyses peuvent-elles d'ores et déjà déclarer les fumées inoffensives ? Jean-Baptiste Fressoz, historien de l'environnement, a travaillé sur des questions sanitaires de ce type. Dans la vidéo des *Décodeurs* du *Monde*⁴⁷, il explique à propos de l'intervention d'Edouard Philippe que :

⁴⁶ ibidem.

⁴⁷ ibidem.

“dire “c’est gênant mais c’est pas nocif” alors qu’on ne savait pas ce qui avait brûlé, on n’avait pas la liste des produits, c’était à mon avis une erreur. Il aurait mieux valu dire “effectivement on ne sait pas””.

Ainsi, avouer la méconnaissance des risques serait ici préférable à une stratégie de minimisation pour rassurer la population. Si l’ignorance des risques par les autorités publiques peut être angoissante, comme le souligne par la suite Jean-Baptiste Fressoz, l’assurance que tous les moyens sont mis en oeuvre dans le cas de résultats révélant une forte toxicité des fumées, c’est-à-dire, la mise en place de mesures préventives, pourrait permettre de rassurer la population. Les autorités publiques n’ont cependant pas fait ce choix de stratégie de communication de crise.

2.2. Un discours qui ne fait plus sens

L’analyse du discours des autorités publiques et de leur position par rapport aux risques sanitaires et environnementaux met ainsi en évidence une inadaptation de l’objectif prioritaire donné à la parole politique et donc à l’action politique. En effet, pour Patrick Charaudeau, “la politique relève de l’action, et le langage est ce qui motive l’action, l’oriente et lui donne du sens”⁴⁸. La mise en cause de la motivation première de la parole politique, c’est donc mettre en cause l’action politique elle-même.

Ainsi, lors des catastrophes mentionnées précédemment, l’objectif prioritaire des autorités publiques a été de rassurer la population, quitte pour cela à cacher certaines informations pouvant susciter l’inquiétude parmi elle. Dans la tribune du *Monde*⁴⁹ du 21/11/19, Olivier Blond, Président fondateur de l’association Respire, un collectif citoyen pour la transparence sur l’accident Lubrizol et la défense des victimes, exprime clairement cette démarche : “le discours officiel s’évertue ainsi à rassurer la population”, à l’apaiser avec de “fausses promesses”. Il analyse à la fois la démarche compréhensible du Préfet qui cherche “à éviter la panique” mais également ses conséquences potentielles : “minorer les risques et les incertitudes

⁴⁸ CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Lambert-Lucas, 2014.

⁴⁹ Tribune, "Lubrizol : “Le dispositif actuel de gestion de crise est basé sur une version inappropriée de la démocratie”", *Le Monde*, 2019.

amènent à limiter la réponse publique”. Cela a notamment été rappelé par Arnaud Brennetot, professeur à l’université de Rouen Normandie, devant la commission d’enquête sénatoriale. Selon lui, en effet, les “figures de style” employées par le discours politique suite à la catastrophe “témoignent d’une volonté de rassurer le public à bon compte, sans admettre les inconnues ou les incertitudes et de minimiser l’ampleur de l’événement pour donner l’impression que la situation est maîtrisée”⁵⁰. Or cette minimisation expose les populations “à un risque”. Ainsi, paradoxalement, on cherche à ne pas trop inquiéter la population pour une meilleure gestion de crise en lui faisant prendre plus de risques. Nous pouvons interpréter cette démarche comme la croyance des autorités publiques en la nécessité de maintenir la population dans l’ignorance pour mieux contrôler la situation, si ce n’est la population elle-même, en particulier dans un contexte de crise environnementale et sanitaire. Cette démarche n’est pas sans nous rappeler les théories des sciences sociales dont E. Bernays s’est inspiré pour fonder la “justification scientifique de la finalité politique du travail [du] conseiller en relations publiques”⁵¹. Selon lui :

“la masse est incapable de juger correctement des affaires publiques et [les] individus qui la composent sont inaptes à exercer le rôle de citoyen en puissance qu’une démocratie exige de chacun d’eux ; bref, que le public, au fond, constitue pour la gouvernance un obstacle à contourner et une menace à écarter”⁵².

Ici, la peur d’un mouvement de panique tend à présenter la population aujourd’hui encore comme une “menace à écarter”. Or toutes les crises analysées jusqu’à présent mettent en lumière les conséquences délétères de cette démarche. Toujours dans la tribune du *Monde*⁵³ précédemment citée, Olivier Blond parle notamment d’un “effet contre-productif”. En effet, à Rouen ce sont “10 000 tonnes de produits chimiques” parties en fumée, “soit l’équivalent d’une marée noire au cœur de la ville”. Pourtant, “plus d’un mois après l’incendie, la quasi-totalité des questions [sur les conséquences pour la population, la nature chimique exacte des produits qui ont

⁵⁰ Comptes rendus de la Commission d’Enquête Incendie de l’usine Lubrizol au Sénat, le mardi 29 octobre 2019.

⁵¹ BERNAYS Edward, *Propaganda*, Zones, 2007.

⁵² Ibidem.

⁵³ Tribune, “Lubrizol : “Le dispositif actuel de gestion de crise est basé sur une version inappropriée de la démocratie””, *Le Monde*, 2019.

brûlé et sur l'origine de l'incendie] restent sans réponses". Malgré ce constat, la "préfecture répète son message lénifiant sur l'absence de risque". L'adjectif "lénifiant" est ici particulièrement critique sur la communication de l'autorité préfectorale de Rouen. Il s'agirait d'apaiser la population mais également d'endormir sa vigilance. Or, comment préparer une population à une crise, lui permettre d'y faire face sereinement si l'on ne la prépare pas, si l'on endort sa vigilance et donc sa capacité à y réagir au mieux ? La vigilance est ce qui nous permet de veiller les uns sur les autres, sur ce qui nous entoure, c'est une surveillance attentive et sans défaillance. La vigilance est, en cela, ce qui nous permet d'échanger avec notre milieu et de nous y adapter. Nous souhaitons souligner ici la contradiction profonde entre l'objectif de la communication des autorités publiques en temps de crise et l'intérêt même de la population, dont la sécurité relève pourtant des devoirs prioritaires de l'Etat lui-même. C'est d'ailleurs ce qui est perçu par la population elle-même, comme le montre le témoignage du soldat du feu dans l'article du *Courrier International*⁵⁴ du 03/10/19 : "lui et plusieurs centaines de Rouennais [sont] convaincus d'être trompés par l'Etat au détriment de leur santé". Nous constatons ainsi un processus de décrédibilisation inhérent à la parole politique, celle-ci s'appuyant sur des éléments "partiels" et "incertains" pour rassurer la population, créant alors un effet contre-productif vis-à-vis tant de son objectif que de son devoir premier. Corine Pelluchon exprime cette contradiction profonde, et le risque pour la parole et l'action politique à ne pas la corriger, dans son ouvrage *Réparons le monde*⁵⁵ :

"La mission de l'Etat est d'organiser les différentes sphères d'activité, le travail, la production, les échanges, la culture, en vue du bien commun. Celui-ci, dans notre perspective, est élargi aux générations futures et aux autres espèces puisque le politique, pensé à la lumière d'une philosophie de la corporéité et des nourritures, intègre nécessairement la question de notre habitation de la Terre et d'une juste cohabitation avec les autres vivants. Le monde commun, qui confère une épaisseur à notre existence et à l'action

⁵⁴ FISNE Audrey, "Vu de l'étranger. À Rouen, l'incendie de Lubrizol attise le sentiment d'abandon", *Courrier international*, 2019.

⁵⁵ PELLUCHON Corine, *Réparons le monde*, Rivages, 2020.

collective, ne peut pas être exclu des politiques publiques sans les vider de leur sens, comme l'écrivait Hannah Arendt⁵⁶."

Les contradictions de la communication politique sur les risques environnementaux révèlent ainsi :

- des défaillances communicationnelles, voire informationnelles, au sein même des autorités publiques puisqu'un discours non homogène est transmis à la population,
- une minimisation des risques environnementaux et sanitaires au détriment de la sécurité de la population,
- une réponse à la catastrophe potentiellement inadaptée aux enjeux environnementaux et sanitaires et inefficace du fait d'un mauvais accueil par la population qui n'a pas été intégrée au processus de gestion de crise,
- une décrédibilisation profonde de l'Etat qui n'assure pas sa mission première quant à la sécurité de la population et donne lieu à des politiques qui ne font plus sens pour la population et sont rendues inefficaces, ceci fragilisant alors le système démocratique.

⁵⁶ ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, University of Chicago Press, 1958.

Conclusion partielle

Nous avons vu précédemment que l'événementialisation de la catastrophe contribuait à instaurer un climat anxigène au sein de la population. Ce climat est alors accentué par l'incapacité des autorités publiques à formuler un message clair, quelle qu'en soit l'intention première, sur les risques environnementaux et sanitaires encourus par la population.

De plus, encore une fois, l'environnement tient une place secondaire dans le discours de crise, au privilège ici de la santé publique. Mais ce qui est à noter également, c'est que la communication de crise cherche à rassurer la population, non pas par l'action préventive du pire mais par la minimisation des risques environnementaux et sanitaires, ceci au détriment même de la sécurité de la population. Cette posture communicationnelle, en plus de mettre en danger la population, met en danger la légitimité et l'autorité même du système politique. En effet, si la population ne fait plus confiance aux autorités publiques, leurs discours et leurs actions ne sont plus perçus comme légitimes et ne font donc plus autorité. Le risque est une instabilité sociale et politique forte au sein de notre société. Soulignons ainsi, ici, l'importance de l'analyse du rapport à l'environnement dans le discours médiatique et politique en ce qu'elle permet de mettre en lumière les conséquences que ce rapport peut avoir tant pour la population que pour les institutions au fondement de notre système politique. En effet, cette analyse du rapport à l'environnement dans le discours met en lumière une posture délétère tant pour l'autorité qui le porte, que pour la population et le système démocratique lui-même.

II. La place et le rôle de l'environnement dans les discours médiatique et politique, au cœur des limites de notre modèle de société

Nous allons à présent analyser les conséquences des stratégies de communication tant des médias que des autorités publiques. L'enjeu est alors d'analyser dans quelles mesures, au regard du contexte sociétal au moment de la catastrophe, ces stratégies peuvent être réorientées pour permettre une meilleure prise en compte de l'environnement dans les discours médiatique et politique. Nous souhaitons, par là, mettre en lumière les conditions de communication les plus favorables à l'émergence de comportements et d'actions adaptés et efficaces face aux enjeux environnementaux, de la part des citoyens comme des autorités politiques. Cependant, nous étudierons également les limites structurelles et idéologiques de cette réorientation, c'est-à-dire du rapport problématique à l'environnement au cœur des discours médiatique et politique comme de notre modèle de société aujourd'hui.

1. Un changement de culture communicationnelle nécessaire pour une meilleure prise en compte de l'environnement par les discours politique et médiatique

1.1. Crise sociale, crise politique, crise environnementale : un tout indissociable

Tout d'abord, les stratégies discursives, tant politiques que médiatiques, mises en évidence précédemment renforcent et mettent en lumière les réactions de la population face aux conséquences de la catastrophe environnementale et sanitaire dont elle est témoin et victime.

Le premier sentiment ressenti par les habitants, et relayé par les médias au moment de l'incendie, a été l'inquiétude. Cette inquiétude est, dans un premier temps, due à la catastrophe elle-même. Cependant, son instrumentalisation par les médias contribue à la renforcer au sein de la population. L'incendie de l'usine Lubrizol est

notamment décrit de manière spectaculaire et des images du panache de fumée noire tournent en boucle dans les journaux et sur les réseaux sociaux, qu'elles soient filmées par des journalistes, des habitants ou des pompiers. Le sujet principal du discours médiatique devient celui de la description des réactions de la population face à l'événement que constitue l'incendie de l'usine Lubrizol. Cependant, rapidement, c'est un "sentiment d'abandon" et de "défiance" qui se répand au sein de la population, comme le souligne l'article du *Courrier International*⁵⁷ daté du 3/10/19 : "Après l'incendie de l'usine chimique, l'absence de réactions et de message clair des autorités ne font pas taire les inquiétudes des habitants" ou encore la vidéo des *Décodeurs*⁵⁸ du 26/10/19 qui revient sur "les origines de la défiance" des habitants qui, "entre inquiétude et colère", se demandent : "leur cache-t-on la vérité ?". Un sondage d'opinion⁵⁹ a même été créé sur le sujet : "Pensez-vous connaître la vérité sur les risques pour votre santé ?". Si 98% des sondés, sur 12 438 participants au 31/10/20, ont répondu "non", l'existence même du sondage relève la défiance de la population vis-à-vis des autorités publiques en charge de la gestion de l'incendie (annexe 3). Nous notons ainsi que le discours de l'instance politique suscite inquiétude et défiance, quand celui de l'instance médiatique alimente et renforce ces réactions. Un écart se creuse alors entre la population et les autorités politiques, que le discours médiatique contribue à accroître. Or, cet écart est le signe d'une perte de confiance en la capacité des autorités politiques à respecter leur engagement au service du bien commun et, par-là, celui d'une crise politique latente.

De plus, soulignons que cette catastrophe n'est pas la première touchant un site industriel, ni un site Lubrizol. En effet, comme le rappelle l'enquête de *France 3 Normandie* disponible sur Youtube depuis le 16/10/19 (annexe 5), "quatre incidents majeurs avaient auparavant impacté la capitale normande et ses environs. 74, 88, 89 puis 2013, autant d'années marquées par des fuites de gaz et des pollutions". Dans ce contexte, l'incendie de l'usine Lubrizol semble à la fois presque banal mais également surprenant en ce qu'il survient au sein d'un site classé "Seveso seuil

⁵⁷ FISNE Audrey, "Vu de l'étranger. À Rouen, l'incendie de Lubrizol attise le sentiment d'abandon", *Courrier international*, 2019.

⁵⁸ LESAGE Simon, "Incendie de Lubrizol : aux origines de la défiance", *Le Monde*, 2019.

⁵⁹ Sondage, "Incendie de Lubrizol : pensez-vous connaître la vérité sur les risques pour votre santé ?", *MesOpinions.com*, 2019. *MesOpinions* est un site de pétition en ligne qui souhaite, tel qu'il se définit, permettre au plus grand nombre de citoyens d'être entendus dans leur combat, jusqu'à la victoire, pour plus de démocratie et de solidarité.

haut” et doit donc faire l’objet de contrôles spécifiques et renforcés du fait de la dangerosité des produits chimiques qui y sont stockés. L’article du *Courrier International*⁶⁰ du 28/09/19 le rappelle d’ailleurs, l’usine chimique de Lubrizol est “classée Seveso “seuil haut”, ce qui signifie qu’elle fait partie des sites particulièrement dangereux et soumis à des exigences strictes en matière de sécurité”. La directive Seveso a été créée par la Commission européenne suite à la catastrophe de l’usine Icmesa à Seveso, en Italie, en 1976. Les autorités avaient alors déjà tardé à avertir la population du danger, comme le souligne Giorgio Galimberti, commerçant à Seveso au moment de l’explosion de l’usine dans l’article du *Parisien*⁶¹ du 10/07/16. Suite au témoignage d’un autre habitant, Alberto Colombo, dans l’article de *Public Sénat*⁶² daté du 12/12/19, nous apprenons que “pendant plusieurs jours, les autorités ont tenté de minimiser le danger”. Nous constatons ainsi que, malgré l’expérience passée de graves catastrophes et l’élaboration d’une directive européenne destinée à prévenir leur répétition, du moins dans les mêmes proportions, les événements et les comportements se reproduisent plus de 40 ans plus tard. Ainsi, les catastrophes successives et la répétition d’erreurs de communication de crise et de gestion des risques environnementaux et sanitaires, directement liés à la sécurité de la population, interrogent la responsabilité de l’Etat vis-à-vis de ces catastrophes et sa capacité à les prévenir comme à les gérer. Ces interrogations majeures nourrissent la défiance de la population vis-à-vis des autorités publiques. La défiance des habitants à Rouen est telle que la venue du Président de la République, Emmanuel Macron, le 30 octobre, ne parvient pas à “éteindre l’incendie de méfiance qui couve depuis la catastrophe de Lubrizol” indique l’article du *Monde*⁶³ du 21/11/19. La métaphore de “l’incendie de méfiance”, rappelant l’incendie de Lubrizol lui-même, la conjonction de coordination “donc” et l’adverbe “finalement” dans la formule : “Emmanuel Macron est donc finalement venu à Rouen”, soulignent la nécessité d’apaiser les esprits mais également celle d’actions et de réponses rapides de la part du gouvernement envers la population. L’incendie de méfiance “couve” : le verbe “couvrir” et la métaphore de

⁶⁰ FISNE Audrey, “Vu de l’étranger. Après l’incendie à Rouen, les inquiétudes des habitants et le souvenir d’AZF”, *Courrier international*, 2019.

⁶¹ LOMBART Gaël, “Il y a 40 ans, la catastrophe de Seveso contamine toute une région en Italie”, *Le Parisien*, 2016.

⁶² VILCHEZ Pauline, SAUVAGE Flora, “Catastrophe de Seveso : prise de conscience des risques industriels”, *Public Sénat*, 2019.

⁶³ Tribune, “Lubrizol : “Le dispositif actuel de gestion de crise est basé sur une version inappropriée de la démocratie””, *Le Monde*, 2019.

“l’incendie” laisse entrevoir la poudrière que représente la population. Celle-ci est prête à exploser de colère, d’où la venue du Président à Rouen en signe de considération et d’attention, insuffisante cependant pour “rassurer” la population comme s’évertue à le faire le “discours officiel”. Cette défiance envers le “discours officiel” est particulièrement virulente dans l’article du *Courrier International*⁶⁴ du 03/10/19. L’article reprend les explications du quotidien suisse *Le Temps* : “depuis le 26 septembre, [...] “habitants, pompiers et élus locaux ont du mal à faire confiance aux informations officielles”. De même, la vidéo des *Décodeurs du Monde*⁶⁵ (annexe 4) rappelle que “la confiance des Français dans les autorités pour les protéger n’a pas attendu Lubrizol pour être faible, très faible. Sur la plupart des grands sujets de santé, la grande majorité des Français ne fait pas confiance aux autorités”. Cette défiance est par ailleurs nourrie par un chiffre “qui fait peur” : “5 253 tonnes de produits chimiques, dont 62% composés d’additifs “multi-usages” ont été consommés et dispersés par l’incendie”. De plus, selon la BBC, “l’effondrement du toit de l’usine, qui contenait de l’amiante, suscite également de nombreuses inquiétudes”. Nous constatons d’abord que ces éléments n’apparaissent nulle part ailleurs dans notre corpus. La dispersion des informations met ici en évidence une communication confuse sur la situation réelle à Rouen et une volonté de ne pas susciter la panique au sein de la population. Or, le traitement partiel des risques environnementaux et sanitaires de l’incendie et la focalisation du discours médiatique sur ses répercussions politiques et sociales est contre-productif : il instigue un climat de défiance et de peur, nourri par l’ignorance des faits. Cela a des répercussions directes sur la vie politique et celle des habitants de Rouen. En effet, l’article du *Courrier International*⁶⁶ du 03/10/19 souligne que “le soupçon” envers les autorités publiques en charge de la gestion de crise s’est “immiscé jusque dans les esprits des élus locaux”, une information tirée du quotidien *Le Temps*. Nous constatons donc que les erreurs de communication de la parole politique fissurent la confiance entre les différents acteurs politiques eux-mêmes. C’est, ici, le système politique et démocratique lui-même qui se retrouve mis en question.

⁶⁴ FISNE Audrey, “Vu de l’étranger. À Rouen, l’incendie de Lubrizol attise le sentiment d’abandon”, *Courrier international*, 2019.

⁶⁵ LESAGE Simon, “Incendie de Lubrizol : aux origines de la défiance”, *Le Monde*, 2019.

⁶⁶ FISNE Audrey, “Vu de l’étranger. À Rouen, l’incendie de Lubrizol attise le sentiment d’abandon”, *Courrier international*, 2019.

Ainsi, nous notons d'une part que les catastrophes à répétition ne semblent pas avoir permis la mise en place de mesures adaptées pour les prévenir de manière effective, et ce malgré l'adoption de directives telles que celle de Seveso par exemple. D'autre part, elles semblent avoir endommagé sur le long terme la confiance des Français dans la capacité de leurs autorités à les protéger, à assurer leur sécurité, pourtant l'un des devoirs principaux - sinon le devoir principal - de l'Etat de droit envers ses citoyens en France. Le rappel par les différents journaux des catastrophes antérieures, de leurs causes et de leurs conséquences renforce encore la défiance de la population envers les industriels mais également envers l'Etat, dont les discours ne sont pas suivis d'actions efficaces pour assurer sa sécurité.

Ainsi, l'analyse des stratégies de communication au cœur des discours médiatique et politique, et plus particulièrement de la place et du rôle donnés à l'environnement, met en évidence :

- l'incapacité des hommes et des femmes politiques à fournir des messages clairs quant à la situation de crise et donc à apaiser, voire à ne pas susciter, la colère des habitants,
- le manque de préparation et de communication avec les parties prenantes du territoire directement ou indirectement liées à la crise, au détriment de sa résolution,
- la prégnance de la crise sociale et politique latente dans les discours politique et médiatique, au détriment d'une information claire sur la situation de crise environnementale et sanitaire.

Ces différents constats interrogent notre capacité à répondre à des enjeux environnementaux dans un contexte de crise politique et sociale. Or, nous pensons que les enjeux environnementaux, sociaux et politiques sont liés : proposer des solutions communicationnelles à l'écart qui se creuse de plus en plus aujourd'hui entre les autorités politiques et les citoyens, c'est proposer des solutions à la crise environnementale. Nous devons alors, pour pouvoir faire face aux défis environnementaux, questionner :

- notre façon de concevoir la politique, c'est-à-dire le rôle des institutions politiques et de leurs rapports aux citoyens,
- notre façon de faire de la politique, c'est-à-dire le pouvoir et le sens donnés à l'action politique et à ses objectifs prioritaires,

- notre façon de communiquer en politique, qui découle des deux premiers questionnements, c'est-à-dire la manière dont les autorités publiques et les citoyens interagissent.

1.2. Des réponses communicationnelles à la crise politique et sociale, au bénéfice de la crise environnementale

Il s'agit alors de proposer aux autorités publiques un autre positionnement communicationnel, au bénéfice de la protection de l'environnement et de la population comme de notre système politique lui-même.

Pour cela, il nous faut, dans un premier temps, relativiser les réactions de défiance et de colère de la population relayées par le discours médiatique suite à l'incendie de l'usine Lubrizol. En effet, si elles peuvent faire craindre une déstabilisation sociale, elles sont aussi nécessaires à la démocratie. Eva Illouz, sociologue et directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, invitée de l'émission "L'invité des matins" de *France Culture*⁶⁷ le 5/02/20, parle même de la colère comme d'un "sentiment démocratique puisque c'est le sentiment qui suppose qu'il y a des normes, que les institutions doivent répondre à certaines normes de justice". La colère est alors l'expression d'une exigence d'actions et de résultats de la population vis-à-vis des pouvoirs publics. Comme l'explique Jean-Baptiste Fressoz dans la vidéo du *Monde*⁶⁸ du 26/10/19 (annexe 4), "c'est bien parce qu'il y a de la méfiance, du doute, de la critique, des luttes qu'il y a des efforts de dépollution, des efforts de sécurisation". La colère, la défiance, le doute sont alors moteurs d'actions et d'améliorations des systèmes de sécurité actuels. La colère de la population peut faire craindre des débordements violents mais elle doit aussi être comprise comme un souci d'exigence et de résultats, seuls capables de véritablement rassurer la population. La critique, au sens de ce qui implique l'examen objectif, raisonné auquel on soumet quelqu'un ou quelque chose en vue de discerner ses mérites et défauts, ses qualités et imperfections, est en cela bénéfique à la sécurité sanitaire et environnementale de la population. Elle doit donc être prise

⁶⁷ L'invité des matins, "Eva Illouz : "La liberté sexuelle a été récupérée par des forces économiques pour créer des marchés de masse", *France Culture*, 2020.

⁶⁸ LESAGE Simon, "Incendie de Lubrizol : aux origines de la défiance", *Le Monde*, 2019.

en compte par les institutions en charge du débat démocratique et de l'action publique. Nous ajoutons, que si les réseaux sociaux ont contribué à accroître la défiance par la diffusion d'informations "erronées, trompeuses voire complètement fausses" suite à l'incendie, comme le rappelle la vidéo, une solution proposée par les "chercheurs" interrogés, dont Jean-Baptiste Fressoz, est de mettre "davantage à contribution pour répondre aux populations touchées : des scientifiques, des experts mais pas n'importe lesquels". En effet, il faut que ces "experts" ne "soient pas directement liés à l'administration" ni aux "industriels". C'est aujourd'hui la "non-indépendance qui pose vraiment problème" dans la "confiance" vis-à-vis du gouvernement. Ainsi, plus les parties prenantes, dans leur diversité de positions et d'expertises, seront prises en compte dans les débats et les processus de décisions, plus les dispositifs assurant la sécurité environnementale et sanitaire seront efficaces sur les territoires.

Notons que la population souhaite avant tout connaître la vérité sur les faits, quels qu'ils puissent être, c'est-à-dire une transparence totale quant à ce que l'on sait de la situation au moment de l'incendie de l'usine Lubrizol comme par la suite. Dans l'article du *Monde*⁶⁹ du 21/11/19, Olivier Blond, Président fondateur de l'association Respire pour la préservation et l'amélioration de la qualité de l'air, exprime clairement cette revendication : les citoyens ne sont pas des "enfants craintifs", ce "sont des adultes rationnels qui demandent la vérité". Selon, cette considération du citoyen comme un être rationnel est au fondement de notre "démocratie", de la philosophie des Lumières qui la fonde et dont Kant expliquait qu'elle visait à "sortir l'humanité de sa minorité pour enfin penser par elle-même" : "'sapere aude", "ose savoir" écrivait-il en 1784". Ainsi, nous constatons que cette demande de vérité, de transparence, n'est pas simplement une réponse ponctuelle à une crise, une réaction due à l'inquiétude des habitants. C'est un questionnement profond du fonctionnement de notre démocratie et de ses valeurs ainsi que des liens entre gouvernants et gouvernés. Cette question a notamment été soulevée par François Sureau, haut fonctionnaire, avocat et écrivain français, lors de son interview radiophonique sur *France Inter* le 01/04/20⁷⁰ (annexe 8), à propos des

⁶⁹ Tribune, "Lubrizol : "Le dispositif actuel de gestion de crise est basé sur une version inappropriée de la démocratie"", *Le Monde*, 2019.

⁷⁰ L'invité de 8h20 : Le Grand Entretien, "François Sureau : "Les Français ne sont pas un troupeau de moutons ou une garderie d'enfants"", *France Inter*, 2020.

attentats de 2015 : “Les Français ne sont pas un troupeau de moutons ni une garderie d’enfants : ils n’ont pas nécessairement d’abord besoin d’être protégés ou rassurés, ils ont besoin d’une autorité politique qui leur dise la vérité, qui les traite comme des citoyens adultes”. Considérer les citoyens comme des “adultes” serait ici une manière de les responsabiliser et donc de se trouver, pour l’Etat, dans une relation d’égalité, de mutuelle responsabilité. Cela impliquerait pour l’autorité publique de rendre compte de sa politique et de répondre de ses actes face à des citoyens éclairés, eux-mêmes responsables, c’est-à-dire capables de peser le pour et le contre de ses actions, de ses choix et d’agir en conséquences. De même, si les citoyens et l’Etat sont responsables, les acteurs privés, directement impliqués dans l’incendie à Rouen, doivent eux-mêmes être considérés comme responsables et donc rendre des comptes sur leurs propres choix, logistiques et sécuritaires notamment, à la population.

Le discours médiatique doit d’ailleurs contribuer à cette démarche. Il doit favoriser l’émergence de la pensée critique et rationnelle permettant aux citoyens de juger par eux-mêmes, avec la meilleure connaissance possible des faits. C’est notamment ce que François Sureau ajoute face à Nicolas Demorand sur *France Inter* :

“[...] nous n’avons pas besoin d’être rassurés, nous avons besoin que le gouvernement se voit poser des questions et que nous puissions juger nous-mêmes, en tant que citoyens, de la validité des réponses qu’il donne. Non nous n’avons pas besoin d’être rassurés. Tant qu’on entendra encore un journaliste dire “nous sommes là pour vous rassurer” alors oui je ne serai pas absolument confiant dans l’avenir de la liberté”.

La recherche de vérité et son partage au cœur de la parole publique, politique comme médiatique, devient la condition même de l’assurance de notre liberté de citoyen, c’est-à-dire notre capacité d’agir et de penser sans la contrainte d’un pouvoir imposé, dans la limite des droits d’autrui. La volonté de rassurer la population peut donc être perçue comme sa mise à l’écart dans une affaire qui serait uniquement gérée par les autorités publiques et le Groupe Lubrizol, en faisant fi de la responsabilité des citoyens, c’est-à-dire de leur capacité, de leur droit de contribuer aux choix politiques et industriels du pays. Or, cette mise à l’écart, comme nous l’avons vu, renforce la défiance et la colère des citoyens. Nous pensons donc

que le partage de la vérité et la prise en compte des citoyens dans les processus de décision politique sont nécessaires à la restauration de la confiance entre ces derniers et les autorités publiques. Nous constatons d'ailleurs qu'une certaine partie de la population souhaite être mise au courant et contribuer aux débats sur les questions de politiques industrielles suite à l'incendie de Lubrizol comme sur le long terme. Par exemple, pour O. Blond, "l'enjeu est d'associer la population aux réflexions, aux prises de décisions et de prendre en compte ses remarques"⁷¹. Ceci aurait plusieurs avantages : la réduction des risques pour les citoyens par leur formation "à la gestion de risque et à sa prévention"⁷² ainsi qu'une meilleure gestion du risque social. Une communication intégrant les différentes parties prenantes (citoyens, associations, autorités locales, ...) aurait pour bénéfice une plus grande adhésion de chacun aux plans d'actions et donc une meilleure gestion de crise. Ainsi, la concertation comme la co-construction paraissent aujourd'hui nécessaires à la gestion de crise, notamment environnementale et sanitaire, tant pour les autorités publiques que pour les citoyens. Il s'agit donc d'apprendre du cas Lubrizol qui peut encore devenir "le synonyme d'un échec de communication évident"⁷³ ou "le symbole d'une démarche de gestion de crise avec les citoyens, d'une concertation participative en phase avec les enjeux de notre temps"⁷⁴. Rappelons ici que la crise est couramment perçue à la fois comme un risque mais également comme une opportunité, comme le met en lumière les deux idéogrammes "danger" et "opportunité" utilisés en Chine pour la désigner (voir ci-contre).



Cependant, pour permettre la concertation et la co-construction de l'action politique, la seule intégration des parties prenantes, ici notamment des citoyens, ne peut suffire. L'exemple de ce qui a été mis en place à Rouen suite à l'incendie l'illustre parfaitement. En effet, dans la tribune d'Olivier Blond dans l'article du *Monde*⁷⁵ daté du 21/11/2019, nous apprenons qu'un "comité pour la transparence et

⁷¹ TRIBUNE, "Lubrizol : "Le dispositif actuel de gestion de crise est basé sur une version inappropriée de la démocratie"", *Le Monde*, 2019.

⁷² Ibidem.

⁷³ Ibidem.

⁷⁴ Ibidem.

⁷⁵ Ibidem.

le dialogue” a été mis en place. Or si l’intention est jugée “bonne” par le président fondateur de l’association de citoyens Respire, ce comité aurait “manqu[é] sa cible” :

“On réunit cent personnes, les autorités transmettent des informations, et les participants ont quelques minutes pour poser une question à laquelle on répond plus rapidement encore... C’est une conférence de presse, ce n’est pas un espace de discussion : l’information ne va que dans un sens.”

Ainsi, la réunion des parties prenantes ne signifie pas, en soi, leur participation au dialogue et à la prise de décision. De plus, s’il y a une “intention” à prendre en compte les parties prenantes, nous constatons un manque de savoir-faire et d’innovation dans la manière de communiquer des autorités publiques : elles reproduisent des formats communicationnels traditionnels, ici l’exercice de la “conférence de presse”, face à des citoyens qui s’attendaient à un véritable dialogue et à participer à la construction de l’information qu’on leur a, en réalité, simplement transmise. Les autorités publiques restent celles qui détiennent et partagent, selon leurs méthodes, l’information jugée vraie, et les citoyens ceux qui la reçoivent et doivent la considérer comme telle. Nous pouvons alors affirmer que l’intégration des parties prenantes, réalisée de cette manière, ne permet pas de restaurer la confiance entre les citoyens et les autorités publiques. Au contraire, elle contribue à la détériorer encore davantage par le décalage entre les attentes de ces parties prenantes et ce qui leur est finalement proposé : plutôt que d’être acteurs de leur territoire et des décisions qui les concernent, ils en restent encore aujourd’hui de simples auditeurs et spectateurs. De plus, un doute peut persister parmi les citoyens quant à la véracité des informations transmises puisque les premiers concernés n’ont pas participé en amont aux recherches et aux investigations y menant.

Ainsi, pour permettre une véritable intégration des parties prenantes à l’élaboration des informations sur lesquelles se fondent les décisions prises par les autorités publiques, comme à la prise de décision elle-même, il faut repenser le cadre du dialogue et de la communication. Il aurait pu être proposé ici, par exemple, plutôt que de réunir “cent personnes” avec un très faible temps de parole, des temps d’ateliers et de débats par groupes de dix amont de la prise de décision, sur une à deux journées :

- chaque groupe serait composé d'un représentant de la collectivité, des citoyens, d'associations locales de protection de l'environnement et de la santé, de l'entreprise Lubrizol, des corps de métiers les plus impactés par les risques environnementaux de l'incendie tels que les agriculteurs par exemple,
- chaque représentant aurait, en amont des ateliers, partagé les informations dont il dispose sur les enjeux de l'incendie pour ceux qu'il représente,
- chaque groupe discuterait des suites à donner à l'incendie notamment concernant la réouverture de l'usine Lubrizol, la prévention et la gestion des risques environnementaux et sanitaires, le partage de l'information aux citoyens, ...
- chaque groupe ferait des propositions de mesures à mettre en place sur ces différentes questions puis les mettrait en commun lors d'un dernier temps d'échanges, tout groupe confondu,
- ces mesures proposées devraient alors être prise en compte dans les décisions des autorités publiques et de chacun des acteurs du territoire présent, qui s'engagent à le faire,
- une nouvelle rencontre serait ensuite fixée, quelques mois plus tard par exemple, pour rendre compte des mesures mises en place et de leur efficacité ou non pour tirer des leçons de la catastrophe et prévenir les prochaines.

Il se serait alors agit :

- d’instaurer un véritable dialogue avec les acteurs du territoire,
- de co-construire les décisions prises pour en améliorer l’acceptabilité et l’efficacité,
- de restaurer la confiance entre ces acteurs et les autorités publiques grâce à un engagement mutuel autour des conclusions des débats et réflexions.

Cependant, pour permettre pareil dispositif, il nous faut au préalable changer le rapport *top-down* des autorités publiques à leurs parties prenantes, en particulier aux citoyens, c’est-à-dire leur posture communicationnelle vis-à-vis de ces derniers. Plusieurs témoignages soulignent l’importance de cette posture des autorités publiques dans le dialogue avec leurs parties prenantes. Jean-Baptiste Fressoz, historien de l’environnement, dans la vidéo diffusée par *Le Monde*⁷⁶ le 26/10/19 souligne par exemple suite à une déclaration contradictoire du Premier ministre : “il aurait mieux valu dire “effectivement on ne sait pas”. Alors, c’est sûr que c’est angoissant mais cela aurait certainement été perçu comme un signe d’honnêteté”. Il met ainsi en évidence le difficile équilibre entre transparence et stabilité politico-sociale. Le choix de l’honnêteté lui semble cependant être à privilégier. Nous avons d’ailleurs pu étudier précédemment les conséquences environnementales, sanitaires, sociales et politiques du choix inverse. C’est également la position d’Annie Thébaud-Mony⁷⁷ devant la commission d’enquête du Sénat post-Lubrizol. Selon elle, “la première mesure qui aurait due être prise, mais aussi dans d’autres cas similaires, c’est de communiquer sur la réalité des faits : “Une usine chimique brûle, restez chez vous, fermez vos commerces, ne sortez pas. Nous allons faire des analyses de ce que transportait ce nuage”⁷⁸. De même, Patrick Lagadec⁷⁹ pose notamment le principe d’honnêteté comme nécessaire. Il dit devant la commission d’enquête du Sénat post-Lubrizol qu’il est nécessaire d’avoir “la capacité culturelle à donner de l’information, même si on ne peut pas rassurer, ainsi que celle des

⁷⁶ LESAGE Simon, "Incendie de Lubrizol : aux origines de la défiance", *Le Monde*, 2019.

⁷⁷ A. Thébaud-Mony est sociologue française de la santé, directrice de recherche honoraire à l’INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et présidente de l’association Henri Pézerat (santé, travail, environnement).

⁷⁸ Comptes rendus de la Commission d’Enquête Incendie de l’usine Lubrizol au Sénat, le jeudi 7 novembre 2019.

⁷⁹ P. Lagadec est chercheur français spécialiste de la gestion du risque et de la gestion de crise et directeur de recherche honoraire de l’École polytechnique.

citoyens à se les approprier”⁸⁰. Cependant, nous notons que cette honnêteté est ici un aveu d’ignorance. Au-delà de dire la vérité, les autorités publiques doivent reconnaître leur ignorance des faits et de leurs conséquences et donc leur impuissance temporaire à répondre aux inquiétudes. Plus que de changer le discours politique, il faut ici en repenser la posture vis-à-vis des citoyens. Il s’agit alors de proposer un changement de culture communicationnelle au bénéfice tant des citoyens que des autorités publiques, et plus largement de notre société.

Nous pensons ainsi qu’une posture d’humilité doit être adoptée par l’ensemble des parties prenantes, et en particulier par les autorités publiques, seul gage de confiance et d’honnêteté réciproque entre elles. Nous comprenons ici l’humilité comme la reconnaissance de sa propre ignorance, tel que le faisait déjà le philosophe grec Socrate, au Ve siècle av. J.-C., par sa célèbre affirmation : “Je sais que je ne sais rien”. La parole politique doit reconnaître et expliquer qu’elle ne sait pas, c’est-à-dire réprimer tout mouvement d’orgueil par sentiment de sa propre faiblesse. Cependant, nous pouvons voir, dans la définition même du terme “humilité” ce qui empêche aujourd’hui la parole politique au sens large de se l’appliquer à elle-même et donc d’être tout à fait crédible. Le centre national de ressources textuelles et lexicales définit l’humilité telle que la “disposition à s’abaisser volontairement (à faire telle ou telle chose) en réprimant tout mouvement d’orgueil par sentiment de sa propre faiblesse”. Or, l’expression “s’abaisser à” est elle-même définie comme “se décider, consentir, se laisser aller à faire descendre à un niveau inférieur la valeur attachée à sa propre personne”. Ainsi, être humble reviendrait à diminuer sa propre valeur. Dans notre cas, nous pouvons comprendre que pareille définition puisse donner l’impression d’une humiliation du politique par la reconnaissance de son ignorance, faisant alors douter les citoyens de sa capacité d’action. Cela nous amène à proposer, plus qu’une nouvelle stratégie de communication, un véritable changement culturel de notre rapport au politique, comme institution et personne. Le politique doit reconnaître ne pas être capable de tout tandis que le citoyen doit comprendre cette vérité comme une marque de confiance, de responsabilité. Par là, le politique doit s’engager, une fois les connaissances disponibles, à proposer une politique rationnelle et cohérente tant avec les faits qu’avec les attentes de la population. Les attentes de la population

⁸⁰ Comptes rendus de la Commission d’Enquête Incendie de l’usine Lubrizol au Sénat, le mardi 21 janvier 2020.

peuvent alors être connues et comprises grâce à l'intégration de celle-ci aux processus de dialogue et de prise de décision, comme nous l'avons proposé précédemment. De là, nous pouvons dire que la vérité et la transparence ne doivent pas être perçues comme un risque mais bien comme la voie de la confiance et du respect en politique.

Nous pensons ainsi que l'intégration des attentes et des besoins des différentes parties prenantes de la catastrophes dans les stratégies de communication politique est essentielle pour en gérer efficacement les conséquences environnementales et sanitaires. Cette intégration ne peut, néanmoins, être véritablement réalisée qu'à la condition d'un changement de posture communicationnelle du politique vis-à-vis du citoyen comme du citoyen vis-à-vis du politique.

Or, le manque actuel de confiance, de transparence et de dialogue avec les parties prenantes de la part des autorités publiques suite à l'incendie de l'usine Lubrizol nous amènent à questionner les intérêts et les enjeux des décisions politiques à l'œuvre. Dans quelles mesures est-il possible aujourd'hui de repenser la communication pour une meilleure intégration des risques environnementaux et sanitaires dans les décisions politiques ? Nous cherchons alors à mettre en lumière et analyser les limites structurelles et idéologiques de la prise en compte des risques environnementaux et sanitaires au cœur du discours politique, mais également du discours médiatique en ce qu'il en est le véhicule privilégié.

2. Les limites structurelles et idéologiques à la prise en compte de l'environnement par les discours médiatique et politique

2.1. Un système politico-économique dans l'impasse

Afin de mieux comprendre les conséquences économiques, politiques et sociales de l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, il nous paraît important ici de rappeler ce qu'est Lubrizol. L'enquête vidéo de *France 3 Normandie* (annexe 5) sur Lubrizol nous permet notamment de mieux appréhender le poids économique et politique de l'entreprise en France comme dans le monde. En effet, nous apprenons

tout d'abord que "les produits Lubrizol font partie de notre quotidien : shampoing, crèmes, emballages, médicaments, sans oublier l'huile de moteur". La diversité des produits Lubrizol met en évidence un large savoir-faire pouvant rendre plusieurs secteurs économiques dépendant de l'activité du Groupe. De plus, "dans le monde, un consommateur sur deux utilise un produit faisant appel à la technologie Lubrizol et la moitié des véhicules de la planète dépendent de leur savoir-faire". Cette relation de dépendance aux produits Lubrizol concernent ainsi également les consommateurs partout dans le monde. Nous notons que l'utilisation des expressions "un consommateur sur deux" et "la moitié de" plutôt que de chiffres précis permet de mieux rendre compte de l'ampleur du poids économique des produits Lubrizol dans le monde. Le chiffre d'affaires de la "multinationale américaine" est toutefois précisé : "6,8 milliards de dollars en 2018", venant ainsi confirmer la place importante de l'entreprise dans l'économie mondiale. Nous pouvons cependant d'ores et déjà percevoir le caractère politique de ce poids économique. En effet, la voix off de l'enquête annonce que la multinationale n'a "pas de problème de débouchés" du fait de son poids économique. Cela sous-entend qu'elle peut s'implanter ou du moins vendre ses produits partout où elle le souhaite et donc que les pays/régions n'ont pas véritablement le pouvoir de refuser, par exemple pour des raisons de sécurité sanitaires et/ou environnementales, s'ils veulent continuer d'attirer les investissements de grandes entreprises. Nous constatons ainsi que le rapport de force entre la multinationale et l'Etat français semble, d'ores et déjà, être à l'avantage de la multinationale. Ce rapport de force entre l'Etat et Lubrizol est d'ailleurs mis en lumière par la question de la réouverture partielle de l'usine Lubrizol, trois mois après l'incendie. Le billet vert (*replay radio*) de *Franceinfo*⁸¹ du 11/12/19, par exemple, nous apprend que le préfet de Seine-Maritime estime "que le redémarrage de l'usine est en bonne voie" et qu'une fois "qu'il aura signé son arrêté d'ici quelques jours, Lubrizol pourra techniquement redémarrer le site". Or, l'article nous apprend également que "l'autorisation de reprise d'activité du site" sera accordée "sans que l'on connaisse les causes exactes de la catastrophe". Il souligne notamment que "même si c'est un acte malveillant et pas un problème technique, la ou les personnes responsables de cet acte ne sont pas sous les verrous" et donc qu'un risque existe bel et bien. Cependant, "le patron

⁸¹ BARRAL Anne-Laure, "Le billet vert. Comment Lubrizol va redémarrer son activité sur Rouen ?", *Franceinfo*, 2019.

monde de Lubrizol a fait la tournée des cabinets ministériels le mois dernier pour dire que, si son usine ne redémarrait pas avant la fin de l'année, il la fermerait". Or, cette annonce s'apparente à une forme de chantage économique puisqu'il semble évident que "personne ne souhaite aux 400 salariés de l'usine de se retrouver à la rue". Selon le billet vert de *Franceinfo*, l'Etat, en refusant la reprise d'activité de Lubrizol, se rendrait responsable de la mise au chômage de 400 personnes. Le contexte économique et social étant particulièrement inflammable, comme l'a mis en lumière le mouvement des gilets jaunes dont Rouen est un "fief"⁸², il paraît évident que ce refus mettrait le gouvernement dans une position difficile. Nous pouvons ainsi constater le poids des raisons économiques face aux arguments sanitaires et environnementaux dans la décision de la réouverture ou non de l'usine. De plus, aucun argument du directeur monde de Lubrizol n'est partagé : pourquoi fermer l'usine si celle-ci ne rouvre pas à la fin de l'année ? Cela apparaît clairement comme une menace faite au gouvernement. Le journaliste rapporte ainsi la menace sans pour autant creuser les arguments ni fournir d'analyse du rapport de forces et de ses enjeux pour les travailleurs sur le site ni pour les habitants de Rouen, directement exposés. Ceci entraîne une forme de banalisation de ce type de procédé, qui renforce le sentiment d'impuissance du lecteur. De plus, le constat du journaliste est sans appel et relève d'un certain fatalisme quant au fonctionnement du système politico-économique en France : "le redémarrage de Lubrizol n'attendra pas la fin de l'enquête parce que le temps, c'est de l'argent". Nous constatons ici que le discours médiatique banalise les méthodes et les conséquences d'un système économique et politique privilégiant le court terme au long terme, sans remise en question ni analyse profonde des mécanismes qui y mènent. Cette priorité donnée à l'argent dans un contexte de catastrophe sanitaire et environnementale est exprimée très directement par des "associations et des juristes" auxquels *Franceinfo* donne la parole dans sa tribune⁸³ du 03/12/19. Nous constatons ici que la mise en contradiction du système économique et politique actuel est réalisée dans le discours médiatique par le format de la tribune. Il y a en cela une certaine mise à distance des propos par le média et le journaliste qui les rapporte. Ainsi, pour un certain nombre "[d']associations écologistes comme France Nature environnement

⁸² FISNE Audrey., "Vu de l'étranger.À Rouen, l'incendie de Lubrizol attise le sentiment d'abandon", *Courrier international*, 2019.

⁸³ Tribune, "Il est plus rentable de détruire l'environnement que de respecter la loi" : des associations et des juristes réclament plus de moyens pour la justice", *Franceinfo*, 2019.

et Greenpeace, [d']avocats, [d']universitaires et [de] juristes”, “c’est un fait : en France, il est plus rentable de détruire l’environnement que de respecter la loi”. Selon eux, la loi n’est pas, actuellement, en mesure de protéger l’environnement et la santé publique face à des acteurs privés préférant subir des sanctions plutôt que de perdre en profit. Cela nous dit deux choses : d’une part, les entreprises, si elles ne sont pas contraintes, n’intègrent pas la protection de l’environnement et de la santé publique dans leur modèle économique ; d’autre part, la loi a le pouvoir de faire changer les comportements des entreprises vers des modèles plus vertueux mais son orientation aujourd’hui se tourne vers moins de contrôle, moins de régulation et donc plus de liberté aux entreprises pour agir en fonction de ce qui est le plus rentable pour elles. En effet, la tribune de *France Info* nous apprend que “l’Etat met en place depuis plusieurs années une politique de déréglementation et de raréfaction des contrôles, sous prétexte d’accorder plus de libertés aux divers acteurs économiques” et ceci malgré des “atteintes à l’environnement [...] pourtant nombreuses et rarement sanctionnées”. C’est-à-dire que la loi, même insuffisante aujourd’hui, n’est déjà pas totalement efficace. Ce qui est soulevé ici n’est donc pas seulement un manque de législation mais un manque de “volonté politique” et de “moyens alloués” à son respect et notamment “à la justice”. Nous notons qu’un décalage existe donc entre la gravité des “dommages irréversibles à la richesse écologique de notre pays, à la santé des individus et à l’avenir des territoires” et la faiblesse de la réponse des autorités publiques puisque “rien que dans le domaine de l’eau, un rapport du Conseil d’Etat relevait en 2010 que seulement 8,5% des manquements relevés par les inspecteurs de l’environnement faisaient l’objet d’une sanction de la part du préfet”. La cause peut être un manque de moyens alloués aux inspecteurs mais nous devons également souligner le manque de volonté politique comme l’exprime la tribune de *France Info*⁸⁴ grâce à l’étude de différentes “affaires” telles que le “barrage de Sivens, [l’aéroport de Notre-Dame-des-Landes”, ... “pour lesquelles les préfets ont délivré des autorisations illégales ou laissé sciemment des industries polluer durant des années”. L’accusation est grave. Ainsi, pour étayer les propos des auteurs de la tribune, *France Info* propose une série de liens hypertextes renvoyant le lecteurs à différentes enquêtes dont certaines, collaboratives, dites

⁸⁴ Tribune, “Il est plus rentable de détruire l’environnement que de respecter la loi” : des associations et des juristes réclament plus de moyens pour la justice”, *Franceinfo*, 2019.

#AlertePollution⁸⁵. Il s'agit ici d'une manière implicite de justifier les propos tenus par le collectif de la tribune. Ce manque de volonté politique et ces choix politiques parfois illégaux seraient explicables, selon les auteurs de la tribune, par le "développement économique de court terme ou le maintien de l'emploi", laissant "libre court au bétonnage, à la consommation excessive de ressources naturelles" et conduisant "à des dommages irréversibles". Notons que le terme "irréversible" est mentionné trois fois dans la tribune et souligne la gravité de l'inaction du gouvernement face à ces comportements dont les conséquences pour l'environnement et la santé humaine ne sont pas "compensable[s]". Le système politico-économique se justifie donc uniquement ici par les besoins du système lui-même et non pas par une éthique qui le transcende.

Nous voyons ainsi que le rapport de forces entre le gouvernement et les acteurs privés est pérennisé par un système politico-économique en contradiction avec la protection de l'environnement et de la santé publique : pour générer du profit les entreprises ont besoin d'être compétitives et donc peu réglementées sur leurs manières de gérer leurs activités ; l'Etat a besoin d'attirer des entreprises pour générer un développement économique de ses territoires, notamment par la création d'emploi, ce qui se traduit par une déréglementation et de faibles sanctions en cas de comportements illégaux des entreprises. Les faibles moyens alloués aux instances en charge de faire respecter les lois sur la protection de l'environnement et de la santé publique ne relèvent pas d'un manque de moyens mais bien d'une volonté politique de ne pas en donner davantage. Or, ce système engendre des pollutions sur le long-terme, détruisant les conditions de vie saine tant pour les populations humaines que pour les éléments et organismes y contribuant (air, eau, sol, biodiversité). Nous avons bien ici un discours opposant le court et le long terme, les intérêts environnementaux et sanitaires aux intérêts de l'Etat et des acteurs privés, et qui sous-entend une contradiction profonde, celle entre les intérêts actuels de l'Etat et la "première de ses responsabilités : protéger les populations", comme le rappelle Jean-Michel Bérégovoy, adjoint (Europe Ecologie - Les Verts, EELV) chargé de la démocratie participative à la mairie de Rouen et candidat aux

⁸⁵ A l'occasion de la COP24 en Pologne, franceinfo.fr a lancé le 3 décembre 2018 l'opération #AlertePollution, une enquête participative qui donne la possibilité aux internautes de signaler des sites pollués près de chez eux, et permet aux journalistes de franceinfo d'enquêter sur ces situations. En un an, plus de 4 000 signalements ont été reçus et 26 enquêtes ont été publiées.

municipales de 2020 dans l'article du *Monde*⁸⁶ du 13/12/19. Cette contradiction se rencontre dans les textes de lois eux-mêmes. Selon Annie Thébaud-Mony, "il y a une certaine contradiction entre le Code du Travail et le Code de l'environnement. [...] Il n'y a pas [...] de véritable exigence de transparence dans le code de l'environnement"⁸⁷. Or, ces contradictions entraînent nécessairement des arbitrages. Pour A. Thébaud-Mony, "dans ce qui s'est passé à Lubrizol, la réglementation du Code de l'environnement atténue les exigences du Code du travail, voire les fait disparaître, en quelque sorte"⁸⁸. Pour elle donc la priorité est à donner à la protection de l'environnement et à sa réglementation or elle constate que "la simplification administrative dans le Code de l'environnement a rendu encore plus prégnante l'exigence économique"⁸⁹. La priorité est bel et bien donnée à l'économie lorsque les exigences environnementales et économiques sont confrontées.

Nous notons que des solutions sont proposées par les associations, les universitaires, les avocats et les juristes dans la tribune de *France Info*⁹⁰ du 03/12/19, telles que l'augmentation des effectifs et la spécialisation des "juges" afin de leur donner le temps de "défendre l'environnement", la "création d'une autorité indépendant qui aura le pouvoir de prendre les décisions qui s'imposent pour prévenir et sanctionner à la place des préfets, et qui organisera le travail de la police de l'environnement", ou encore l'intégration dans le "Code pénal" d'un "chapitre spécifique sur l'environnement, comprenant notamment un délit de mise en danger de l'environnement ou de la nature, comme cela existe déjà pour le délit de mise en danger d'autrui". Cependant, celles-ci n'auront que de très faibles chances d'être mises en place car, comme nous l'avons constaté, ces solutions n'entrent pas aujourd'hui en adéquation avec les intérêts de l'Etat, soumis aux impératifs de développement économique et de création d'emplois, ni avec les intérêts des entreprises, en quête de profit. De plus, nous souhaitons faire remarquer ici que si ces solutions visent à renforcer le respect de la réglementation environnementale et à rendre le Code pénal et le Code de l'environnement plus cohérents, celles-ci ne

⁸⁶ MANDARD Stéphane, ""Choquant", "mépris", "précipitation" : les réactions à la réouverture partielle de l'usine Lubrizol, moins de 3 mois après l'incendie", *Le Monde*, 2019.

⁸⁷ Comptes rendus de la Commission d'Enquête Incendie de l'usine Lubrizol au Sénat, le jeudi 7 novembre 2019.

⁸⁸ Ibidem.

⁸⁹ Ibidem.

⁹⁰ Tribune, "Il est plus rentable de détruire l'environnement que de respecter la loi" : des associations et des juristes réclament plus de moyens pour la justice", *Franceinfo*, 2019.

remettent pas en question le modèle économique dont les logiques capitalistes ont contribué aux dysfonctionnements systémiques à l'origine de l'incendie de l'usine Lubrizol comme d'autres nombreuses catastrophes environnementales et sanitaires.

Ce modèle économique et ses conséquences sont, par ailleurs, banalisés par un discours médiatique transformé en discours d'impuissance : impuissance de l'Etat face aux entreprises et leurs poids économique, impuissance des citoyens à changer ce système politico-économique à leur échelle. Il ne peut ainsi y avoir de véritable prise en compte des conséquences environnementales de notre modèle de société, c'est-à-dire de nos façons de commercer, de faire de la politique, de nous alimenter, de nous habiller, ... sans véritable changement de culture économique, politique et médiatique. Il nous faut alors comprendre le fondement idéologique de ce modèle, pour ouvrir la voie à de nouveaux imaginaires.

2.2. Environnement et économie : l'impossible conciliation

Afin de comprendre les choix et discours politiques, économiques et médiatiques, nous allons ainsi à présent interroger l'idéologie qui les sous-tend grâce à l'analyse des discours médiatiques et politiques de la campagne des municipales de mars 2020, près de six mois après la catastrophe de Rouen.

Tout d'abord, nous remarquons un discours médiatique de décrédibilisation tant de l'*ethos* que du *logos* du candidat écologiste Jean-Michel Bérégovoy.

L'article du *Monde*⁹¹ du 18/01/20 dresse notamment le portrait d'un homme arriviste et sûr de lui. Il "parle déjà au futur : "Je ferai", "nous avons prévu", ne cesse-t-il de répéter". Cette première approche de l'article du candidat le présente dès le début de l'article comme un homme arrogant mais également peu crédible aux yeux du lecteur. Le caractère arriviste du candidat est construit par un désir sous-entendu de gloire personnelle qui se traduit dans l'article par son désir d'entrer dans "le grand bureau lambrissé de l'hôtel de ville de Rouen". Sa candidature fait office de quête de pouvoir personnelle, qu'il "prépare depuis longtemps, persuadé que son moment, comme celui de l'écologie, est venu". Ici nous remarquons que l'article place l'ambition personnelle du candidat avant son désir de voir l'écologie au cœur de la

⁹¹ ZAPPI Sylvia, "Municipales : à Rouen, l'écologiste Bérégovoy mise sur l'après-Lubrizol", *Le Monde*, 2020.

politique de la ville. De plus, il y a une sorte d'analogie faite entre Jean-Michel Bérégovoy et l'écologie : "son" moment est identifié à celui de "l'écologie". En faisant de la politique une quête personnelle, l'article laisse ainsi entendre que Jean-Michel Bérégovoy n'incarne pas une "vision noble du politique"⁹².

De plus, le vocabulaire belliqueux présente rapidement sa candidature comme une attaque politique en ce qu'elle "menac[e] l'un des bastions de la gauche socialiste méthodiquement construit par Laurent Fabius". La politique est ici présentée comme une bataille stratégique entre partis opposés. Les écologistes sont présentés comme un "danger" voire comme des traîtres puisqu'ils menacent les "socialistes locaux" alors que Jean-Michel Bérégovoy était leur "ancien allié". Le candidat semble ici déloyal or pour bénéficier d'un "ethos de vertu" et donc gagner en crédibilité, un homme politique doit faire preuve de "sincérité" et de "fidélité"⁹³. Et, encore une fois, sa candidature paraît opportuniste dans un contexte de crise environnementale et sanitaire, à laquelle, comme nous l'avons vu précédemment, les électeurs sont particulièrement sensibles. L'article souligne d'ailleurs que "l'incendie de l'usine Lubrizol et sa gestion hasardeuse en septembre 2019 ont profondément traumatisé la population et rendu le discours écologiste bien plus audible". Le discours des écologistes aurait ainsi bénéficié du trauma de la population, ce qui présente leur montée dans les sondages comme opportune et relativise l'importance donnée à leurs idées, celles-ci étant plus écoutées suite à un traumatisme. Rappelons qu'un traumatisme se caractérise par un violent choc émotionnel provoquant chez le sujet un ébranlement durable.

Par ailleurs, Jean-Michel Bérégovoy "n'est pas un inconnu", il est "le neveu de l'ancien premier ministre de François Mitterrand, Pierre Bérégovoy [qui] a été deux fois un adjoint qui compte dans la municipalité". Nous notons ici que la figure politique de Jean-Michel Bérégovoy est construite grâce à celle de son père et de la figure forte de François Mitterrand dans l'imaginaire collectif français, non de ses propres expériences en politique dont rien n'est dit. Si Jean-Michel Bérégovoy "assume le travail fait en commun" avec le maire socialiste sortant, celui-ci explique sa candidature isolée : "on perd trop de temps à convaincre. À nous de mettre en œuvre un projet". Cette déclaration est à la fois l'illustration du jeu des alliances politiques et de leur complexité mais également une sorte d'aveu de faiblesse. En

⁹² CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Lambert-Lucas, 2014.

⁹³ Ibidem.

effet, le lecteur peut se demander pourquoi les écologistes ne parviennent pas à convaincre leurs propres alliés politiques et, si eux ne sont pas convaincus, pourquoi les électeurs le seraient ? Convaincre fait partie de la démocratie, cela suppose de pouvoir discuter et travailler ensemble sur un projet commun. En faisant cavalier seul, les écologistes se privent de la légitimité donnée par le consensus politique. Quelle légitimité a donc le projet des écologistes ? Si la suite de l'article du *Monde*⁹⁴ tend à développer ce projet, nous notons qu'il est, dans le même temps, décrédibilisé. En effet, le "programme" des écologistes est présenté comme "simple" or ce qui est simple peut être perçu comme peu élaboré, peu construit et donc peu responsable vis-à-vis d'enjeux sociétaux complexes. Ce programme est celui de "faire de Rouen une "ville jardin"". L'expression "ville jardin" paraît à la fois être un stéréotype de la politique écologiste par son caractère presque naïf, voire utopique, et totalement éloignée des enjeux environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux complexes que nous avons pu évoquer précédemment. Le projet est ainsi réduit à un stéréotype et présenté comme incompatible avec la réalité de la ville de Rouen. En effet, l'article évoque les difficultés qu'implique ce programme, présenté comme une "gageure". Le programme comprend "l'arrêt du contournement autoroutier", "un vaste plan de piétonisation, des transports publics gratuits, la multiplication par deux du budget alloué à l'isolation des bâtiments publics..." Il est présenté comme un "vrai challenge dans cette ville-port fluvial, mélange de population bourgeoise et populaire". Ainsi, il est dès lors présenté par l'article comme difficilement applicable sans qu'il propose pour autant une analyse des enjeux du programme. A première vue, l'on ne voit pas en quoi une ville-port fluvial ne pourrait pas être piétonisée par exemple, mais l'article sous-entend que de telles mesures représentent un défi particulier pour le candidat. Ainsi, nous constatons une décrédibilisation du programme écologiste par le discours journalistique, le présentant comme peu compatible avec la réalité. Nous notons également que ce programme est présenté comme une revanche politique plus que comme un véritable engagement pour l'intérêt général. En effet, l'article présente l'objectif du "projet commun" du parti communiste français (PCF) et du parti EELV comme celui de "mettre fin au règne de la Fabiusie qui les a tant méprisés". Ainsi, le projet politique de ces deux partis aurait pour principal objectif de réparer un ego malmené

⁹⁴ ZAPPI Sylvia, "Municipales : à Rouen, l'écologiste Bérégovoy mise sur l'après-Lubrizol", *Le Monde*, 2020.

par des défaites successives et non l'intérêt général au travers d'un projet construit et mûri. Ils paraissent alors irresponsables et peu fiables. Lorsque le journaliste cite Jean-Michel Bérégovoy, il oppose le verbe "asséner" et l'adverbe "tranquillement", ce qui sous-entend une contradiction profonde entre l'apparence tranquille du candidat et une stratégie politique agressive. Une fois de plus, le candidat ne semble pas sincère.

La décrédibilisation de la figure politique du candidat et, par là, de sa politique même, passe également par celle de son ethos, c'est-à-dire de l'image construite par le discours sur lui. Il n'est décrit que par son physique (il porte de "grosses bagues aux doigts" et a une "carrure massive"), son "allure décontractée" et ses goûts (il est "fan du groupe de métal Iron Maiden") qui le font "détonne[r]". Si Gaspard Cassius, secrétaire local du Parti Communiste Français (PCF) affirme qu'il "n'est pas un écolo bobo", le discours journalistique tend, lui, pourtant à le présenter comme tel, c'est-à-dire comme un "bourgeois-bohème", dont "bobo" est la contraction et qui désigne de manière plutôt péjorative une catégorie de personnes aisées habitant les grands centres urbains et politiquement situées plutôt à gauche et sensibles à l'écologie⁹⁵. En effet, l'article précise par exemple que Jean-Michel Bérégovoy "déambule", c'est-à-dire marche sans but précis, "dans le quartier Saint-Hilaire, une zone résidentielle qui se gentrifie où les écologues ont fait presque 30% lors des élections européennes de mai 2019". Notons que la dénomination "écologues" est aujourd'hui assez péjorative, et renvoie instinctivement à l'esprit l'expression répandue d'"écolo bobo". Ainsi, si Jean-Michel Bérégovoy n'est pas un "écolo bobo", l'article le présente pourtant familier des milieux aisés et des populations sensibles aux enjeux écologiques. Nous notons également qu'en rencontrant la population de ce quartier, Jean-Michel Bérégovoy rencontre une population déjà sensible à son discours et son projet. Il ne prend pas de risque et ne se confronte pas à de potentiels débats d'idées. Il n'est pas présenté ici comme un homme politique courageux mais comme un homme politique se complaisant dans des milieux qui lui sont déjà quasiment acquis au vu de leur vote aux élections européennes. De plus, il s'agit de "démontrer qu'il est capable de gérer cette ville de 110 000 habitants", c'est-à-dire d'en fournir la preuve, et donc de ne pas parler que

⁹⁵ Le terme "bobo" a été théorisé par le journaliste américain David Brooks dans son livre *Bobos in Paradise*, publié en 2000, à partir d'une analyse de la société américaine et notamment des yuppies (Young Urban Professional : Jeunes cadres dynamiques aux USA) des années 1980.

de “végétalisation du centre-ville et des conséquences de Lubrizol”. Rien n’est dit cependant sur la stratégie du candidat pour en apporter la preuve et donc sur la crédibilité potentielle de son programme. Cependant, c’est sur “cette crédibilité que son concurrent socialiste entend jouer”, ce qui sous-entend que lui l’aurait, contrairement au candidat écologiste. D’ailleurs, Nicolas Mayer-Rossignol l’exprime clairement : “J’ai la crédibilité due à mon expérience de président de région et j’incarne aussi le renouveau étant le plus jeune candidat⁹⁶”. L’article contribue à renforcer cette ethos de crédibilité et de sérieux d’une part en mentionnant les “solides troupes militantes et de fidèles acteurs locaux” ainsi que “le réseau d’élus qui lui permettront d’obtenir une majorité pour se faire élire à la tête de la métropole” et, d’autre part, “les lunettes transparentes et son profil longiligne”, tout en rappelant qu’il est “ingénieur”. Ainsi, la mention des “solides troupes militantes et de fidèles acteurs locaux” rappelle le vocabulaire militaire et religieux : ce choix transmet des valeurs de stabilité et de loyauté, et contribue ainsi à construire autour du candidat socialiste un ethos de vertu⁹⁷. Les adjectifs “longiligne” et “transparentes” viennent renforcer l’impression d’avoir à faire à un homme droit et honnête, au travers duquel on peut voir clair. De plus, l’article précise que “lui aussi a verdi son programme”. Le seul candidat évoqué précédemment de manière détaillée est Jean-Michel Bérégovoy, cela suppose donc qu’il aurait lui-même verdi son programme. Or, étant élu écologiste, l’utilisation du verbe “verdir” pour définir son programme est décrédibilisante car elle rappelle la stratégie du *greenwashing* : “tout message pouvant induire le public en erreur sur la qualité écologique réelle d’un produit ou d’un service ou sur la réalité de la démarche de développement durable de l’entreprise, quelles que soient les modalités de diffusion”⁹⁸. Il ne serait alors pas plus écologiste que les autres candidats, avec, en moins, la crédibilité acquise par l’expérience politique. D’ailleurs, l’article du *Monde*⁹⁹, présente rapidement les “propositions du PS” comme “plus raisonnables”. Ainsi, il y aurait des mesures écologistes acceptables et d’autres non car trop peu raisonnables. Or, aucune analyse comparative n’est réalisée par l’auteur de l’article, ni des mesures en tant

⁹⁶ ZAPPI Sylvia, “Municipales : à Rouen, l’écologiste Bérégovoy mise sur l’après-Lubrizol”, *Le Monde*, 2020.

⁹⁷ CHARAUDEAU Patrick, *Discours politique. Les masques du pouvoir*, Lambert-Lucas, 2014.

⁹⁸ TREMBLAY Solange, D’ALMEIDA Nicole, LIBAERT Thierry, *Développement durable. Une communication qui se démarque*, Presses de l’Université du Québec, 2018.

⁹⁹ ZAPPI Sylvia, “Municipales : à Rouen, l’écologiste Bérégovoy mise sur l’après-Lubrizol”, *Le Monde*, 2020.

que telles ni des capacités de mise en œuvre des différents programmes par les partis qui les portent. La suite de l'article nous permet de mettre en lumière l'idéologie sous-jacente au discours de décrédibilisation du discours écologiste. Il ne s'agit pas ici de prendre parti mais de mettre en évidence les logiques idéologiques sous-tendant les propositions politiques à des enjeux environnementaux et sociétaux. Ainsi, nous constatons que le problème majeur des politiques publiques réside en la combinaison de mesures écologiques et économiques. Si les mesures des écologistes ne sont pas jugées raisonnables, c'est parce qu'elles ne concilient pas, selon l'article tout comme le candidat PS, la présence d'industries sur le territoire et la protection de la population, une position jugée "démagogue". Or, nous notons que la volonté de Jean-Michel Bérégovoy d'obliger les industriels à se plier à certaines mesures sécuritaires si elles veulent rester sur le territoire, c'est-à-dire "d'adapter l'usine à la ville" et non la ville à l'usine, devient une "promesse de faire partir l'usine" sous la plume du journaliste. Il y a donc une déformation des propos du candidat ainsi qu'un très faible développement de sa politique par rapport à celle du candidat PS, celle-ci étant précisée sur deux paragraphes, pour à peine un pour le candidat EELV. Ainsi, l'argument de "l'emploi" et du "pouvoir d'achat" restent pertinents dans un "climat social" encore instable.

Le discours écologiste, porté par un candidat du parti EELV, est donc décrédibilisé de différentes manières :

- par la décrédibilisation de l'ethos du candidat,
- par la remise en question de l'engagement politique du candidat,
- par la remise en question de l'influence réelle du parti au sein de la population,
- par le non-développement de l'argumentaire écologiste,
- par la confrontation des mesures proposées à une réalité qui leur serait incompatible - sans pour autant développer les raisons de cette incompatibilité,
- par son opposition à un discours perçu comme une alternative préférable.

Ainsi, à partir de cette analyse, nous souhaitons souligner ici deux éléments majeurs de l'idéologie qui sous-tend à la fois le discours médiatique et le discours politique :

- l'écologie n'est, à priori, pas considérée comme compatible avec les enjeux économiques du pays ; l'écologie est politiquement et économiquement peu crédible, elle doit donc être modérée,
- la population, bien que sensible aux questions environnementales, a elle-même comme priorité les questions d'emploi et de pouvoir d'achat ; l'écologie n'est donc pas non plus, à priori, socialement acceptable.

Nous pouvons dire ici que ces deux arguments idéologiques sont au cœur d'un modèle de société aujourd'hui incompatible avec la protection de l'environnement et de la santé humaine. Cela se traduit par un discours médiatique qui minimise les risques et les conséquences de la crise environnementale, qui décrédibilise tant le discours que les politiques écologistes, renforçant alors l'idéologie même qui le sous-tend. Le discours politique, quant à lui, témoigne d'un rapport de force perdu d'avance entre les autorités publiques et les acteurs privés. Ici, c'est à la fois notre modèle politico-économique et l'idéologie sur laquelle il se fonde qui rendent impossible la conciliation entre économie et protection de l'environnement et de la santé ainsi que toute tentative de changement de modèle. Cependant, nous avons constaté que les réactions de la population face à ces contradictions avaient été vives et témoignaient d'une préoccupation plus générale sur l'avenir de notre démocratie et de la protection de l'environnement comme de la santé publique.

Conclusion partielle

Les discours politique et médiatique ont une importance primordiale dans la prise en compte des enjeux environnementaux de notre modèle de société et des réponses qui leur sont apportées, tant par les autorités publiques que par les citoyens et les acteurs du monde économique. Or, nous constatons aujourd'hui l'incapacité du discours politique à fournir une information claire sur ces enjeux comme sur les risques qu'ils font encourir à la société et que les autorités publiques ne parviennent aujourd'hui ni à prévenir ni à gérer. L'inquiétude suscitée par le discours politique est renforcée par le discours médiatique, du fait d'une logique rhétorique de captation de l'attention des lecteurs mais également par l'intégration et le partage d'une vision fataliste de notre modèle de société : les rapports de forces sont à l'avantage des grandes entreprises, empêchant l'application et le respect des normes environnementales au nom d'intérêts à court terme, tant économiques que politiques. L'Etat tout comme les citoyens sont impuissants. La crise environnementale se couple alors d'une crise sociale et politique, qui la renforce et la nourrit. Si repenser le cadre et la posture communicationnels du discours politique vis-à-vis des citoyens est une manière de mieux intégrer les risques environnementaux aux décisions politiques, ce n'est pas suffisant. Il faut en parallèle repenser notre rapport même à l'environnement, au cœur des questions de santé humaine, notamment face aux enjeux économiques jugés aujourd'hui incompatibles tels que l'emploi et le pouvoir d'achat. Ce nouveau rapport à l'environnement doit selon nous passer par une nouvelle façon de penser la place et le rôle de l'environnement dans notre société, pour mieux en parler et donc mieux agir.

III. La place et le rôle de l'environnement dans nos discours, outil et miroir d'un nécessaire renouvellement de notre modèle de société

Il s'agit à présent de mettre en lumière l'ambiguïté de notre rapport à l'environnement, c'est-à-dire de comprendre ce qui nous empêche aujourd'hui en tant que société de proposer des réponses à la crise environnementale à la hauteur de ses enjeux. A partir de cette remise en question des fondements de notre société, c'est-à-dire de nos modes d'existence et de notre culture, nous souhaitons donner la voie à d'autres imaginaires. L'intégration de ces imaginaires au cœur de la Communication, c'est-à-dire de nos manières de décrire le monde et de notre place en son sein, individuelle comme collective, doit ainsi lui permettre de devenir le reflet et l'outil d'une société où les enjeux environnementaux, économiques, politiques et sociaux formeraient un tout indissociable.

1. Repenser notre rapport à l'environnement, c'est d'abord mettre en question ce qui fonde notre société

1.1. L'environnement au cœur des préoccupations et d'une volonté d'agir partagée

Nous avons fait le constat que notre modèle de société ne permet pas aujourd'hui de concilier les intérêts politiques et économiques avec les intérêts sociaux et environnementaux du pays. Néanmoins, nous avons également constaté de vives réactions de la part de la population face au manque de réponses et d'actions claires de l'Etat suite à l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen. Si cette réaction peut tout d'abord s'expliquer par la dangerosité des faits en question, directement liés aux questions de santé publique et de protection de l'environnement, elle peut également être analysée à l'aune d'une sensibilisation plus générale de la population sur ces sujets.

En effet, selon l'enquête du CREDOC¹⁰⁰ "Sensibilité à l'environnement, relance verte et consentement à l'impôt : les Français sur une lancée écologique" réalisée pendant le confinement, entre fin avril et début mai 2020, la sensibilité et les préoccupations pour l'environnement "restent au niveau le plus haut jamais enregistré". En plus d'être sensibles aux enjeux environnementaux, la "majorité de nos concitoyens plaide pour une réorientation vers des activités [économiques] qui préservent l'environnement et la cohésion sociale, même si cela implique de renoncer au paradigme classique de la croissance".

Les Français sont donc, en majorité, favorables à une remise en question de notre modèle économique et notamment du principe de croissance. Nous avons ainsi, d'une part, une population prête à repenser le système économique du pays et, de l'autre, des instances médiatiques et politiques qui présentent systématiquement les réponses aux enjeux économiques et environnementaux comme difficilement compatibles, au nom du bon fonctionnement même du système économique et social.

Si les préoccupations pour l'environnement ne sont pas nouvelles, l'étude rappelle qu'elles ont été particulièrement nombreuses et variées en 2019. En effet, nous avons assisté à "des marches pour le climat", à des "débat liés à la crise des gilets jaunes sur la pertinence d'une taxe carbone", en passant par les nombreuses initiatives en soutien à l'Australie et à l'Amérique du Sud au moment des "feux de forêts" qui ont "fortement frappé les esprits" ou encore "la fulgurante ascension médiatique et politique de la jeune Greta Thunberg et le mouvement planétaire des jeunes mobilisés sur le sujet". Si bien qu'en janvier 2020, toujours selon l'étude, "les préoccupations pour l'environnement n'avaient jamais été aussi fortes depuis 30 ans". De plus, si la crise sanitaire a fortement impacté la société française, elle n'a pas été l'occasion d'un changement radical de regard de la population sur les enjeux environnementaux. Les préoccupations pour l'environnement "restent à leur niveau d'avant crise".

L'étude ELABE¹⁰¹ "Les Français et l'environnement : un changement de paradigme", réalisée en novembre 2019 pour Veolia et La Tribune, corrobore ces résultats. En

¹⁰⁰ MÜLLER Jörg, MILLOT Charlotte, "Sensibilité à l'environnement, relance verte et consentement à l'impôt : les Français sur une lancée écologique", CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie), 2020, N°Sou2020-4775.

¹⁰¹ Etudes & sondages, "Les Français et l'environnement : un changement de paradigme", ELABE, 2019.

effet, l'étude met en évidence une "préoccupation forte et consensuelle" autour des "questions environnementales" : 85% des 1011 personnes de l'échantillon de l'étude sont considérés comme "préoccupé", dont 54% se définissant comme "très préoccupé". De plus, il apparaît que 81% personnes interrogées considèrent que "nous sommes dans l'obligation de changer nos habitudes et adopter un mode de vie plus sobre (réduction de notre consommation)" pour faire face aux enjeux environnementaux, contre 18% qui considèrent que "nous pouvons faire face aux enjeux environnementaux tout en gardant nos habitudes et notre mode de vie actuels".

Nous constatons donc que la population aujourd'hui est particulièrement préoccupée par les enjeux environnementaux mais également que cette préoccupation est constante malgré les différentes crises qui ont perturbé la société française ces trente dernières années. Nous passons d'une société sujette à des pics d'inquiétude au moment de grandes catastrophes environnementales telles que le naufrage du pétrolier Erika au large de la Bretagne en 1999 par exemple, à une préoccupation intense et constante de la population sur ces sujets. Cette pérennisation de l'inquiétude de la population est en partie due à la "diffusion du sentiment d'urgence"¹⁰² qui encourage un consensus large autour de la nécessité d'agir. Il y a alors un renouvellement des rapports de force et du recentrage de l'écologie comme clef de lecture de toutes les décisions politiques. En effet, cela s'est notamment traduit en France par "les bons résultats obtenus par les partis écologistes aux élections européennes de 2019 et municipales de 2020"¹⁰³. Le vote écologiste aux européennes peut être, en cela, considéré comme un vote de contestation. On remarque tout d'abord une hausse de la participation significative : 50,12% de participation en 2019 contre 42,43% en 2014¹⁰⁴. Les écologistes arrivent en troisième place à ces élections avec 13 sièges au Parlement européen, soit 4 de plus qu'en 2014¹⁰⁵. Cette tendance favorable se confirme aux élections municipales de 2020. Les écologistes font une percée "spectaculaire" comme le soulignent de nombreux journaux dont *Le Monde*. Ils conservent ou acquièrent "au moins seize

¹⁰² MÜLLER Jörg, MILLOT Charlotte, "Sensibilité à l'environnement, relance verte et consentement à l'impôt : les Français sur une lancée écologique", CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie), 2020, N°Sou2020-4775.

¹⁰³ Ibidem.

¹⁰⁴ "Élections européennes 2019 : les résultats". *Vie publique*, 2019, 30 mai, consulté sur : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/38778-elections-europeennes-2019-les-resultats-definitifs>

¹⁰⁵ "Résultats des élections européennes 2014", *Parlement Européen*, 2014, 22 septembre, consulté sur : <https://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/fr/country-results-fr-2014.html#table01>

mairies, dont villes majeures (Grenoble, Lyon, Bordeaux et Strasbourg)¹⁰⁶. Cette percée ancre les écologistes localement et marque un renouvellement du rapport de forces politiques. Les résultats de ces deux élections mettent en évidence une volonté de la population de changement politique, de renouvellement des propositions pour leur territoire. La prise en compte des enjeux environnementaux est devenue incontournable pour les élus mais également pour le gouvernement. En effet, “la mise en place d’un grand débat national [suite à la crise des gilets jaunes], puis d’une Convention Citoyenne pour le climat en 2019-2020 a souligné la prise en compte de ces enjeux par les pouvoirs publics”¹⁰⁷. La Convention Citoyenne pour le climat est une “expérience démocratique inédite en France” et qui a pour “vocation de donner la parole aux citoyens et citoyennes pour accélérer la lutte contre le changement climatique”¹⁰⁸. Nous constatons à nouveau ici le lien intrinsèque entre enjeux environnementaux, politiques et sociaux. Les réponses aux enjeux environnementaux, pour être véritablement opérantes, nécessitent l’intégration des intérêts de l’ensemble des parties prenantes dans une démarche de dialogue et de co-construction. Les cent cinquante personnes tirées au sort et réunies pour débattre des mesures de lutte contre le dérèglement climatique devaient ainsi représenter la “diversité de la société française” et permettre une participation de ses membres au processus de décision démocratique.

Rappelons cependant que cette Convention fait suite à une crise sociale remettant en cause le poids de la fiscalité et sa répartition ainsi qu’au Grand Débat National dont l’objectif était de renouer le dialogue autour de “quatre grands thèmes”¹⁰⁹ : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, et l’organisation de l’Etat et des services publics. La Convention Citoyenne, tout comme le Grand Débat National, sont en cela des outils consultatifs dont l’objectif est de sortir d’une crise sociale, de près de 6 mois, aux conséquences économiques importantes.

Ainsi, nous avons, d’un côté, une population sensible aux enjeux environnementaux et prête à changer son mode de vie pour y répondre et, de

¹⁰⁶ VAUDANO Maxime, “Une vingtaine de villes, deux millions d’administrés : visualisez la percée historique des écologistes aux municipales”, *Le Monde*, 2020.

¹⁰⁷ MÜLLER Jörg, MILLOT Charlotte, “Sensibilité à l’environnement, relance verte et consentement à l’impôt : les Français sur une lancée écologique”, CREDOC (Centre de Recherche pour l’Étude et l’Observation des Conditions de Vie), 2020, N°Sou2020-4775.

¹⁰⁸ “La Convention Citoyenne pour le Climat, c’est quoi ?”, *Convention Citoyenne pour le Climat*, 2019, consulté sur : <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

¹⁰⁹ “Les quatre thèmes du Grand Débat National”, *Le grand débat national*, 2018, consulté sur : <https://granddebat.fr/>

l'autre, des tentatives gouvernementales d'intégration des préoccupations de la population tant dans le débat public que dans le processus de prise de décision quant aux mesures politiques, économiques et sociales du pays.

Pourtant, la crise des gilets jaunes a mis en évidence une mise en cohérence complexe des préoccupations de la population et de ses aspirations au jour le jour. De même, le Grand Débat National et la Convention Citoyenne ont fait l'objet des mêmes critiques que les propositions politiques écologistes usuelles, remettant en question leur compatibilité avec une bonne gestion économique du pays.

1.2. Un quotidien marqué par des impératifs culturels contradictoires

Nous avons constaté une véritable volonté d'agir face à l'urgence environnementale par une majorité de la population. Cependant, l'analyse de la crise des gilets jaunes ainsi que des limites à l'engagement de la population la plus sensible à ces enjeux, les individus âgés de 18 à 24 ans, révèlent les insuffisances du discours environnemental et des mesures qui l'accompagnent aujourd'hui¹¹⁰.

Tout d'abord, il nous faut revenir sur l'exemple des gilets jaunes. A première vue, il est l'illustration parfaite de la dissonance qui existerait aujourd'hui entre la volonté d'agir de la population et son refus de contribuer à "l'effort climatique"¹¹¹. En effet, Christian Gollier¹¹² explique, dans son ouvrage *Le climat après la fin du mois*, que "nous sommes le problème"¹¹³. Il faudrait, selon lui, accepter que les mesures favorables à la protection de l'environnement, que ce soit "une taxe carbone", "des permis d'émissions négociables" ou encore "des normes automobiles et d'isolation thermique" soient "attentatoire[s] à notre pouvoir d'achat". Or, pour C. Gollier, "le concept d'une transition énergétique heureuse est une utopie". La population doit accepter de voir son pouvoir d'achat diminuer, avec lui également ses conditions de vie, au nom de la lutte contre le réchauffement climatique et du bien-être des générations futures. Pour l'auteur, il y a une corrélation entre le bien-être des

¹¹⁰ MUGNIER Romane, "Les 18–24 ans en plein paradoxe : écolos mais consuméristes", *Usbek & Rica*, 2019.

¹¹¹ GOLLIER Christian, *Le climat après la fin du mois*, 2019, Puf.

¹¹² C. Gollier est directeur de Toulouse School of Economics et vice-président de l'Association européenne des économistes de l'environnement (EAERE), dans son ouvrage *Le climat après la fin du mois*, paru en 2019 aux éditions Puf

¹¹³ GOLLIER Christian, *Le climat après la fin du mois*, Puf, 2019.

individus et leur pouvoir d'achat, en ce que "plus on s'enrichit, plus on peut consommer de biens et de services qui améliorent notre bien-être". Il y aurait donc dans "l'effort climatique" à fournir l'idée d'un sacrifice nécessaire de son propre bien-être au bénéfice de celui des prochaines générations. L'auteur explique ainsi que la réaction des gilets jaunes à la hausse du prix du diesel "s'appuie sur cette fausse idée que la lutte contre le changement climatique pourrait accroître le bien-être des générations futures en même temps que le leur". Cette fausse idée serait d'ailleurs "largement véhiculée par les médias, les intellectuels et les politiques".

Au-delà de l'idée d'une incompatibilité des mesures économiques supposées nécessaires au pays et aux mesures favorables à la protection de l'environnement analysée précédemment, l'enjeu ici est l'acceptabilité de ces dernières par la population elle-même. Cette acceptabilité serait particulièrement restreinte, selon C. Gollier, du fait de trois constats principaux :

- les mesures écologistes seraient inévitablement défavorables au pouvoir d'achat, condition *sine qua non* du bonheur individuel,
- les mesures écologistes entraîneraient inévitablement une diminution du bien-être des générations actuelles au nom de celui des générations futures,
- les mesures écologistes se confronteraient ainsi systématiquement au court-termisme et à l'individualisme de la population.

Or, selon l'auteur, "il n'existe pas d'antidote au mal de l'individualisme dans le respect des libertés individuelles et des principes démocratiques"¹¹⁴.

La question de l'individualisme comme obstacle à la mise en œuvre concrète et efficace de mesures nécessaires à la protection de l'environnement et à la lutte contre le dérèglement climatique est également présente dans l'analyse des comportements paradoxaux des jeunes de 18 à 24 ans. En effet, l'article de Romane Mugnier, dans le magazine de prospective *Usbek & Rica*¹¹⁵, met en lumière les limites de l'engagement pour l'environnement d'une population pourtant hyper-sensibilisée à ses enjeux. Ainsi, "chez les 18-30 ans, l'environnement est devenu un sujet majeur, en tête des préoccupations (32 % des réponses), devant

¹¹⁴ GOLLIER Christian, *Le climat après la fin du mois*, Puf, 2019.

¹¹⁵ MUGNIER Romane, "Les 18-24 ans en plein paradoxe : écolos mais consuméristes", *Usbek & Rica*, 2019.

l'immigration (19 %) et le chômage (17 %), d'après l'enquête annuelle sur les "Conditions de vie et aspirations" du CRÉDOC (réalisée deux fois par an, chaque année)". Pourtant, les comportements de cette population sont difficilement exemplaires. Jörg Muller explique en effet que "le plaisir que procure la consommation est extrêmement important pour eux". De plus, "on est face à des jeunes assez individualistes, extrêmement attachés à un paradigme libéral de consommation. Ce n'est pas que pour satisfaire leurs besoins qu'ils achètent aussi frénétiquement, cela leur procure une sensation de bien-être, c'est comme une addiction. Ils sont tiraillés entre ce comportement irrationnel et de l'autre côté, la conviction qu'on ne peut pas continuer ainsi". Cela vient en partie confirmer la thèse de C. Gollier d'une relation fondamentale entre pouvoir d'achat et bien-être, ne permettant pas une exemplarité des comportements et des habitudes de la population face à l'urgence climatique, et ce même parmi une population plus qu'au fait de ses enjeux.

Cela nous amène à interroger le rôle et la place de la culture dans les politiques environnementales, c'est-à-dire ceux de l'ensemble des mythes, des notions, des images, des modèles culturels, des connaissances et des valeurs abstraites auxquels accèdent les individus et les sociétés grâce à l'éducation, aux divers organes de diffusion des idées, des œuvres, etc. et qui éclairent l'homme sur lui-même et sur le monde, enrichissent son esprit et lui permettent de progresser. Aujourd'hui, il semble en effet que le bien-être matériel soit pour beaucoup "le seul horizon : la possession d'objets auxquels le marché accorde un certain prestige est, pour eux, un gage de mérite et un critère de reconnaissance."¹¹⁶ Ainsi, si le pouvoir d'achat peut assurer un bien-être matériel, il nous faut interroger la notion même de bien-être ainsi que ses sources. De plus, il nous faut interroger le choix politique et économique de la valeur accordée aux biens de consommation, au regard des conséquences environnementales de notre modèle libérale et consumériste actuel.

¹¹⁶ PELLUCHON Corine, *Réparons le monde*, Rivages, 2020.

2. Repenser notre rapport à l'environnement, pour proposer de nouveaux horizons à notre société

2.1. Une conciliation possible et nécessaire de nos modèles politiques, économiques, sociaux et environnementaux au bénéfice de tous et de chacun

Il est paradoxal que l'idée d'une incompatibilité fondamentale entre les mesures de protection de l'environnement et celles assurant le bien-être humain soit aussi largement partagée quand tant de domaines des sciences, des techniques et des arts prouvent l'impact bénéfique de la nature sur la santé et le bien-être humain. Dans *Natura* de Pascale d'Erm¹¹⁷, par exemple, l'auteur retrace l'histoire des découvertes scientifiques autour du lien entre nature et bien-être depuis les premières études sur l'impact positif d'une vue arborée dans les hôpitaux, parues dans les années 1980, jusqu'à l'apport récent des neurosciences. Pascale d'Erm nous rappelle que l'idée que la nature a un impact sur notre bien-être mental et physique n'est pas nouvelle. Elle a en effet influencé les pratiques de la médecine depuis Hippocrate (-460, -377) ainsi qu'une multitude d'autres champs d'expertises. Par exemple, Frederick Law Olmsted (1822-1903), architecte-paysagiste américain, fut l'un des premiers à promouvoir les vertus thérapeutiques des paysages naturels. Le dessin de ses lieux tels que celui du Central Park à New-York avait pour objectif de "valoriser les propriétés particulières de la nature pour réguler le système nerveux". Il considérait que la nature "réharmonise l'esprit et rééquilibre l'état physique et mental". D'après les recherches de Pascale d'Erm, nous apprenons ainsi que cette idée a influencé des domaines variés, de la médecine à l'architecture en passant par la philosophie dont un des plus célèbres représentants est le philosophe, naturaliste et poète américain Henry David Thoreau (1817-1862), notamment précurseur du concept de décroissance. Le discours affirmant le lien entre la nature et le bien-être humain repose d'abord sur des bases plus philosophiques que scientifiques. Cependant, à partir des années 2000, un nombre croissant de publications voit le jour sur l'impact de la nature en tant qu'expérience vécue sur les individus, les groupes ou les populations selon leur contexte culturel et

¹¹⁷ D'ERM Pascale, *Natura, Pourquoi la nature nous soigne et nous rend plus heureux*, Les Liens qui Libèrent, 2019.

sociétal. Nous apprenons alors que toute une “communauté scientifique composée de médecins, de psychologues environnementaux, de chercheurs en sciences sociales et environnementales affirme qu’il existe suffisamment de preuves pour dire qu’une immersion, même brève, dans des environnements naturels a un impact positif sur tous les critères de santé, qu’ils soient aigus ou chroniques”. Ce constat fait, l’auteure est convaincue que ces découvertes vont révolutionner notre approche de la santé, de la médecine et de notre rapport au vivant. Pourtant, aujourd’hui encore, le discours rendant compte d’une impossible conciliation entre santé économique et politique et santé publique et environnementale reste le plus largement diffusé et partagé.

Étudions donc plus précisément le lien entre le bien-être humain et nos systèmes économiques et politiques actuels. L’ouvrage d’Eloi Laurent, *Sortir de la croissance*¹¹⁸, offre à la fois une analyse des limites de notre système économique actuel ainsi que des pistes de réorientation de celui-ci vers un modèle privilégiant “les trois horizons de l’humanité au XXI^e siècle”, c’est-à-dire “le bien-être, la résilience et la soutenabilité”. Notons tout d’abord que, “dans la philosophie grecque antique, le bien-être était le point de départ explicite des considérations éthiques comme par exemple chez Aristote, fondateur du raisonnement économique avec Xénophon”. En effet, pour Aristote, le but ultime de l’économie en tant que “gestion des ressources rares au sein du ménage (oikos, nomos), [...] n’était pas l’accumulation de richesses mais la poursuite du bonheur”. Une “vie réussie” était alors, selon lui, une vie heureuse, l’économie n’étant qu’un moyen de parvenir à cette fin. Ainsi, Eloi Laurent constate qu’à la naissance de “l’analyse économique”, la “préoccupation première” et la “finalité explicite” de cette discipline étaient “le bien-être humain, pas la croissance”. L’analyse économique aurait ensuite oublié ses “propres origines intellectuelles” en se séparant de la philosophie et, “plus précisément, de l’éthique”, pour se “rêver en science de la croissance”. Le symbole de cette nouvelle orientation de l’économie est l’indicateur du produit intérieur brut (PIB) “conçu dans les années 1930 par Simon Kuznets” et “adopté par toutes les statistiques économiques lors de la conférence de Bretton Woods, en juillet 1944 : les pays occidentaux l’adoptèrent comme étalon de pouvoir et de succès”. Cet indicateur s’est maintenu malgré d’autres propositions, notamment celle de “l’agenda

¹¹⁸ LAURENT Eloi, *Sortir de la croissance*, Les Liens qui Libèrent, 2019.

au-delà du PIB” suggéré par William Nordhaus et James Tobin “dans une série d’articles publiés entre 1972 et 1973”. Eloi Laurent dresse alors le tableau d’une économie standard ayant négligé les “trois horizons de l’humanité”, menaçant par-là la “prospérité” même de nos sociétés. Son constat est radical :

“Nos démocraties sont menacées d’implosion sous l’effet de la crise des inégalités, qui nourrit le ressentiment identitaire, accroît la distance entre les citoyens et mine l’idéal d’égalité partout sur la planète. Nos sociétés sont en outre menacées d’explosion sous l’effet de la dégradation des écosystèmes, dont l’altération met directement en péril nos conditions de vie, parce qu’ils en constituent le soubassement.”

Le XXI^e siècle se caractérise ainsi par trois grandes crises interconnectées : “la crise des inégalités, les crises écologiques et la crise démocratique”. La croissance, par association systématique au “progrès humain”, néglige les “deux dimensions les plus essentielles de l’existence : la santé du corps et de l’esprit et la vitalité de la biosphère (qui conditionne la possibilité de poursuivre l’aventure humaine sur la planète)”. Eloi Laurent constate alors que “la santé environnementale est une solution incontournable à la crise sanitaire actuelle : l’écologie, c’est la santé”. A partir du Rapport mondial sur le bonheur¹¹⁹, il ajoute que, plus que le revenu et l’emploi, ce sont “les liens sociaux [qui] déterminent le bonheur, mais aussi la santé et, au-delà, la possibilité d’une démocratie robuste et vivante”. Nous en arrivons à l’idée de l’émergence d’une économie des liens plutôt qu’une économie des biens. Cette réorientation de l’économie est également portée par des personnalités politiques telles que François Ruffin, journaliste, essayiste, documentariste et homme politique français - actuellement député France Insoumise de la Somme -. Il propose notamment de passer d’une “économie des désirs à une économie des besoins”¹²⁰, le bonheur se trouvant dès lors dans les “liens plutôt que biens”¹²¹. Cependant, nous constatons la faible présence de ces expressions et de l’idéologie économique et politique qui les sous-tend dans les discours médiatiques et

¹¹⁹ *World Happiness Report*, United Nations Sustainable Development Solutions Network, 2019. Le World Happiness Report est une mesure du bonheur publiée par le United Nations Sustainable Development Solutions Network chaque année depuis 2012.

¹²⁰ L’invité de 8h20 : Le Grand Entretien, “François Ruffin : “Il faut passer d’une économie des désirs à une économie des besoins””, *France Inter*, 2020. Annexe 6.

¹²¹ RUFFIN François, *Il est où le bonheur*, Les Liens qui Libèrent, 2019, p. 150.

politiques aujourd'hui. Corine Pelluchon, professeure de philosophie à l'université Gustave-Eiffel¹²², constate notamment que "la transition écologique n'a presque jamais été présentée comme un projet global de reconstruction sociale et politique pouvant susciter l'espérance des individus et donner du sens à leur existence"¹²³. Même le discours écologiste, tel que nous l'avons analysé dans notre corpus de presse, ne s'est pas encore pleinement emparé de ces éléments de langage, comme de ces données factuelles, permettant la conciliation de l'économie et du bien-être humain comme de la santé environnementale. Cependant, nous constatons qu'un discours permettant de concilier analyse économique et bien-être humain existe bel et bien et qu'il se fonde sur une idéologie économique, politique et philosophique argumentée.

Ainsi, si l'idéologie de l'incompatibilité des mesures favorables tant à l'économie qu'à l'environnement, dont les êtres qui le peuplent, est aujourd'hui dominante dans les discours, ce n'est pas par manque de contradictions mais par la faible appropriation des discours qui les portent. Les propositions de modèles économiques, politiques et sociaux alliant la préservation de l'économie comme celle de l'environnement n'imprègnent pas aujourd'hui les discours médiatiques, politiques et citoyens et ne peuvent donc pas s'incarner dans nos comportements individuels et collectifs. Nous l'avons vu notamment avec les exemples des gilets jaunes et des jeunes engagés pour le climat. La question est donc de savoir comment permettre l'appropriation de ces discours contradictoires par les citoyens en vue d'un changement de nos comportements, ceci au bénéfice de la santé humaine et environnementale ainsi que du système économique-politique qui l'encadre.

¹²² C. Pelluchon est aujourd'hui l'une des voix les plus importantes dans la défense de la cause animale et environnementale. Elle est membre du Conseil scientifique de la Fondation pour la nature et l'homme de Nicolas Hulot.

¹²³ PELLUCHON Corine, *Réparons le monde*, Rivages, 2020.

2.2. La communication, outil et miroir du renouvellement de notre rapport à l'environnement, au cœur d'un modèle de société désirable

Pour répondre à cette interrogation, nous analyserons le rôle de nos émotions et de nos affects dans le changement de nos comportements et l'orientation à leur donner au bénéfice d'un renouvellement de notre rapport à l'environnement et aux êtres qui le peuplent. Notons que le rôle de nos émotions et de nos affects a été très bien compris par le système libéral capitaliste tel qu'il existe aujourd'hui. C'est d'ailleurs pour cela que ce système perdure "en dépit des contre-productivités écologiques et sociales qu'il entraîne. [...] Il s'appuie sur des ressorts psychologiques très puissants, comme le désir de posséder des biens que les autres ne peuvent posséder et auxquels est attaché un certain prestige"¹²⁴. Ainsi, contrairement à certains économistes et politiciens que nous avons pu évoquer précédemment, plutôt que de partir du principe que :

"l'individualisme, la défiance envers autrui, la pléonexie et l'addiction à la consommation sont des traits essentiels des êtres humains du XXIème siècle et de croire que la sobriété se décrète, il est nécessaire de comprendre comment les émotions, négatives et positives, s'enracinent dans les habitudes de pensées et des représentations qui touchent le rapport à soi, aux autres et à la nature"¹²⁵.

Cette démarche nous permet alors de repenser la place de l'humain dans la société, comme au sein de l'environnement, pour en faire un moteur d'actions et de comportements favorables tant à la préservation de l'environnement qu'au bien-être humain. De nombreux auteurs et chercheurs, de disciplines transverses, tentent de définir les bases d'une société en phase avec les impératifs environnementaux auxquels elle fait et fera face dans les prochaines décennies. Corine Pelluchon, par exemple, propose dans *Réparons le monde* un certain nombre de "vertus indispensables"¹²⁶ telles que "la sobriété, la coopération, la bienveillance, la générosité, la justice et le courage". Selon elle, "il faut modifier le contenu de ce que

¹²⁴ PELLUCHON C., *Réparons le monde*, Rivages, 2020.

¹²⁵ *ibid.*

¹²⁶ *ibid.*

nous estimons, en substituant au règne de l'argent l'amour des biens communs qui nous permettent d'avoir envie d'une vie bonne et de développer des liens d'entraide et de convivialité avec autrui". Dans *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, Pablo Servigne et Gauthier Chapelle, tous deux ingénieurs agronomes et docteurs en biologie, définissent trois sentiments indispensables à la cohésion de groupes sociaux : "le sentiment de sécurité, le sentiment d'égalité et le sentiment de confiance"¹²⁷. Si l'éthique des vertus proposée par C. Pelluchon repose principalement sur des thèses philosophiques, l'ouvrage de P. Servigne et G. Chapelle fait appel à des disciplines transverses, de la biologie à l'économie en passant par l'éthologie et l'anthropologie. Nous constatons donc une certaine convergence des auteurs autour de valeurs et de vertus vers lesquelles la société devrait tendre pour éviter un effondrement environnemental et civilisationnel. De plus, le lien entre nos émotions et affects et nos comportements a été prouvé par les neurosciences. Cependant, plus important encore, il a été prouvé que ces émotions et ces affects peuvent être (ré-)orientés. A l'occasion d'une interview vidéo¹²⁸ (annexe 7) avec le philosophe Dominique Bourg, Sébastien Bohler, docteur en neurosciences, propose trois leviers d'actions pour minimiser nos comportements les plus nocifs pour la planète, en particulier ceux liés à la surconsommation de ressources et d'énergie, au cœur de ses travaux de recherches :

- agir en "pleine conscience", ce qui "inaugurerait déjà Epicure en son temps"; pour obtenir autant de plaisir voire plus que par notre consommation actuelle mais avec moins de stimulation,
- réorienter le "discours social" vers "l'altruisme" et le "partage" plutôt que "la mise en concurrence des individus" pour repenser les "normes sociales" de notre société et son "modèle de désirabilité",
- privilégier la "connaissance" et les "échanges humains" comme source de plaisir principale.

Nous pouvons ainsi dire que notre modèle de société peut être changé au bénéfice de l'environnement et du bien-être humain mais qu'il faut pour cela proposer de nouveaux horizons à notre société, c'est-à-dire de nouvelles représentations - bien qu'elles existent déjà depuis l'Antiquité - de l'humain dans la société et de son

¹²⁷ SERVIGNE P. CHAPELLE G., *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, Les Liens qui Libèrent, 2017.

¹²⁸ "Interview de Sébastien Bohler, lauréat 2019, par Dominique Bourg", *Fondation Veolia*, 2019, consultée sur : <https://www.fondation.veolia.com/fr/interview-sebastien-bohler-laureat-2019-dominique-bourg>

rapport à l'environnement. Ces représentations doivent se fonder sur un certain nombre de vertus, de valeurs et de principes à privilégier pour réorienter nos normes sociales comme nos modèles économiques et politiques.

Des initiatives ont déjà été mises en place en France pour favoriser les temps de "pleine conscience" et de la "connaissance" notamment. Nous pouvons par exemple évoquer les quinze à vingt minutes de lecture quotidienne instaurées dans cinq-cents établissements scolaires, sous l'impulsion de l'association Silence, on lit ! ou encore le développement de la philosophie et de la méditation pour les enfants, sous l'impulsion du philosophe Frédéric Lenoir. De plus, nous constatons l'émergence de nouveaux modes de vie, plus sobre et incarnant ce changement de rapport à l'environnement. Nous pouvons citer pour exemple les "tiny house", des maisons mobiles et respectueuses de l'environnement (voir un exemple ci-contre¹²⁹),



ou encore le déploiement du modèle des "tiers-lieux" sur les territoires, des lieux d'hybridation des usages qui accueillent de multiples activités (travail, formation, loisirs, culture) et sont des pôles d'attractivité et de dynamisation des territoires. Les tiers-lieux, en particulier, repensent nos façons de travailler, de vivre ensemble, de consommer et de faire société. Ce type

d'initiatives, surtout à l'échelle locale, se multiplie et s'amplifie, jusqu'à intéresser l'Etat français qui se mobilise aujourd'hui pour les soutenir. Nous pensons par exemple au programme d'engagement gouvernemental "Nouveaux lieux, nouveaux liens" en soutien des tiers-lieux en France. Ces initiatives intéressent également de plus en plus les entreprises. Nous pouvons citer ici le soutien de Veolia au déploiement du modèle des tiers-lieux à vocation environnemental, en France comme à l'international¹³⁰, en collaboration avec des partenaires locaux.

Nous souhaitons souligner ici la nécessité d'utiliser de nouveaux termes pour définir ces nouvelles façons de vivre comme de vivre ensemble. Cette évolution du

¹²⁹ "La Tiny Bubble de Sylvie", *La tiny house*, consulté sur : <https://latinyhouse.com/galerie-photos/?galerie=159>

¹³⁰ "Développement de tiers-lieux inclusifs consacrés au développement durable", *Veolia*, 2020, consulté sur : <https://www.veolia.com/fr/solutions/developpement-tiers-lieux-inclusifs-consacres-au-developpement-durable>

vocabulaire touche tous les domaines de la vie, de notre alimentation, avec le flexitarisme¹³¹ et le véganisme¹³² par exemple, à notre état psychologique, avec la démocratisation de la notion de solastalgie¹³³.



La REcyclerie de Paris accueillant des élèves, du CP au collège, lors du soutien scolaire proposé par le Secours populaire, novembre 2020.

Le discours tient un rôle majeur dans cette démarche. En effet, il doit se faire l'outil et le reflet de ces représentations et ces initiatives en contradiction avec nos modèles de société actuels. Il s'agit pour chacun des acteurs de notre société de prendre en compte sa responsabilité dans la formation des normes sociales qui nous construisent en tant qu'individus et société, et aux comportements qu'elles entraînent. Si nous voulons maintenir la Terre habitable, nous devons encourager les comportements qui nous permettront de le faire et donc modifier nos systèmes de valeurs. Le discours médiatique, politique, citoyen comme celui des entreprises ne peut prétendre être favorable à ce projet s'il ne prend pas en compte sa

¹³¹ Le terme "flexitarisme" est un mode d'alimentation n'incluant la viande ou le poisson que de manière occasionnelle.

¹³² Le "véganisme" est un mode d'alimentation excluant la consommation de tout produit issu des animaux, de leur exploitation ou testé sur eux.

¹³³ La solastalgie est une éco-anxiété, c'est-à-dire une détresse profonde causée par les changements perçus comme irréversibles au sein de notre environnement. Ce terme a été inventé par Glenn Albrecht, philosophe australien de l'environnement dans les années 2000.

responsabilité même dans les comportements qu'il inspire et les conséquences qu'ils entraînent.

Le changement de vocabulaire du journal d'information britannique *The Guardian*, qui a fait l'objet d'un article en mai 2019, est un exemple de mise en pratique de la responsabilité du discours dans notre rapport au monde et à l'environnement.¹³⁴ Ce journal a en effet décidé de modifier sa façon de parler d'environnement afin de mieux rendre compte des crises environnementales auxquelles le monde doit faire face : *“The Guardian has updated its style guide to introduce terms that more accurately describe the environmental crises facing the world”*. Par exemple, le journal ne parlera plus de “changement climatique” (“climate change”) mais d’“urgence climatique” (“climate emergency”). De même, il ne parlera plus de “stock de poissons” mais de “populations de poissons”¹³⁵. *The Guardian* souligne d'ailleurs que ce changement de vocabulaire a également été adopté par des institutions comme l'ONU ou encore le MetOffice britannique. L'objectif est d'être “scientifiquement précis” mais également d'être émotionnellement juste : “L'expression “changement climatique”, par exemple, a une consonance très passive et apaisée alors que ce dont parlent les scientifiques est une catastrophe pour l'humanité”. La mise en cohérence des émotions aux faits rapportés permet une véritable prise de conscience des lecteurs de la crise environnementale en cours et donc d'encourager la mobilisation de la société sur le sujet.

Il s'agit alors de penser la meilleure façon de transmettre la vision la plus adéquate de notre rapport à l'environnement, c'est-à-dire la plus susceptible d'inspirer des comportements et des actions éco-responsables, soit qui comprennent la protection de l'environnement, au sein de la société. Nous faisons ici un parallèle avec la thèse développée par le philosophe et sociologue Geoffroy de Lagasnerie dans *Sortir de notre impuissance politique*¹³⁶, concernant les “stratégies rhétoriques vouées à l'échec” de la gauche politique. Selon lui, leur inefficacité serait en particulier due à un “décalage entre le public” que ces stratégies devraient viser et “celui auquel [elles s'adressent effectivement lorsque ses représentants prennent] publiquement la parole”. Il s'agit alors de penser, en même temps que la

¹³⁴ CARRINGTON Damian, “Why the Guardian is changing the language it uses about the environment”, *The Guardian*, 2019.

¹³⁵ DELBECQ Denis, ““The Guardian” dramatise son vocabulaire sur le climat et l'environnement”, *Heidi News*, 2019.

¹³⁶ DE LAGASNERIE Geoffroy, *Sortir de notre impuissance politique*, Fayard, 2020.

construction du discours, une stratégie d'impact, en termes de lieux et de temporalité de la prise de parole ainsi que du public visé. Nous ajouterons à cette stratégie d'impact, une proposition *a priori* paradoxale mais qui nous semble aujourd'hui parfois nécessaire. Nous pensons, en effet, qu'il serait parfois plus efficace de ne pas parler d'environnement, au bénéfice de l'environnement. Dans un contexte de défiance vis-à-vis des écologistes de manière générale, qu'ils soient au pouvoir ou non, comme nous l'avons vu précédemment, il nous semble préférable de privilégier des thèmes directement liés à l'environnement mais qui ne peuvent être contestés, telle que l'est aujourd'hui l'écologie notamment. Nous privilégierons un thème en particulier, celui de la santé et du bien-être. En effet, nous avons vu avec l'ouvrage *Natura*¹³⁷ de Pascale d'Erm, l'importance de l'influence de la nature sur notre santé, ou encore, avec les auteurs Eloi Laurent et François Ruffin, celle de privilégier les liens plutôt que les biens pour notre propre bien-être. La thématique de la santé et du bien-être permet une justification d'un certain nombre de mesures en cohérence avec la protection de l'environnement :

- diminuer l'usage des pesticides pour une alimentation plus saine,
- diminuer le transport routier pour une meilleure qualité de l'air,
- diminuer la consommation de viande pour un meilleur équilibre alimentaire,
- repenser la notion de travail pour une meilleure qualité de vie,
- diminuer la consommation de bien pour revaloriser ce qui nous apporte un bonheur durable : le temps en famille, avec ses proches, les activités extra-professionnelles et scolaires, ... ce qui permet de valoriser les activités culturelles, sportives, associatives d'un territoire par exemple.

¹³⁷ D'ERM Pascale, *Natura, Pourquoi la nature nous soigne et nous rend plus heureux*, Les Liens qui Libèrent, 2019.

L'attention donnée à la santé plutôt qu'au caractère écologiste de ces mesures peut ainsi permettre :

- de contrer les critiques stéréotypées vis-à-vis des écologistes en général, que le discours soit porté par un citoyen, un journaliste, un économiste, un politique, ...
- de générer une plus large adhésion aux mesures, la santé touchant chacun des citoyens, quel que soit son rapport à l'environnement et ses opinions quant à sa protection ou non,
- d'intégrer la question animale et des générations futures dans la réflexion de ce que vers quoi notre société devrait tendre,
- de saisir l'opportunité de la crise sanitaire du COVID-19 et de la prise de conscience de l'impact des activités humaines sur la biodiversité et des conséquences sanitaires qu'elles peuvent entraîner pour encourager des changements profonds de nos modes de vie.

Il s'agit alors d'encourager des comportements éco-responsables mais aussi de redonner du pouvoir aux citoyens sur leur vie. En s'engageant pour leur propre santé, les citoyens œuvrent à de meilleures conditions de vie, pour eux-mêmes, leurs proches et leurs enfants. Le caractère individualiste de nos comportements peut alors être orienté vers des mesures bénéfiques au collectif. Une stratégie rhétorique adaptée peut ainsi faire du discours environnemental un discours de puissance.

Conclusion partielle

Nous avons, dans un premier temps, mis en lumière une contradiction essentielle pour repenser la place et le rôle de l'environnement en Communication. En effet, si le désir de voir notre société évoluer vers un modèle plus durable, les mesures écologistes proposées entrent en contradiction avec notre définition culturelle du bien-être aujourd'hui. Or, la question du bien-être est au cœur de la construction de la pensée économique et politique. Ainsi, il nous faut proposer de nouveaux imaginaires économiques, politiques et sociaux où le bien-être reposerait sur des valeurs et principes sources de comportements éco-responsables tels que l'altruisme, l'équité, la bienveillance ou encore la sobriété.

La Communication peut et doit alors être à la fois le reflet et l'outil de ces nouvelles représentations du monde et de notre place en son sein. Cela peut passer par de nouvelles pratiques de communication telles que la concertation privilégiant l'écoute, l'échange et la co-construction ou encore un nouveau vocabulaire pour décrire notre environnement et notre rapport à lui. Cependant, si nous devons mieux parler d'environnement, nous devons également trouver les stratégies rhétoriques les plus efficaces pour encourager la transformation de nos comportements et de nos actions collectives, aujourd'hui inadaptés à la crise environnementale. En effet, l'argumentation de la communication environnementale doit prendre en compte la part affective et émotionnelle de notre rapport à l'environnement pour mieux convaincre. Il s'agira alors de privilégier les thèmes de la santé et du bien-être, par exemple, plutôt que ceux, plus abstraits, de la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou encore de la quantité de plastiques dans les océans face auxquels un citoyen lambda peut se sentir impuissant. L'enjeu est ainsi de faire de la communication le reflet et l'outil d'une représentation du monde adaptée aux enjeux environnementaux actuels et à venir, afin de renforcer notre capacité individuelle et collective à y faire face.

CONCLUSION

Nous sommes partis d'un constat simple : les sociétés humaines ne sont pas aujourd'hui en mesure de répondre de manière efficace et suffisante aux conséquences de la crise environnementale, qui remettent en cause l'habitabilité de la Terre pour l'espèce humaine. Pourtant, nous continuons de privilégier l'économie à l'écologie, le court au long terme, au profit d'un modèle de société à l'origine de la crise environnementale et de son accentuation continue. Comment, alors, encourager, favoriser et accompagner une action environnementale pertinente et efficace ? Cette interrogation est au cœur de notre travail de recherche. Elle nous a amené à étudier la place et le rôle de l'environnement dans les discours politique et médiatique, en ce que le discours politique motive, oriente et donne du sens à l'action quand le discours médiatique engage et accompagne la transformation de nos sociétés par son pouvoir de mobilisation. Nous avons choisi d'illustrer et de soutenir notre recherche par l'analyse des discours politique et médiatique tenus avant, pendant et après l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, survenu dans la nuit du 25 au 26 septembre 2019. Cet incendie est à l'origine d'une crise environnementale et sanitaire dont les conséquences témoignent d'un contexte politique, économique, social et environnemental complexe. La répétition des catastrophes liées à l'entreprise Lubrizol, la crise des gilets jaunes encore récente à cette époque et les élections municipales approchant font de cette catastrophe l'illustration paroxystique de notre propos. Nous avons, par ailleurs, construit ce dernier sur la base d'un corpus de vingt-et-un articles de presse en ligne et d'une vidéo réalisée par *France 3 Normandie*. Ainsi, l'étude de la place et du rôle de l'environnement dans les discours politique et médiatique autour de la catastrophe de Lubrizol nous a permis de mettre en lumière les limites de notre modèle de société mais également de penser la Communication comme l'outil et le reflet de son renouvellement.

Notre première hypothèse questionnait *la place et le rôle secondaires de l'environnement* dans les discours politique et médiatique vis-à-vis d'autres enjeux, notamment économiques, politiques et sociaux. Nous avons, en effet, constaté différentes logiques rhétoriques propres à ces discours conduisant à une

hiérarchisation des enjeux au détriment de la prise en compte de l'environnement, notamment dans les réponses apportées à l'incendie de l'usine Lubrizol.

Dans le discours médiatique, la hiérarchisation des enjeux a pour origine principale la logique marchande qui le sous-tend. Nous avons, en effet, constaté une instrumentalisation de l'environnement dans le discours médiatique au travers de l'événementialisation de l'incendie de l'usine Lubrizol destinée à interpeller le lecteur, à capter son attention. Cette événementialisation de la catastrophe passe notamment par un sous-rubricage spécifique, des titres courts et provocants, un texte rythmé par des phrases courtes et percutantes, la mise en scène de l'incendie par des photos et la sollicitation des sens du lecteur ou encore sa mise en parallèle avec la catastrophe de Seveso en Italie, en 1976, qui fait écho à l'imaginaire du lecteur et inscrit celle de Rouen dans le temps, au cœur d'une histoire qui se répète. Cependant, si la mise en avant des potentielles conséquences environnementales de l'incendie permet de faire de l'incendie un événement à part entière, elles font également l'objet d'une minimisation voire d'une négation. En effet, les conséquences environnementales sont minimisées voire ignorées : elles sont implicitement niées, banalisées et rendues confuses par des propos contradictoires entre les articles de presse mais également au sein même de ces derniers. Le discours médiatique instrumentalise ainsi le sujet de l'environnement pour attirer l'attention du lecteur tout en minimisant ses enjeux pour ne pas l'inquiéter. Cette contradiction inhérente à la logique marchande du discours médiatique rend l'information confuse. Or, cette confusion contribue à :

- accroître la défiance des lecteurs par la décredibilisation du discours médiatique en général, et par là du travail journalistique,
- déstabiliser le contexte social et politique par l'inquiétude et la défiance qu'elle génère,
- désinformer les citoyens sur les risques environnementaux et les réponses à leur apporter et donc à accroître les risques pour la population.

Le discours médiatique comme pouvoir de mobilisation et d'émancipation des citoyens au travers du débat public, grâce à une information objective permettant une prise de décision éclairée, ne remplit pas son rôle et sa responsabilité sociale et politique. De plus, dans un contexte de crise environnementale, le cas de l'incendie de l'usine Lubrizol met en question la responsabilité du discours médiatique vis-à-vis

de la capacité de notre société à adopter de nouveaux modèles sociaux, politiques et économiques pour y répondre.

Cette question se pose également vis-à-vis du discours politique. En effet, nous avons mis en lumière les contradictions du discours politique quant aux conséquences sanitaires et environnementales de l'incendie de l'usine Lubrizol et leurs répercussions délétères tant vis-à-vis de la relation des citoyens aux autorités publiques que du système politique lui-même. Il pouvait alors s'agir de :

- discours portés par différentes personnalités du gouvernement présentant des analyses contradictoires de la situation sanitaire et environnementale à Rouen suite à l'incendie,
- d'une contradiction inhérente au discours d'une même personnalité représentante de l'autorité publique.

Les versions contradictoires de la situation au cœur du discours politique ont témoigné d'une volonté de minimiser la catastrophe et ses potentielles conséquences pour rassurer la population sur les risques qu'elle encourait. Or, ces contradictions ont rapidement mis en doute la capacité de l'Etat à véritablement analyser les risques et à mettre en place les mesures de prévention adaptées pour protéger la population. De plus, nous avons montré que cette stratégie de communication, plutôt que de rassurer la population, a accentué sa défiance vis-à-vis des autorités publiques et, par là, a fragilisé encore davantage le contexte social. En effet, si la population ne fait plus confiance en l'Etat pour la protéger, comment mettre en place des mesures de prévention adaptées et acceptables, suite à l'incendie de l'usine Lubrizol comme aux probables prochaines catastrophes, qu'elles soient environnementales, sanitaires, sociales ou économiques ? Ainsi, les défaillances communicationnelles du discours politique et la minimisation des risques environnementaux et sanitaires ont concouru à une réponse inadaptée aux enjeux de la catastrophe ainsi qu'à la décrédibilisation et à la délégitimation du discours comme de l'action politique.

Nous avons ainsi montré l'importance significative de la place et du rôle de l'environnement dans les discours médiatique et politique dans la gestion globale des enjeux de la crise environnementale sur le long terme. Cette gestion, visiblement défaillante aujourd'hui, doit être repensée et réorientée vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux mais surtout vers la mise en place de comportements et d'actions adaptées et efficaces face à ces enjeux.

Nous avons alors cherché à mettre en lumière les frontières structurelles et idéologiques des choix de stratégie de communication médiatique et politique aujourd'hui, pour mieux les dépasser.

Notre deuxième hypothèse supposait l'existence d'une *idéologie sous-jacente*, commune aux discours médiatique et politique, qui expliquerait la place et le rôle, systématiquement secondaires, donnés à l'environnement dans ces discours.

Suite à notre analyse des conséquences de la place et du rôle effectivement secondaires de l'environnement dans les discours médiatique et politique, nous avons étudié les conditions de la réorientation de ces discours vers une meilleure prise en compte de l'environnement et de ses enjeux. Ceci nous a amené à proposer un renouvellement de notre culture communicationnelle. C'est alors par l'analyse des conditions de l'application de cette nouvelle culture communicationnelle que nous avons mis en lumière les limites structurelles et idéologiques de l'action environnementale.

L'enjeu était alors, selon nous, de mieux communiquer pour favoriser une confiance mutuelle entre représentants de l'autorité publique et citoyens, au bénéfice de la mise en place d'actions mieux acceptées et mieux adaptées aux enjeux environnementaux, tant de la catastrophe de Lubrizol que de la crise environnementale actuelle. Nous nous sommes donc demandés : sur quelle relation mutuelle la communication doit-elle se fonder pour être plus pertinente et efficace ? Pour répondre à cette question, nous avons proposé de construire et de favoriser au sein de notre société l'émergence d'une culture communicationnelle fondée sur :

- la valorisation de la critique citoyenne de l'action publique comme un souci d'exigence et de résultats et comme la volonté des citoyens d'une plus grande participation aux débats publics, soit de davantage de démocratie,
- le partage des faits de manière transparente vis-à-vis des citoyens, assurée par des sources indépendantes vis-à-vis des autorités publiques comme des acteurs de la catastrophe - ce qui pose à nouveau ici la question du rôle et de la responsabilité des médias,
- l'implication, et non la seule prise en compte, des citoyens et de l'ensemble des parties prenantes à la catastrophe, dans les processus de décision

politique, dans le cadre d'un véritable dispositif de concertation et de co-construction de l'action politique.

Nous avons cependant montré que cette culture communicationnelle ne pouvait être assurée sans une posture d'humilité et de vérité adoptée par les autorités publiques, en toutes circonstances. Cette posture doit alors être perçue comme une preuve de confiance, d'engagement et de responsabilité mutuels par les citoyens.

Ainsi, si cette culture communicationnelle peut, dans un premier temps, apparaître comme un risque pour les autorités publiques comme pour les entreprises, elle nous semble essentielle, aujourd'hui, pour apporter des réponses à la hauteur des enjeux sociaux, politiques, économiques et sanitaires de la crise environnementale.

Ce modèle de communication nous semblant désirable, nous nous sommes demandés dans quelle mesure son application était envisageable pour permettre une meilleure gestion des enjeux de la crise environnementale. Or, nous avons rapidement constaté que la mise en application de ce modèle de communication nécessitait de remettre en question une idéologie au cœur de notre modèle de société.

En effet, nous avons tout d'abord mis en évidence une réalité de fait essentielle à prendre en compte : il existe dans notre société un rapport de force entre les grandes entreprises et les autorités publiques, défavorable à ces dernières. L'argument économique est ainsi systématiquement privilégié dans les discours politique et médiatique pour justifier les décisions prises. Dans notre étude de cas, la décision de rouvrir le site de l'usine Lubrizol, trois mois après l'incendie, a été prise au nom de la sauvegarde des emplois sur place, bien que les résultats de l'enquête n'aient pas fourni la cause de la catastrophe ni que les conséquences sanitaires n'aient été véritablement étudiées. Ce déséquilibre en faveur de l'économie est banalisé par un discours médiatique fataliste : il y a une acceptation de l'impuissance de l'Etat et des citoyens à faire valoir les intérêts du long terme sur les impératifs du court terme. Pour autant, ce rapport de force n'explique pas tout. Le choix de privilégier l'argument économique sur tous les autres, et en particulier sur l'argument environnemental, n'est pas seulement dû à notre modèle économique. Nous avons, en effet, constaté un manque de volonté politique d'encourager la protection de l'environnement, au détriment pourtant de la santé publique. La loi tend aujourd'hui à moins de régulation et de contrôle des entreprises quant à leur impact environnemental. De plus, si des lois existent pour protéger l'environnement, nous

avons vu que très peu de moyens étaient alloués à leur application. Enfin, dans un contexte de crise sociale et économique, la préservation de l'emploi et du pouvoir d'achat sont des arguments systématiquement priorisés par les discours politique et médiatique face à l'urgence environnementale, notamment au nom de l'acceptabilité sociale de leurs décisions. Il y a ainsi une opposition systématique des arguments économiques et environnementaux dans ces discours. La reprise de cette opposition par le discours médiatique tend, par ailleurs, à la banaliser et à associer le discours environnemental, c'est-à-dire favorable à une remise en question de notre modèle de société au nom de son propre bien-être, à un discours d'impuissance.

Ainsi, si repenser notre culture communicationnelle est une manière de mieux intégrer les risques environnementaux aux décisions politiques, ce n'est pas suffisant. Il nous faut, en parallèle, repenser notre rapport à l'environnement, au cœur des enjeux de santé humaine. En effet, notre rapport à l'environnement est, aujourd'hui, un frein à la mise en place de réponses adaptées et efficaces aux enjeux de la crise environnementale. C'est pourquoi, nous nous sommes par la suite intéressés aux imaginaires permettant de construire un modèle de société dans lesquels les enjeux économiques, politiques, sociaux et environnementaux seraient compris comme un tout indissociable.

Notre troisième hypothèse reposait alors sur le constat que notre représentation du monde est aujourd'hui problématique : elle ne reflète pas la réalité des enjeux auxquels nous devons faire face et ne nous permet donc pas d'y répondre. Nous avons, de ce fait, posé l'hypothèse qu'il était *possible de changer notre rapport à l'environnement* par celui de la place et du rôle de l'environnement dans les discours médiatique et politique mais aussi, plus largement, dans nos manières de communiquer. La communication peut et doit, selon nous, se faire le reflet et l'outil d'une vision renouvelée de notre rapport à l'environnement, au bénéfice de l'environnement lui-même mais également de l'économie, de la politique et de la société dans son ensemble. Nous avons, ainsi, d'abord constaté les ambiguïtés de notre rapport actuel à l'environnement, pour mieux le repenser.

Tout d'abord, nous pouvons dire que notre société se trouve à un tournant. Une large partie des Français souhaite voir leur société évoluer vers un modèle plus durable, c'est-à-dire vers une société où le progrès ne serait pas synonyme de destruction de l'environnement, d'extinction de la biodiversité et de détérioration de

nos conditions de vie. Pourtant, au quotidien, les mesures favorables à cette évolution sont analysées et perçues comme étant en contradiction avec notre définition culturelle du bien-être. En effet, le bien-être est encore aujourd'hui largement associé au pouvoir d'achat et au confort matériel dans les discours politique et médiatique mais également d'un certain nombre de chercheurs, d'auteurs et d'intellectuels. La protection de l'environnement et la prise en compte des générations futures riment alors avec une réduction de la qualité de vie et de nécessaires sacrifices de la part des générations présentes. Pourtant, nous avons vu que d'autres imaginaires existent. D'autres discours permettent, en effet, de concilier une économie durable au bien-être humain, selon une approche argumentée à la fois économique, politique, scientifique et philosophique. Ainsi, l'évolution de notre société vers un modèle plus durable et favorable tant au bien-être humain qu'à sa pérennité est possible et réalisable. Cependant, pour cela, il nous est nécessaire de proposer des outils d'appropriation des discours qui les portent par les citoyens afin de favoriser un changement de nos comportements, de nos besoins, de nos exigences et de nos imaginaires.

Il ne suffit pas, en effet, d'informer la population sur les enjeux de la crise environnementale pour susciter chez elle des comportements éco-responsables. Nous avons beau savoir ce qu'il serait préférable de faire, notre culture, nos codes sociaux, nos besoins et nos attentes sont construits autour d'une société dont les valeurs et les normes reposent sur la consommation et l'individualité. Il s'agit alors de repenser ce qui fondent nos valeurs et nos normes à la fois sociales, économiques et politiques. Le bien-être humain doit y retrouver une place centrale. De plus, suite à l'étude de différents auteurs, nous avons pu proposer un certain nombre de vertus à intégrer à notre modèle de société, au travers du discours social, telles que la sobriété, la coopération, la bienveillance, l'altruisme, la justice et le courage. Ces vertus sont indispensables à la cohésion du groupe social, quelle que soit sa taille, ainsi qu'à un rapport durable à notre environnement. Cela peut, par exemple, se faire par des temps de méditation, de pleine conscience et de philosophie dans les écoles, collèges et lycées mais également au sein des entreprises et des institutions publiques. Des initiatives ont déjà fait leur preuve sur ces sujets en France ainsi qu'à l'étranger. Il s'agit également d'encourager l'émergence de nouveaux modes de vie tels que peuvent l'incarner les "tiny house"

ou les “tiers-lieux” par exemple. Tous les acteurs des territoires, qu’ils soient privés ou publics, ont un rôle dans cette dynamique de renouvellement.

Le rôle de la communication dans cette démarche est alors essentiel. En effet, le discours doit se faire l’outil et le reflet du renouvellement de notre modèle de société. Il s’agit pour chacun de ses acteurs de prendre en compte sa responsabilité dans la formation et la diffusion des normes sociales qui nous construisent en tant qu’individus et société. Si nous voulons maintenir des conditions de vie sur Terre au mieux de bonne qualité, au pire supportables, il nous faut encourager les comportements qui nous permettront de le faire et donc de modifier notre système de valeurs. Les discours politique, médiatique ou citoyen ne peuvent prétendre à ce projet s’ils ne prennent pas en compte leur propre responsabilité dans la transformation de nos comportements pour y parvenir. L’exemple que nous avons développé du changement de vocabulaire du journal britannique *The Guardian* est un exemple concret, mais encore trop rare, de l’exercice de cette responsabilité.

De plus, il s’agit également de penser le discours en termes de stratégie d’impact, c’est-à-dire de réfléchir à la meilleure manière de communiquer pour parvenir à un changement de nos comportements selon le contexte communicationnel. Nous avons montré que, paradoxalement, il fallait parfois renoncer à parler directement d’environnement pour mieux le protéger. La santé et le bien-être peuvent, en effet, faire l’objet d’un discours permettant d’encourager et d’engager davantage de citoyens sur la thématique de la transformation de nos comportements et de notre modèle de société, au bénéfice de tous et de chacun, qu’un discours écologiste ou environnemental plus abstrait. De plus, mettre la santé et le bien-être des citoyens au cœur du discours permet de donner un sens commun à l’action environnementale et, par là, d’en faire un discours de puissance et d’engagement.

Limites et futur de notre travail

La première difficulté que nous avons rencontrée dans notre travail est directement liée à notre objet d’étude. En effet, la question de l’action environnementale et des moyens de la mettre en œuvre rassemble et croise de multiples domaines de recherche et d’expertise. Nous avons ainsi dû faire un tri subjectif parmi la quantité et la complexité des données sur ce sujet afin de respecter les modalités et la temporalité de l’exercice du mémoire de fin d’études.

Chaque jour, de nouvelles approches sont proposées par un grand nombre d'auteurs et de chercheurs, nous obligeant à accepter de ne pouvoir approfondir davantage chacune des questions que nous nous sommes posées durant notre travail et qui continuent de s'enrichir. Nous pensons, par exemple, à la question de l'acceptation sociale et de la mise en place d'un modèle de société acceptable, au regard de la multitude d'actions envisageables pour cela, chacune ayant ses propres limites, contraintes et conditions d'efficacité qu'il nous faudrait explorer. Cependant, cette limite nécessaire à notre travail est également source d'enthousiasme et d'encouragement à persévérer dans notre réflexion et notre analyse des problématiques liées à l'action environnementale, à la croisée des domaines de la Communication, de la politique, des médias, de l'économie, de l'anthropologie ou encore de la philosophie.

Par exemple, un des sujets que nous aurions souhaité davantage approfondir, mais qui aurait pu faire l'objet d'un mémoire à lui seul, est celui du lien entre communication et action. Quel est le réel pouvoir de la communication sur nos actions ? Comment l'évaluer ? Nous pensons que la communication, pour être légitime, utile et efficace, doit s'accompagner d'une certaine exemplarité de l'action, en cohérence avec le discours porté. Or, comment assurer cette cohérence ? Cela est-il possible ? Ces interrogations nous amènent à questionner les outils propres à la conduite du changement, un sujet lui-même extrêmement vaste. Cette conduite du changement nous semble, cependant, essentielle dans la construction des réponses à notre problématique et que nous n'avons, pour le moment, fait qu'effleurer. Elle fait partie des thèmes de travail que nous souhaitons poursuivre dans les prochaines années, toujours en lien avec notre volonté d'encourager et d'accélérer la mise en œuvre d'actions pertinentes et efficaces face à l'urgence environnementale. Nous notons, par ailleurs, que la littérature sur les liens entre communication et action, sous le prisme de l'urgence environnementale, n'a pas été aussi riche que nous le pensions. Ce constat nous encourage encore davantage à explorer ce domaine de recherche et à y contribuer, à la hauteur de nos moyens. C'est, d'ailleurs, la richesse, la complexité et l'utilité de ce sujet qui nous motivent.

En effet, nous souhaitons poursuivre notre travail tant au niveau personnel que professionnel. Notre stage de fin d'études nous a permis de mener des projets de Communication mais également de conduite du changement pratiques et opérationnels. L'objectif est d'orienter les modes de pensées et d'action des

collaborateurs, à tous les niveaux de l'entreprise, vers une plus grande attention et exigence données aux dimensions sociale, sociétale et environnementale - et pas seulement économique, financière et commerciale - de la performance et de l'impact de l'entreprise.

Nous souhaitons ainsi poursuivre ce travail, tout en le nourrissant de recherches, de lectures, d'expériences et de travaux personnels, sur des sujets de Communication mais également d'autres disciplines. Au quotidien, cela se traduit également par l'acceptation du débat, de la remise en cause, de l'écoute active et de la co-construction de solutions, quel que soit le contexte de discussion et/ou d'action.

Cette expérience et cet engagement au service de l'urgence environnementale s'inscrivent dans une volonté de transformation sociétale plus vaste car, si la transformation des mentalités et des comportements au sein des entreprises est, selon nous, utile et nécessaire, elle n'est pas suffisante. Nous pensons qu'un Etat aux positions fermes et engagées sur le sujet est essentiel à la réussite de la lutte pour la préservation d'un monde habitable.

Si nos propositions peuvent paraître utopiques, idéalistes voire irréalisables pour certains, nous maintenons leur caractère fondamental. Nous devons accepter de nous transformer pour transformer le monde. Nous avons le choix d'y prendre part, de nous y engager, avec enthousiasme et espoir actif ou de laisser le monde aller, pour le meilleur comme pour le pire. Nous faisons ainsi le choix de promouvoir, d'encourager et de travailler à l'émergence de nouvelles dynamiques de Communication, de nature profondément transdisciplinaire et tournées vers la réorientation de notre société.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

ARENDRT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, University of Chicago Press, 1958.

BERNAYS Edward, *Propaganda*, Zones, 2007.

CAGE Julia, *L'information est un bien public, Refonder la propriété des médias*, Seuil, 2021.

CHARAUDEAU Patrick, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Lambert-Lucas, 2014.

DE LAGASNERIE Geoffroy, *Sortir de notre impuissance politique*, Fayard, 2020.

DELANNOY Emmanuel, *Permaéconomie*, Wildproject, 2020

D'ERM Pascale, *Natura, Pourquoi la nature nous soigne et nous rend plus heureux*, Les Liens qui Libèrent, 2019.

GEMENNE François, RANKOVIC Aleksandar, *Atlas de l'anthropocène*, Sciences Po Les Presses, 2019.

GOLLIER Christian, *Le climat après la fin du mois*, Puf, 2019.

LAURENT Eloi, *Sortir de la croissance*, Les Liens qui Libèrent, 2019.

PELLUCHON Corine, *Réparons le monde*, Rivages, 2020

RINGOOT Roselyne, *Analyser le discours de presse*, Armand Colin, 2014.

ROUX-DUFORT Christophe, *La Gestion de Crise. Un enjeu stratégique pour les organisations*, Bruxelles, De Boeck Université, 1999.

RUFFIN François, *Il est où le bonheur*, Les Liens qui Libèrent, 2019.

SERVIGNE Pablo CHAPPELLE Gauthier, *L'entraide, l'autre loi de la jungle*, Les Liens qui Libèrent, 2017.

TREMBLAY Solange, D'ALMEIDA Nicole, LIBAERT Thierry, *Développement durable. Une communication qui se démarque*, Presses de l'Université du Québec, 2018.

Articles :

CARRINGTON Damian, “Why the Guardian is changing the language it uses about the environment”, *The Guardian*, 2019.

DELBECQ Denis, ““The Guardian” dramatise son vocabulaire sur le climat et l'environnement”, *Heidi News*, 2019.

LUCCHESI Vincent, “Climat : des températures invivables pour l’homme atteintes plus tôt que prévu”, *Usbek & Rica*, 2020.

MOIRAND Sophie, “La construction de l’événement dans la presse entre sémantique discursive, hétérogénéités énonciatives et inscription de l’émotion” Postface 2016 (version française, mars 2016) à la traduction en espagnol de l’ouvrage de Sophie Moirand “Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre” (PUF, Paris, 2007, 2008, 2011, 2015, traduit en arabe au Liban en 2009). Buenos Aires, Prometeo, 2017.

MUGNIER Romane, “Les 18–24 ans en plein paradoxe : écolos mais consuméristes”, *Usbek & Rica*, 2019.

RAYMOND Colin, MATTHEWS Tom, HORTON Radley, “The emergence of heat and humidity too severe for human tolerance”, *ScienceAdvances*, 2020, Vol. 6, no. 19.

VAUDANO Maxime, “Une vingtaine de villes, deux millions d’administrés : visualisez la percée historique des écologistes aux municipales”, *Le Monde*, 2020.

“La Convention Citoyenne pour le Climat, c’est quoi ?”, Convention Citoyenne pour le Climat, 2019, consulté sur : <https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

“Les quatre thèmes du Grand Débat National”, Le grand débat national, 2018, consulté sur : <https://granddebat.fr/>

Interviews radiophoniques et vidéos :

“Interview de Sébastien Bohler, lauréat 2019, par Dominique Bourg”, Fondation Veolia, 2019, consultée sur : <https://www.fondation.veolia.com/fr/linterview-sebastien-bohler-laureat-2019-dominique-bourg>

L’invité des matins, “Eva Illouz : “La liberté sexuelle a été récupérée par des forces économiques pour créer des marchés de masse”, *France Culture*, 2020.

L'invité de 8h20 : Le Grand Entretien, "François Sureau : "Les Français ne sont pas un troupeau de moutons ou une garderie d'enfants"", *France Inter*, 2020

Rapports, sondages et compte-rendus :

"Résultats des élections européennes 2014", Parlement Européen, 2014, 22 septembre, consulté sur :
<https://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/fr/country-results-fr-2014.html#table01>

World Happiness Report, Sustainable Development Solutions Network, 2019.

Sondage, "Incendie de Lubrizol : pensez-vous connaître la vérité sur les risques pour votre santé ?", MesOpinions.com, 2019.

Etudes & sondages, "Les Français et l'environnement : un changement de paradigme", ELABE, 2019.

"Élections européennes 2019 : les résultats". Vie publique, 2019, 30 mai, consulté sur :
<https://www.vie-publique.fr/en-bref/38778-elections-europeennes-2019-les-resultats-definitifs>

Comptes rendus de la Commission d'Enquête Incendie de l'usine Lubrizol au Sénat, le mardi 29 octobre 2019.

Comptes rendus de la Commission d'Enquête Incendie de l'usine Lubrizol au Sénat, le jeudi 7 novembre 2019.

Comptes rendus de la Commission d'Enquête Incendie de l'usine Lubrizol au Sénat, le mardi 21 janvier 2020.

"Développement de tiers-lieux inclusifs consacrés au développement durable", Veolia, 2020, consulté sur :
<https://www.veolia.com/fr/solutions/developpement-tiers-lieux-inclusifs-consacres-au-developpement-durable>

MÜLLER Jörg, MILLOT Charlotte, "Sensibilité à l'environnement, relance verte et consentement à l'impôt : les Français sur une lancée écologique", CREDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie), 2020, N°Sou2020-4775.

ANNEXES

SOMMAIRE

Notre corpus	99
Annexe 1 : analyse photographique - partie 1	102
Annexe 2 : analyse photographique - partie 2	105
Annexe 3 : Sondage “Incendie de Lubrizol : pensez-vous connaître la vérité sur les risques pour votre santé ?”	107
Annexe 4 : transcription de la vidéo “Lubrizol, la défiance”, <i>Décodeurs</i> , octobre 2019	108
Annexe 5 : transcription de la vidéo “Enquête sur Lubrizol après la catastrophe”, <i>France 3 Normandie</i> , octobre 2019	112
Annexe 6 : transcription de l’interview de François Ruffin, invité de l’émission “L’invité de 8h20 : Le Grand Entretien”, <i>France Inter</i> , juin 2020	118
Annexe 7 : transcription de l’interview de Sébastien Bohler par Dominique Bourg, réalisée par la Fondation Veolia, <i>Youtube</i> , 2019	129
Annexe 8 : transcription de l’interview de François Sureau, invité de l’émission “L’invité de 8h20 : Le Grand Entretien”, <i>France Inter</i> , avril 2020	137

Notre corpus

Sources	Liens url
LOMBART Gaël, "Il y a 40 ans, la catastrophe de Seveso contamine toute une région en Italie", <i>Le Parisien</i> , 2016.	http://www.leparisien.fr/environnement/il-y-a-40-ans-la-catastrophe-de-seveso-contamine-toute-une-region-en-italie-07-07-2016-5949333.php
FISNE Audrey, "Vu de l'étranger. Après l'incendie à Rouen, les inquiétudes des habitants et le souvenir d'AZF", <i>Courrier international</i> , 2019.	https://www.courrierinternational.com/article/vu-de-letranger-apres-lincendie-rouen-les-inquietudes-des-habitants-et-le-souvenir-dazf
FISNE Audrey, "Vu de l'étranger. À Rouen, l'incendie de Lubrizol attise le sentiment d'abandon", <i>Courrier international</i> 2019.	https://www.courrierinternational.com/article/vu-de-letranger-rouen-lincendie-de-lubrizol-attise-le-sentiment-dabandon
"Enquête sur Lubrizol après la catastrophe", <i>Youtube</i> , 2019.	https://www.youtube.com/watch?v=LZGWy8plvSM
"Le bilan de la catastrophe italienne de Seveso doit-il inquiéter les Rouennais ?", <i>Franceinfo</i> , 2019.	https://www.francetvinfo.fr/sante/environnement-et-sante/la-catastrophe-italienne-de-seveso-doit-elle-inquieter-les-rouennais_3665219.html
ALTWEGG Jürg, "Vu de l'étranger. L'écologie est devenue un enjeu majeur des municipales", <i>Courrier international</i> , 2019.	https://www.courrierinternational.com/article/vu-dallemagne-la-france-la-traine-en-matiere-decologie
LESAGE Simon, "Incendie de Lubrizol : aux origines de la défiance", <i>Le Monde</i> , 2019.	https://www.lemonde.fr/planete/video/2019/10/26/incendie-de-lubrizol-aux-origines-de-la-defiance_6017024_3244.html
Tribune, "Lubrizol : "Le dispositif actuel de gestion de crise est basé sur une version inappropriée de la démocratie"", <i>Le Monde</i> , 2019.	https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/11/21/incendie-de-lubrizol-le-dispositif-actuel-de-gestion-de-crise-est-base-sur-une-version-completement-inappropriee-de-la-democratie_6019968_3232.html
TURPIN Eric, ARRIGONI Germain, "Un an après l'incendie à l'usine Lubrizol à Rouen : chronologie d'une catastrophe", <i>France Bleu Normandie</i> (Seine-Maritime - Eure), 2019.	https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/incendie-a-l-usine-lubrizol-a-rouen-chronologie-d-une-catastrophe-1574175565
Tribune, "Il est plus rentable de détruire l'environnement que de respecter la loi" : des associations et des juristes réclament plus de moyens pour la justice", <i>Franceinfo</i> , 2019.	https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/droit-et-justice/tribune-il-est-plus-rentable-de-detruire-l-environnement-que-de-respecter-la-loi-des-associations-et-des-juristes-reclament-plus-de-moyens-pour-la-justice

	_3727211.html
"Réouverture partielle de Lubrizol : "On a perdu la tête, cela manque de bon sens", déplore l'Association des sinistrés", <i>Franceinfo</i> , 2019.	https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/incendie/incendie-d-un-site-seveso-a-rouen/reouverture-partielle-de-lubrizol-on-a-perdu-la-tete-cela-manque-de-bon-sens-deploire-l-association-des-sinistres_3739245.html
BARRAL Anne-Laure, "Le billet vert. Comment Lubrizol va redémarrer son activité sur Rouen ?", <i>Franceinfo</i> , 2019.	https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-billet-vert/le-billet-vert-comment-lubrizol-va-redemarrer-son-activite-sur-rouen_3722079.html
VILCHEZ Pauline, SAUVAGE Flora, "Catastrophe de Seveso : prise de conscience des risques industriels", <i>Public Sénat</i> , 2019.	https://www.publicsenat.fr/article/societe/catastrophe-de-seveso-prise-de-conscience-des-risques-industriels-148320
MANDARD Stéphane, ""Choquant", "mépris", "précipitation" : les réactions à la réouverture partielle de l'usine Lubrizol, moins de 3 mois après l'incendie", <i>Le Monde</i> , 2019.	https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/12/13/choquant-mepri-le-feu-vert-du-prefet-a-la-reprise-partielle-d-activite-de-lubrizol-constate_6022808_3244.html
ZAPPI Sylvia, "Municipales : à Rouen, l'écologiste Bérégovoy mise sur l'après-Lubrizol", <i>Le Monde</i> , 2020.	https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/01/18/municipales-a-rouen-l-ecologiste-berégovoy-mise-sur-l-apres-lubrizol_6026415_823448.html
MANDARD Stéphane, "Lubrizol : le rapport qui avait prévu le scénario de l'incendie du 26 septembre sur le site de Rouen", <i>Le Monde</i> , 2020.	https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/02/07/lubrizol-le-rapport-qui-avait-prevu-le-scenario-de-l-incendie-du-26-septembre-sur-le-site-de-rouen_6028708_3244.html
"Rapport de l'assureur de Lubrizol : "Je suis atterré, cela montre que cette tragédie était évitable""", <i>Franceinfo</i> , 2020.	https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/incendie/incendie-d-un-site-seveso-a-rouen/rapport-de-l-assureur-de-lubrizol-je-suis-atterre-cela-montre-que-cette-tragedie-etait-evitable_3817781.html
"Incendie de Lubrizol : un scénario écrit d'avance ?", <i>Franceinfo</i> , 2020.	https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/incendie/incendie-d-un-site-seveso-a-rouen/incendie-de-lubrizol-un-scenario-ecrit-d-avance_3818057.html
BARRAL Anne-Laure, "Le billet vert. Un BEA des accidents industriels pour tirer les leçons de Lubrizol", <i>Franceinfo</i> , 2020.	https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-billet-vert/le-billet-vert-un-bea-des-accidents-industriels-pour-tirer-les-lecons-de-lubrizol_3803977.html
"Après Lubrizol, les inspections des sites classés à risque industriel vont être renforcées", <i>Le Monde</i> , 2020.	https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/02/11/apres-lubrizol-les-inspections-des-sites-classes-a-risque-industriel-vont-etre-renfor

	cees_6029225_3244.html
"Municipales : un effet Lubrizol à Rouen ?", <i>Franceinfo</i> , 2020.	https://www.francetvinfo.fr/faits-divers/incendie/incendie-d-un-site-seveso-a-rouen/municipales-un-effet-lubrizol-a-rouen_3844011.html
FISNE Audrey, "Vu de l'étranger. L'écologie est devenue un enjeu majeur des municipales", <i>Courrier international</i> , 2019.	https://www.courrierinternational.com/article/vu-de-letranger-lecologie-est-devenue-un-enjeu-majeur-des-municipales

Annexe 1 : analyse photographique - partie 1

Photographies des articles de notre corpus évoquant l'incendie en lui-même, sa chronologie, sa gestion et ses conséquences. Ces photographies illustrent le caractère impressionnant voire traumatisant de la catastrophe ; elles le spectacularisent, c'est-à-dire qu'elles exposent à la vue des lecteurs l'incendie pour accroître les réactions déjà suscitées par l'article.

TURPIN Eric, ARRIGONI Germain, "Un an après l'incendie à l'usine Lubrizol à Rouen : chronologie d'une catastrophe", *France Bleu Normandie* (Seine-Maritime - Eure), 2019.



Incendie de l'usine Lubrizol à Rouen (Seine-Maritime), 26 septembre 2019. © Radio France - Alexandre Bioret

TRIBUNE, ““Il est plus rentable de détruire l'environnement que de respecter la loi” : des associations et des juristes réclament plus de moyens pour la justice””, *Franceinfo*, 2019.



Le nuage de fumée de l'incendie de Lubrizol, le 26 septembre 2019 à Rouen (Seine-Maritime).
(PHILIPPE LOPEZ / AFP)

“Rapport de l'assureur de Lubrizol : “Je suis atterré, cela montre que cette tragédie était évitable””, *Franceinfo*, 2019.



L'incendie de l'usine Lubrizol, à Rouen. (JEAN-JACQUES GANON / AFP)

BARRAL Anne-Laure, "Le billet vert. Un BEA des accidents industriels pour tirer les leçons de Lubrizol", *Franceinfo*, 2020.



Incendie à l'usine Lubrizol à Rouen (Seine-Maritime), 26 septembre 2019. (CORALIE MOREAU / FRANCE-BLEU HAUTE-NORMANDIE / RADIO FRANCE)

Annexe 2 : analyse photographique - partie 2

Photographies des articles évoquant les réactions de la population suite à l'incendie ainsi qu'aux décisions des autorités publiques d'autoriser la réouverture du site. Elles sont sombres et suggèrent une atmosphère d'inquiétude, de mystère et de confidentialité.

TRIBUNE, "Lubrizon : "Le dispositif actuel de gestion de crise est basé sur une version inappropriée de la démocratie"", *Le Monde*, 2019.



Le président Emmanuel Macron à Rouen, le 30 octobre 2019. Dominique Faget / AP

INTERVIEW, “Réouverture partielle de Lubrizol : “On a perdu la tête, cela manque de bon sens”, déplore l'Association des sinistrés”, *Franceinfo*, 2019.



Le Comité départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques a émis un avis positif à un projet de réouverture partielle de l'usine chimique Lubrizol. (LOU BENOIST / AFP)

BARRAL Anne-Laure, “Le billet vert. Comment Lubrizol va redémarrer son activité sur Rouen ?”, *Franceinfo*, 2019



Des manifestants réclament plus de transparence sur l'incendie qui a ravagé l'usine Lubrizol à Rouen (Seine-Maritime), le 26 novembre 2019. (LOU BENOIST / AFP)

Annexe 3 : Sondage “Incendie de Lubrizol : pensez-vous connaître la vérité sur les risques pour votre santé ?”

Accueil > Sondages > Santé > Incendie de Lubrizol : pensez-vous connaître la vérité sur les risques pour votre santé ?

SONDAGE

INCENDIE DE LUBRIZOL : PENSEZ-VOUS CONNAÎTRE LA VÉRITÉ SUR LES RISQUES POUR VOTRE SANTÉ ?



12 438 participants

Partagez le sondage avec vos amis :

[Partager sur Facebook](#)

[Tweeter à vos abonnés](#)

[Envoyer un email à vos ami\(e\)s](#)

[Copier le lien](#)

[RETOUR AU SONDAGE](#)

Auteur : [MesOpinions.com](#)



Sondage, “Incendie de Lubrizol : pensez-vous connaître la vérité sur les risques pour votre santé ?”, *MesOpinions.com*, 2019.

Annexe 4 : transcription de la vidéo « Lubrizol, la défiance », Décodeurs, octobre 2019

Annexe 5 : transcription de la vidéo « Enquête sur Lubrizol après la catastrophe », France 3 Normandie, octobre 2019

Annexe 6 : transcription de l'interview de François Ruffin, invité de l'émission « L'invité de 8h20 : Le Grand Entretien », France Inter, juin 2020

Annexe 7 : transcription de l'interview de Sébastien Bohler par Dominique Bourg, réalisée par la Fondation Veolia, Youtube, 2019

Les pages 108 à 150 ont été retirées de la version diffusée en ligne.

RÉSUMÉ

Ce mémoire a vocation à étudier la place et le rôle de l'environnement dans les discours politique et médiatique, notamment à partir de ceux tenus suite à l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen, dans la nuit du 25 au 26 septembre 2019. Il s'agit de nous intéresser à ce que ces discours traduisent du rapport de notre société à l'environnement pour comprendre et mettre en lumière les limites de notre modèle de société face aux exigences de l'urgence environnementale.

Dans un premier temps, ce mémoire propose une analyse de l'instrumentalisation de la place et du rôle de l'environnement dans les discours médiatique et politique suite à l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen en septembre 2019. Il met, ensuite, en lumière les conséquences durables de cette instrumentalisation, tant au niveau politique, économique, social qu'environnemental. L'analyse de ces conséquences interrogent alors plus largement les limites structurelles et idéologiques de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les discours politique et médiatique ainsi que dans les propositions d'actions des responsables politiques en particulier.

Enfin, ce mémoire s'attache à dépasser les contradictions et les paradoxes au cœur de notre rapport individuel et collectif à l'environnement au travers d'une recherche transdisciplinaire. Il s'agit alors de mettre en lumière le rôle spécifique de la Communication dans la transformation nécessaire de notre société face à l'urgence environnementale, au travers de nouvelles dynamiques communicationnelles à l'œuvre aujourd'hui comme à inventer.

Mots clefs

Environnement, discours politique, discours médiatique, culture communicationnelle, urgence environnementale, modèle de société, transformation.